



RAPPORT FINANCIER ANNUEL **2017**
FLUXYS

Rapport financier annuel 2017
Fluxys

8e exercice

Rapports à l'Assemblée générale du 8 mai 2018

Conformément au Code des sociétés, le Conseil d'administration a l'honneur de vous présenter le rapport annuel de l'exercice 2017 de votre société et du groupe, et de soumettre à votre approbation les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2017.

Événements importants postérieurs à l'exercice :

- Fluxys et Snam actionnaires uniques de la canalisation Interconnector, p. 42 ;
- Fluxys a repris la concession au Port d'Anvers afin de mettre du GNL à disposition du transport maritime en tant que carburant alternatif, p.55 ;
- Fluxys lance un projet de collaboration autour du développement d'une installation Power-to-Gas à échelle industrielle en Belgique, p. 57.

Déclaration relative à l'exercice clôturé au 31 décembre 2017

Je soussigné, Pascal De Buck, administrateur délégué et CEO, atteste qu'à ma connaissance :

- les états financiers de Fluxys, établis conformément aux normes comptables en vigueur, donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société et des sociétés comprises dans la consolidation ;
- le rapport de gestion contient un exposé fidèle sur l'évolution des affaires, les résultats et la situation de la société et des entreprises comprises dans la consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Bruxelles, le 28 mars 2018

Pascal De Buck
Administrateur délégué et CEO

- » **Importantes évolutions des livraisons de flexibilité sur le marché du Nord-Ouest de l'Europe : l'infrastructure de Fluxys joue un rôle clé**
 - >> p. 42

- » **Mise en service du Terminal GNL de Dunkerque**
 - >> p. 48

- » **Le second appontement du Terminal GNL de Zeebrugge marque une étape importante dans le développement du GNL comme carburant maritime**
 - >> p. 54

- » **Fluxys est partenaire du projet de canalisation EUGAL**
 - >> p. 52

- » **Le Trans Adriatic Pipeline avance bien**
 - >> p. 49

- » **Le projet Alpine reverse flow suit le planning**
 - >> p. 50

Contenu

I. RAPPORT ANNUEL	10
Avant-propos	11
1. Fluxys en bref	15
Entreprise d'infrastructures gazières	15
Vision et mission	17
Nos valeurs	19
Actionnariat et structure du groupe Fluxys au 28 mars 2018	20
Entreprises du groupe Fluxys au 28 mars 2018	22
Composition des organes de gestion au 28 mars 2018	23
2. Le gaz et son infrastructure : des éléments cruciaux pour l'avenir énergétique	25
La transition énergétique : 3 défis élémentaires	25
Changement climatique et qualité de l'air : aujourd'hui le gaz naturel, demain le gaz vert	26
Sécurité d'approvisionnement : le gaz et son infrastructure offrent une solution à la variabilité de la production d'électricité au renouvelable	30
Le gaz et son infrastructure sont nécessaires pour maintenir la compétitivité du futur système énergétique	30
3. Situation financière : informations clés	32
3.1. Principaux chiffres financiers 2017 (consolidés)	32
3.2. Fluxys SA – Résultats 2017 (consolidés)	34
3.3. Fluxys SA – Résultats 2017 (en normes belges)	37
3.4. Perspectives 2018	37
4. Contexte de marché et développement des activités	39
4.1. Transport	39
Dynamique de demande et d'offre sur le marché du gaz naturel	39
Capacités de transport : transition vers un marché à court terme	40
Accent mis sur les tarifs compétitifs	41
Les ventes de capacités restent stables	41
Flux gaziers : l'infrastructure de Fluxys réagit en souplesse aux changements dans les livraisons de flexibilité	42
Fluxys et Snam sont les seuls actionnaires d'Interconnector	42
Maintenance de longue durée sur l'infrastructure TENP	43
Belgique/France : premier point d'interconnexion virtuel dans le Nord-Ouest de l'Europe.	43

Le négoce de gaz en Belgique poursuit sur sa lancée	44
Passage du gaz naturel à bas pouvoir calorifique au gaz naturel à haut pouvoir calorifique	45
4.2. Stockage	46
Les conditions de marché demeurent difficiles pour le stockage en Europe	46
4.3. Terminalling de GNL	47
Les importations de GNL en Europe augmentent	47
Terminal de Zeebrugge : l'activité de GNL à petite échelle est en plein essor	47
Mise en service du terminal GNL de Dunkerque	48
5. Projets pour l'ouverture de nouvelles sources ou nouveaux axes d'approvisionnement pour l'Europe	49
La pose du Trans Adriatic Pipeline avance bien	49
Le projet Alpine reverse flow suit le planning	50
Fluxys est partenaire du projet de canalisation EUGAL	52
Terminal GNL de Zeebrugge : un rôle de transbordement pour d'autres marchés de GNL	52
6. Engagement dans l'innovation	53
6.1. Le gaz naturel comme carburant pour le transport : Fluxys est active sur plusieurs fronts	53
Toujours plus de véhicules au GNC en Belgique	54
Le second appontement du Terminal GNL de Zeebrugge marque une étape importante dans le développement du GNL comme carburant maritime	54
Une deuxième station de chargement de camions-citernes de GNL au Terminal de Zeebrugge	55
Solutions de soutage de GNL pour le port d'Anvers	55
Le terminal GNL de Dunkerque développe lui aussi le GNL à petite échelle	55
Installation de soutage de GNL en cours de construction à Göteborg	56
6.2. Investir dans les technologies gazières innovantes	56
6.3. Power-to-gas	57
7. Développement hors Europe	58
8. Les personnes : notre force pour faire face au changement	59
9. Recherche et développement	61
10. Principaux risques, incertitudes et opportunités	63
10.1. Systèmes de contrôle interne et de gestion des risques	63
10.2. Aperçu des principaux risques	65

11. Gouvernement d'entreprise	69
11.1. Cadre	69
11.2. Composition du Conseil d'administration	69
11.3. Jetons de présence	69
11.4. Commissaire	70
II. Etats financiers consolidés en IFRS	72
1. Renseignements de caractère général concernant la société	73
2. Etats financiers consolidés du groupe Fluxys en IFRS	74
2.1. Bilan consolidé	74
2.2. Compte de résultat consolidé	76
2.3. Etat consolidé du résultat global	77
2.4. Etat consolidé des variations de capitaux propres	78
2.5. Tableau consolidé des flux de trésorerie (méthode indirecte)	80
3. Notes	83
Note 1a. Actionnariat et augmentations de capital	83
Note 1b. Déclaration de conformité aux IFRS	83
Note 1c. Jugement et utilisation d'estimations	83
Note 1d. Date d'autorisation de publication	85
Note 1e. Modifications ou compléments aux principes et méthodes comptables	85
Note 1f. Adoption de nouveaux principes comptables ou révisions d'IFRS	85
Note 2. Principes et méthodes comptables	88
Note 3. Participations	106
Note 4. Compte de résultat et secteurs opérationnels	117
Note 4.1. Produits des activités ordinaires	120
Note 4.2. Autres produits opérationnels	121
Note 4.3. Charges opérationnelles	121
Note 4.4. Produits financiers	127
Note 4.5. Charges financières et variation de la juste valeur des instruments financiers	128
Note 4.6. Résultat des sociétés mises en équivalence	129
Note 4.7. Charges d'impôt sur le résultat	130
Note 4.8. Résultat net de la période	133
Note 5. Bilan sectoriel	134
Note 5.1. Immobilisations corporelles	136
Note 5.2. Immobilisations incorporelles	142
Note 5.3. Goodwill	145
Note 5.4. Participations comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence	146
Note 5.5. Autres actifs financiers	147

Note 5.6. Prêts, créances et autres actifs non courants	148
Note 5.7. Stocks	150
Note 5.8. Clients et autres débiteurs	151
Note 5.9. Placements, trésorerie et équivalents de trésorerie	152
Note 5.10. Autres actifs courants	153
Note 5.11. Capitaux propres	154
Note 5.12. Passifs portant intérêts	156
Note 5.13. Provisions	162
Note 5.14. Provisions pour avantages du personnel	166
Note 5.15. Actifs et passifs d'impôt différé	177
Note 5.16. Fournisseurs et autres créditeurs courants	178
Note 6. Instruments financiers	179
Note 7. Actifs et passifs éventuels - droits et engagements du groupe	189
Note 8. Parties liées	193
Note 9. Rémunération aux administrateurs et aux principaux dirigeants	197
Note 10. Evénements postérieurs à la clôture	197
4. Rapport du commissaire à l'assemblée générale sur les états financiers consolidés clôturés le 31 décembre 2017	198
III. Comptes annuels statutaires de Fluxys SA en normes belges	205
1. Bilan	206
2. Compte de résultats	208
3. Affectation et prélèvements	209
4. Etat du capital au terme de l'exercice	210
5. Impôts sur le résultat	211
6. Bilan Social	212
6.1. Etat des personnes occupées	212
6.2. Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice	215
6.3. Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice	216
Glossaire	217



I. RAPPORT ANNUEL

Avant-propos

« Des équipes passionnées qui se sont totalement impliquées pour une approche proactive, des infrastructures et services fiables, des tarifs compétitifs et des clients satisfaits : voilà le mix grâce auquel Fluxys a une nouvelle fois connu en 2017 une année couronnée de succès. L'entreprise a également regardé vers l'avant et a posé, sur la base d'une vision et d'une mission aiguisées, les jalons permettant une croissance saine à l'avenir. »

Vision et mission aiguisées

En 2017, le groupe Fluxys s'est penché sur sa vision et sa mission afin de tenir compte de deux virages importants dans le monde de l'énergie. Il y a d'abord la politique climatique, qui ouvre la voie à une forte évolution vers une société pauvre en carbone, grâce à une efficacité énergétique renforcée et aux énergies renouvelables qui gagnent en importance. Il y a également les perspectives en matière de demande de gaz naturel. En Europe, les prévisions sont plutôt stables et sont ventilées entre des régions qui verront probablement la demande augmenter et d'autres qui connaîtront une diminution. En revanche, en dehors de l'Europe, les perspectives de la demande sont en hausse dans la plupart des régions.

Les vision et mission aiguisées de Fluxys apportent une réponse claire et nette à ces deux évolutions. De par leurs atouts, le gaz et l'infrastructure gazière font partie intégrante des solutions en vue d'une économie pauvre en carbone et d'une meilleure qualité de l'air. En outre, en ce qui concerne la demande de gaz naturel, l'Europe demeure notre marché principal mais nous regardons également en dehors de ses frontières.

Excellentes prestations commerciales et opérationnelles

Sur un marché des capacités dans les infrastructures gazières en Europe qui tend de plus en plus vers le court terme, Fluxys a réalisé d'excellentes prestations commerciales et opérationnelles en 2017. Grâce à une approche orientée client et à une attention portée en permanence sur la compétitivité des tarifs, les entreprises du groupe Fluxys ont pu répondre avec succès aux diverses demandes de capacités découlant des différences de prix aux points de négoce gazier. Par ailleurs, le terminal GNL de Dunkerque a été mis en service et les contrats à long terme pour la liaison Dunkerque Zeebrugge ont pris effet.

Parallèlement, toute l'attention a été accordée aux projets d'investissement du groupe : la pose de la canalisation TAP en Grèce, Albanie et Italie, la construction du 5^e réservoir au Terminal GNL de Zeebrugge et le projet Reverse Flow en Suisse et en Allemagne ont continué sur leur lancée. En outre, Fluxys est également devenue partenaire du projet de canalisation Eugal en Allemagne, grâce auquel nous avons pu renforcer notre présence dans les nouveaux corridors d'approvisionnement pour l'Europe, en ligne avec nos vision et mission aiguës.

Des investissements importants dans de nouvelles capacités mais un dividende stable

En 2017, les activités du groupe ont dégagé un chiffre d'affaires et un flux de trésorerie opérationnel stables par rapport à l'année précédente. Les investissements ont augmenté et concernaient en majeure partie des projets de nouvelles capacités qui seront mises en service ultérieurement et ne généreront des revenus que plus tard. Fluxys propose néanmoins un dividende stable par rapport à l'exercice précédent.

L'Europe est notre marché principal, mais nous regardons également en dehors de ses frontières

L'un des points essentiels de nos vision et mission aiguës est que l'Europe a encore besoin de capacités d'approvisionnement supplémentaires, même si la demande en gaz naturel du Vieux Continent devait à terme stagner ou baisser. En effet, le déclin de la production de gaz naturel en Europe se poursuit, la politique énergétique européenne cherche à diversifier ses sources et les producteurs examinent la possibilité de diversifier les axes d'approvisionnement. Aussi, Fluxys maintient-elle avec vigueur sa stratégie visant à être présente dans les nouveaux corridors d'approvisionnement qui se développent en direction de l'Europe.

Parallèlement, nous élargissons notre champ de vision en dehors de l'Europe, où de nombreuses régions devraient connaître une hausse de la demande de gaz naturel. À l'heure actuelle, Fluxys fait figure de partenaire de référence en Europe pour des projets d'infrastructures gazières, un rôle que nous souhaitons également développer sur les marchés en dehors de l'Europe.

Le gaz et son infrastructure font partie intégrante des solutions pour le futur

À la lumière de la politique européenne en matière de climat et de qualité de l'air, Fluxys est convaincue du rôle central du gaz et de son infrastructure, aujourd'hui et à plus long terme. En effet, le gaz naturel présente le meilleur profil d'émissions parmi tous les combustibles fossiles. Ainsi, la conversion au gaz naturel pour le chauffage, le transport et dans l'industrie permet une réduction immédiate des émissions de carbone, de particules fines et d'autres substances ayant un impact sur la qualité de l'air. Par ailleurs, les émissions de carbone pourront encore diminuer à mesure que des volumes croissants de gaz vert seront injectés à terme dans l'infrastructure.

Le gaz, les infrastructures et les technologies gazières présentent également d'importants atouts pour le système énergétique dans son ensemble. Premièrement, ils permettent aux énergies renouvelables de s'intégrer et de continuer à prendre place dans le système énergétique. De par leur flexibilité, les centrales électriques au gaz naturel offrent non seulement la capacité d'appoint nécessaire à la production éolienne et solaire variable, mais aussi la capacité pleine charge permettant de remplacer les centrales nucléaires, au charbon ou au lignite qui sont mises hors service. Deuxièmement, l'énergie provenant de flux renouvelables excédentaires (convertis en gaz via la technologie Power-to-Gas par exemple) peut être transportée en grandes quantités et de manière efficace en termes de coûts, et être conservée comme tampon dans l'infrastructure de stockage de gaz existante. Enfin, le gaz et l'infrastructure gazière sont particulièrement efficaces en termes de coûts pour les applications

exigeant une capacité énergétique élevée, comme le chauffage, ou pour les applications industrielles qui nécessitent de hautes températures. En 2017, le rôle fondamental du gaz et de son infrastructure dans un système énergétique durable, abordable et assurant une sécurité d'approvisionnement a fait office de fil rouge pour Fluxys lors de divers forums et auprès de nombreuses parties prenantes en Belgique et à l'étranger.

Pour donner forme à cet avenir durable, Fluxys s'attache résolument à poursuivre le développement des infrastructures pour le gaz en tant que carburant alternatif dans le transport et à soutenir les applications innovantes du gaz. Dans ce cadre, Fluxys est d'ailleurs récemment devenue active dans la chaîne d'approvisionnement du GNL pour les navires dans le port d'Anvers. Par ailleurs, nous élargissons notre champ de vision à l'afflux de gaz vert et nous avons lancé il y a peu un projet de collaboration autour du développement d'une installation Power-to-Gas à échelle industrielle en Belgique.

Pascal De Buck
Administrateur délégué et CEO

Daniel Termont
Président du Conseil d'administration

1. Fluxys en bref

Entreprise d'infrastructures gazières

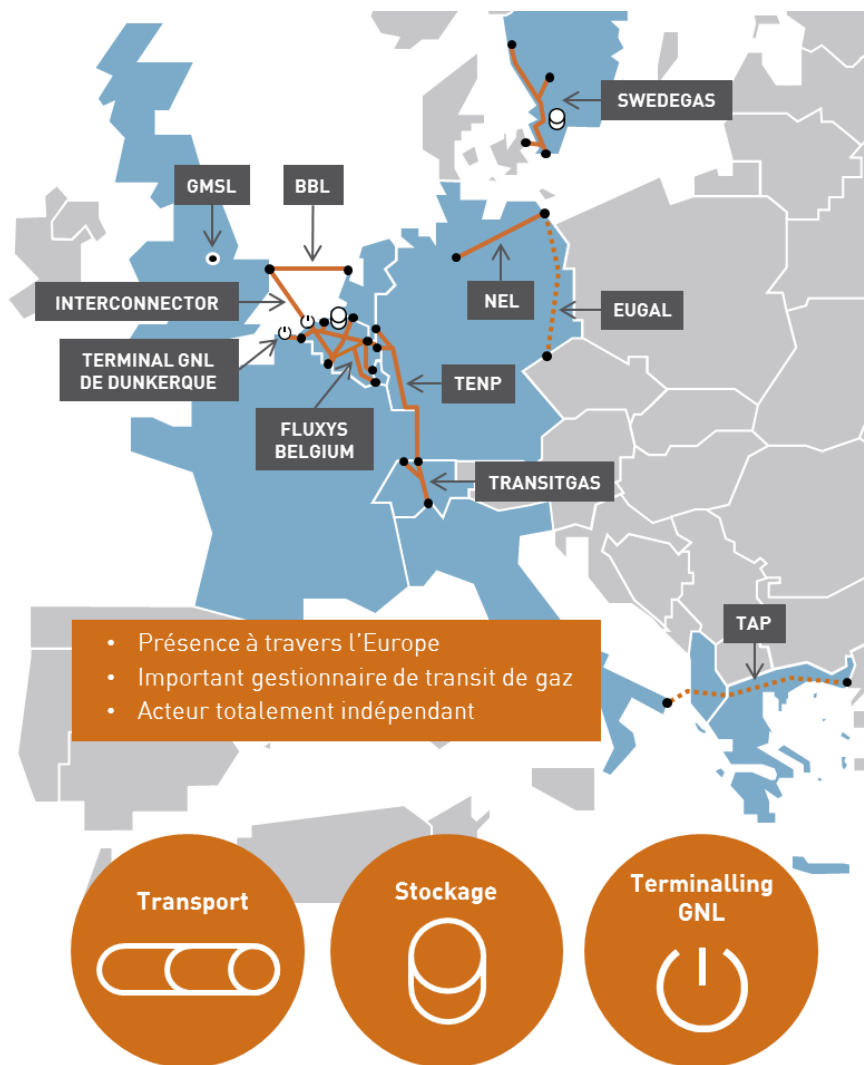
Entreprise indépendante. Fluxys est une entreprise d'infrastructures gazières et assure le développement, le financement, la construction, l'exploitation et la maintenance d'infrastructures gazières. Opérateur de premier plan sur le marché du transit international de gaz naturel, l'entreprise combine des activités de transport et de stockage de gaz naturel, ainsi que de terminalling de gaz naturel liquéfié (GNL).

En tant qu'entreprise indépendante, Fluxys n'a aucun intérêt dans la production ou la vente d'énergie. Les revenus de l'entreprise proviennent de la vente de capacités dans l'infrastructure ou de services annexes.

Active dans le segment midstream. Fluxys est active dans ce qui est appelé le segment midstream de la chaîne du gaz naturel, c'est-à-dire le segment du transport de gaz naturel par canalisation à haute pression, du stockage de gaz naturel et du transbordement de gaz naturel liquéfié (GNL). Nous formons le maillon entre :

- d'une part, les producteurs de gaz naturel actifs à travers le monde dans l'exploration et l'extraction de gaz naturel ainsi que la production de gaz naturel liquéfié (GNL), les grossistes et les négociants en gaz naturel ;
- et, d'autre part, les fournisseurs qui vendent du gaz naturel aux consommateurs finaux et les gestionnaires de réseau de distribution qui acheminent le gaz naturel à basse pression jusqu'aux ménages et PME.

Présente à travers l'Europe. Fluxys est propriétaire des canalisations et des installations de stockage et de terminalling de GNL en Belgique et est partenaire dans un navire de soutage de GNL basé à Zeebrugge, le terminal GNL de Dunkerque, les canalisations Interconnector et BBL qui relie le Royaume-Uni au continent européen, les canalisations NEL et TENP et le projet de canalisation EUGAL en Allemagne, la canalisation Transitgas en Suisse, l'infrastructure Swedegas en Suède et la canalisation TAP en cours de construction entre la Turquie et l'Italie afin d'acheminer, jusqu'en Europe, du gaz depuis l'Azerbaïdjan et d'autres sources potentielles.



Vision et mission

VISION



Fluxys, la référence en tant que partenaire mondial d'infrastructures gazières

En tant qu'**entreprise d'infrastructures gazières**, Fluxys souhaite grandir via des partenariats avec d'autres acteurs intervenant dans la chaîne de valeur du gaz. Ainsi, l'Europe continuera à avoir besoin de capacités d'approvisionnement supplémentaires, même si la demande de gaz naturel devait rester stable ou baisser à long terme. En effet, le déclin de la production de gaz naturel en Europe se poursuit, la politique énergétique européenne cherche à diversifier ses sources et les producteurs examinent la possibilité de diversifier les axes d'approvisionnement. Dans ce contexte, **nous souhaitons faire office de partenaire de référence pour les parties qui participeront aux projets de nouveaux corridors d'approvisionnement vers l'Europe.**

Nous nous ouvrons à d'autres gaz que le gaz naturel. Conformément à notre vision du futur système énergétique, nous souhaitons **établir un partenariat solide entre le gaz naturel, le gaz vert et d'autres sources d'énergie renouvelable qui permettra le développement d'une économie pauvre en carbone.**

Si Fluxys se concentre en priorité sur son marché principal en Europe, l'entreprise a aussi la volonté de poursuivre sa croissance en élargissant son horizon géographique. De nombreuses régions en dehors du Vieux Continent présentent des perspectives importantes de croissance pour la demande de gaz naturel et de nombreux projets sont proposés par des parties qui cherchent à coopérer avec des partenaires expérimentés. Compte tenu de cet intérêt, nous souhaitons profiler notre entreprise comme un **partenaire d'infrastructures privilégié des investisseurs pour des projets d'infrastructures gazières ou projets gaziers intégrés hors Europe**, en se focalisant sur les projets de GNL. Ce développement du groupe nous permet de valoriser notre expertise belge dans le domaine des infrastructures de GNL, non seulement en Europe mais aussi dans le monde entier.

MISSION



En tant que partenaire indépendant d'infrastructures gazières, Fluxys contribue à un futur énergétique durable et nos équipes passionnées assurent au marché des flux énergétiques fiables et abordables

Pour se développer, la société a besoin d'un apport d'énergie fiable, tandis que le défi climatique et les exigences socio-économiques nécessitent que cette énergie soit à la fois durable et abordable.

En tant qu'entreprise d'infrastructures gazières, Fluxys est un partenaire clé pour répondre à ce besoin : **le cœur de notre métier consiste à garantir au marché des flux d'énergie fiables et abordables** et, grâce à notre infrastructure, nous fournissons la capacité permettant au gaz de contribuer au système énergétique actuel et futur.

- **L'infrastructure gazière a l'avantage d'être extrêmement flexible et efficace en termes de coûts.** C'est ce qui fait du gaz et de son infrastructure les vrais partenaires des énergies renouvelables : ils permettent aux renouvelables de renforcer leur rôle dans la décarbonisation de notre planète.
- Tant aujourd'hui que demain, **le gaz naturel** est aussi une source d'énergie abordable, qui **présente le meilleur profil d'émissions parmi tous les combustibles fossiles.**
- Nous favorisons également le développement d'un avenir énergétique durable en encourageant **l'innovation dans les solutions au gaz et le développement du gaz vert** (biométhane, méthane de synthèse ou hydrogène vert grâce à la technologie *Power-to-Gas*). En tant que source d'énergie renouvelable supplémentaire, en complément du gaz naturel, le gaz vert contribue à atteindre les objectifs climatiques.

Nous possédons de solides atouts pour assurer notre rôle envers la société. **Premièrement, nos équipes expérimentées et passionnées.** Elles sont à la source de l'engagement et de la créativité dont nous avons besoin pour réussir dans le monde de l'énergie en constante évolution. Deuxièmement, notre **indépendance.** Elle attire les partenaires de la chaîne de valeur du gaz qui souhaitent développer de nouveaux projets, car nous nous concentrons uniquement sur l'infrastructure et n'avons aucun intérêt dans la production ou la fourniture d'énergie.

Nos valeurs

Orientation client – Nous suivons de près notre environnement et sommes à l'écoute de nos clients. Cette attitude nous sert de dynamique pour atteindre les résultats visés.

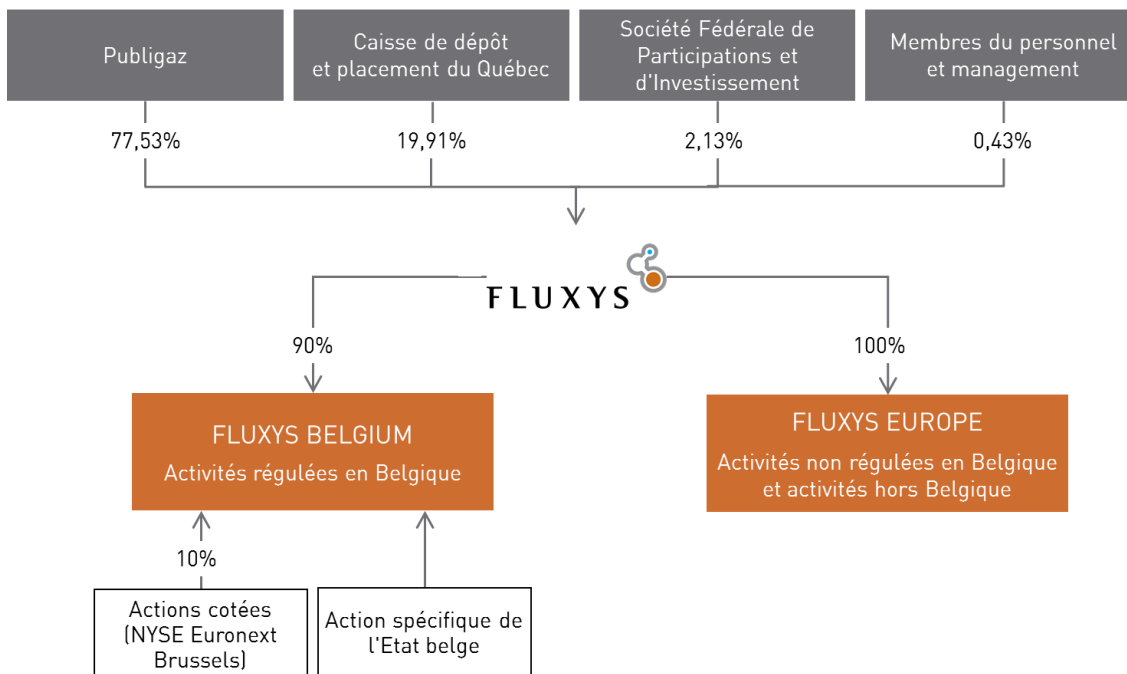
Cohésion – La coopération et l'esprit d'équipe sont pour nous indispensables pour atteindre ensemble les résultats voulus.

Professionalisme et engagement – Nous nous engageons à atteindre nos résultats grâce à une approche efficace qui intègre les meilleures pratiques dans tout ce que nous entreprenons. Nous développons systématiquement notre expertise et cherchons des solutions créatives et justifiées sur le plan des coûts.

Sécurité et environnement – Ensemble, nous accordons la priorité à la sécurité de nos installations car nous sommes responsables du transport d'une énergie présentant des risques. Dans un même esprit durable, nous visons à réduire le plus possible l'impact de notre activité sur l'environnement tout en veillant au bien-être au travail.

Bon voisinage – Notre activité est une activité d'intérêt économique général qui doit s'intégrer dans son environnement. Par le dialogue ouvert, nous souhaitons vivre en bonne entente avec tous ceux qui sont concernés par la construction et l'exploitation de nos installations.

Actionnariat et structure du groupe Fluxys au 28 mars 2018



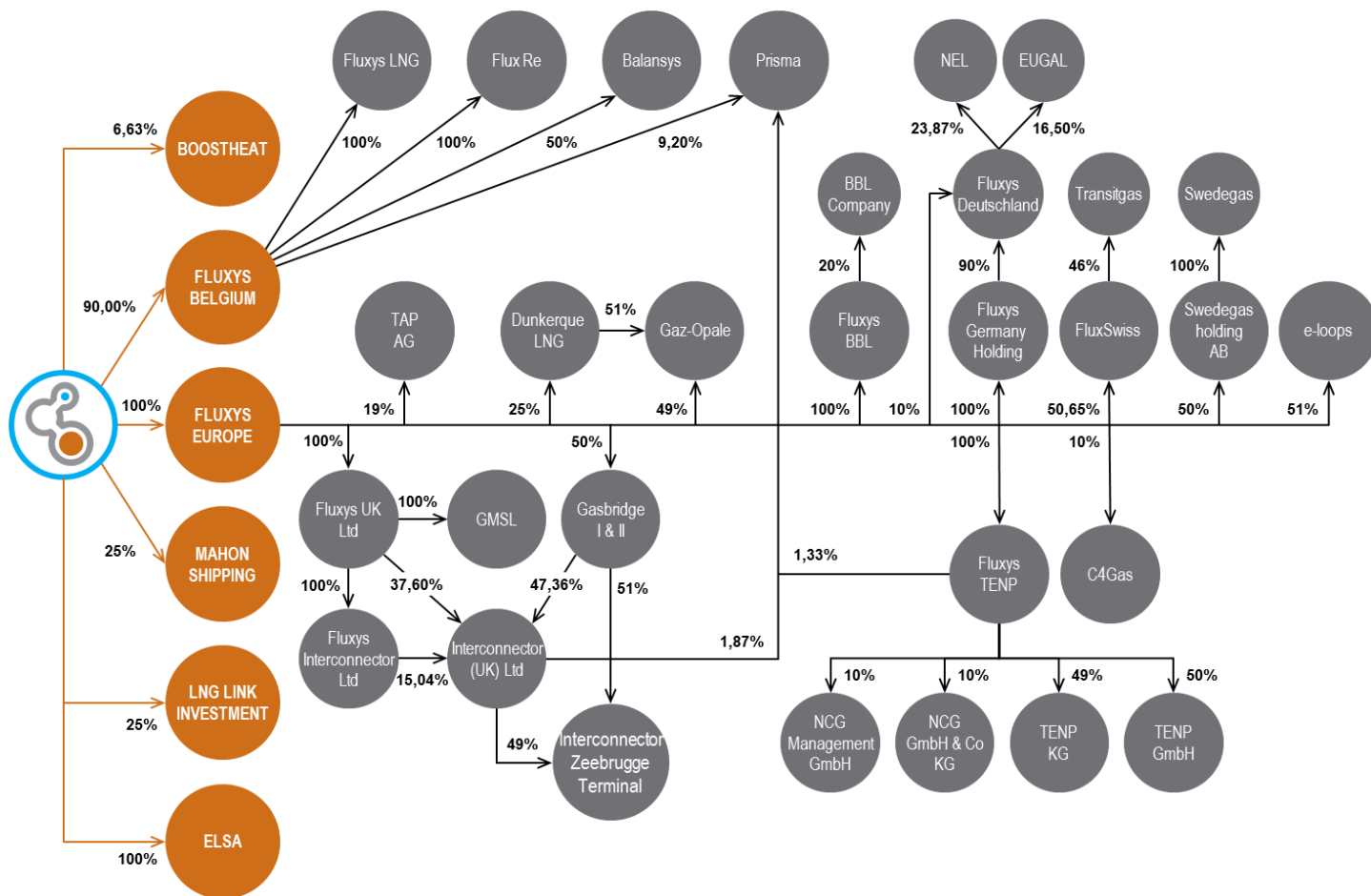
Publigaz gère les intérêts des communes belges dans Fluxys.

La Caisse de dépôt et placement du Québec est une institution financière qui gère des fonds provenant principalement de régimes de retraite et d'assurances publiques et privées au Canada (Québec). Dans les secteurs du transport de gaz naturel et de son infrastructure, la Caisse a acquis une expérience considérable via ses participations dans des entreprises de transport et de distribution de gaz naturel aux États-Unis, au Canada et en Europe.

La **Société Fédérale de Participations et d'Investissement** (SFPI) est un holding fédéral belge créé pour gérer, pour le compte de l'État belge, les participations dans des entreprises publiques et privées qui revêtent un intérêt stratégique et économique pour le pays.

Depuis 2012, **les membres du personnel et le management** du groupe Fluxys ont eu plusieurs fois la possibilité de devenir actionnaires de Fluxys.

Entreprises du groupe Fluxys au 28 mars 2018



Composition des organes de gestion au 28 mars 2018

Conseil d'administration

Daniel Termont, Président du Conseil d'administration

Claude Grégoire, Vice-président du Conseil d'administration

Pascal De Buck, administrateur délégué

Jos Ansoms

André Boulanger

François Fontaine

Andries Gryffroy

Luc Hujoel

Renaud Moens

Chantale Pelletier

Josly Piette

Christian Viaene

Comité d'audit

Renaud Moens, Président du Comité d'audit

Luc Hujoel

Christian Viaene

Patrick Côté

Ludo Kelchtermans

Pascal De Buck, administrateur délégué (invité avec voix consultative)

Comité de nomination et de rémunération

Christian Viaene, Président du Comité de nomination et de rémunération

Luc Hujoel

Nele Roobrouck

Pascal De Buck, administrateur délégué (invité avec voix consultative)

Management Team

Le management team est chargé de la gestion journalière et opérationnelle de la société. Le management team formule également au Conseil d'administration des propositions d'investissements dans le cadre de la stratégie de l'entreprise.

Pascal De Buck, Administrateur délégué et CEO

Arno Büx, Chief Commercial Officer

Paul Tummers, Chief Financial Officer

Peter Verhaeghe, Chief Technical Officer

2. Le gaz et son infrastructure : des éléments cruciaux pour l'avenir énergétique

La transition énergétique : 3 défis élémentaires

En ligne avec l'Accord de Paris (COP21), l'UE a présenté un objectif ambitieux en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre : en 2030, elles devront avoir baissé d'au moins 40 % par rapport à 1990. L'Union européenne fixe également un autre objectif visant, d'ici 2030, à ce que 27 % de l'énergie produite provienne des renouvelables et à ce que l'efficacité énergétique augmente de 27 %. Par ailleurs, à travers sa *Clean Air Policy*, l'UE entend combattre les substances nocives dans l'air qui sont responsables, selon les estimations, d'environ 400 000 décès prématurés par an.

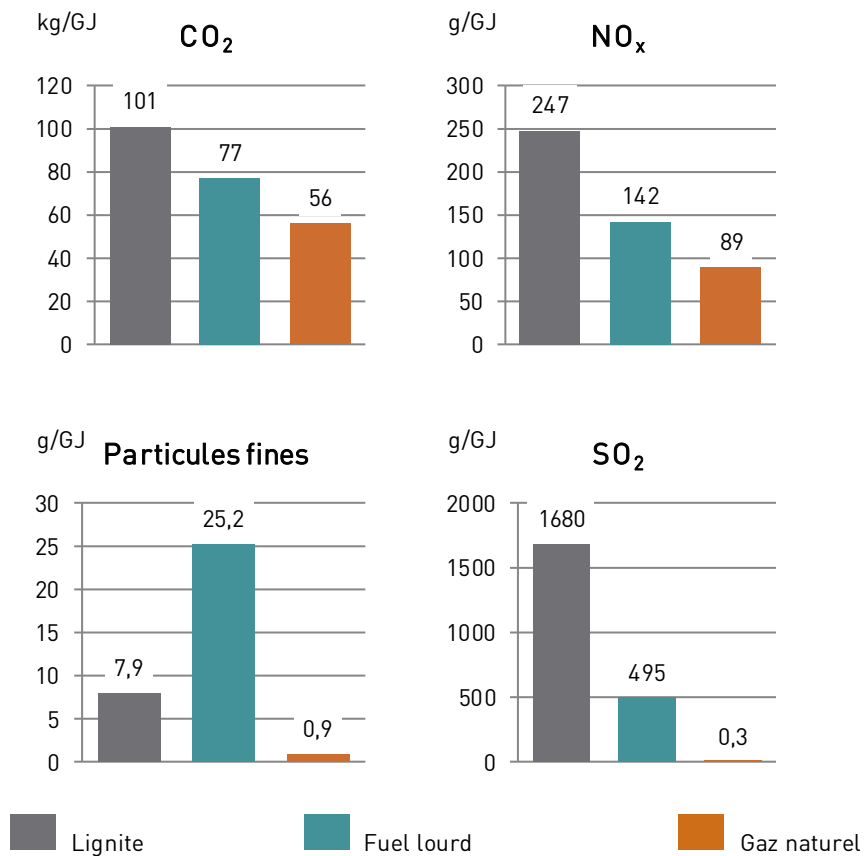
La transition énergétique nécessaire pour atteindre ces objectifs implique trois défis de base :

- veiller à une énergie durable respectueuse du climat et de la qualité de l'air ;
- continuer à garantir la sécurité d'approvisionnement en énergie ;
- construire un système énergétique financièrement abordable.

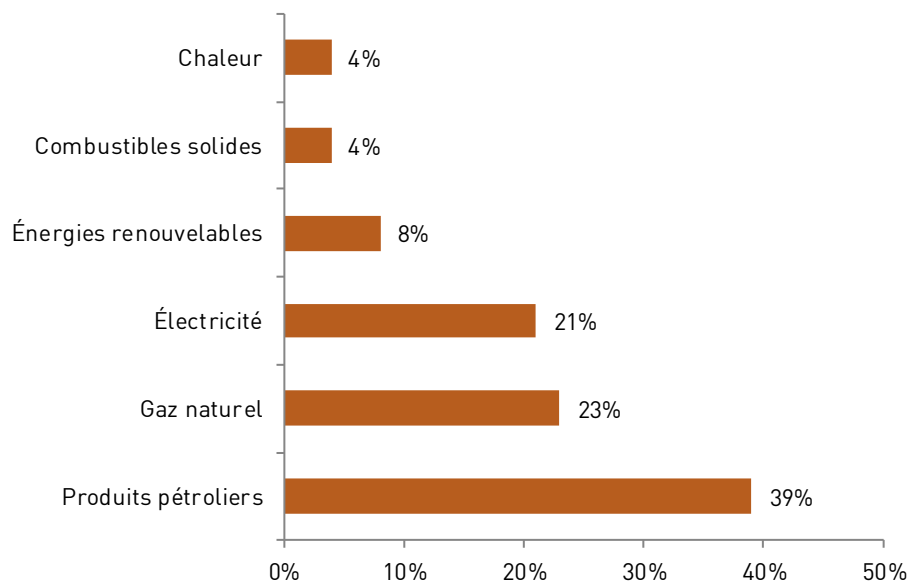
Selon Fluxys, la meilleure solution pour répondre aux trois défis élémentaires posés par la transition énergétique consiste à unir les forces de l'électricité, du gaz naturel et des énergies renouvelables, parmi lesquelles le gaz vert, et ce, de manière ouverte et pragmatique.

De cette manière, le gaz naturel et le gaz vert, entre autres, peuvent contribuer pleinement aux objectifs, une réponse adéquate peut être apportée à la variabilité de la production d'électricité à partir de renouvelables, une contribution substantielle peut être fournie quand des unités de production nucléaires ou au charbon sont mises hors service, et le système énergétique dans son ensemble peut rester financièrement abordable, tant pour les particuliers que pour les industries.

Changement climatique et qualité de l'air : aujourd'hui le gaz naturel, demain le gaz vert



EU28: demande en énergie des consommateurs finaux [EU DG Energy Reference scenario 2016]



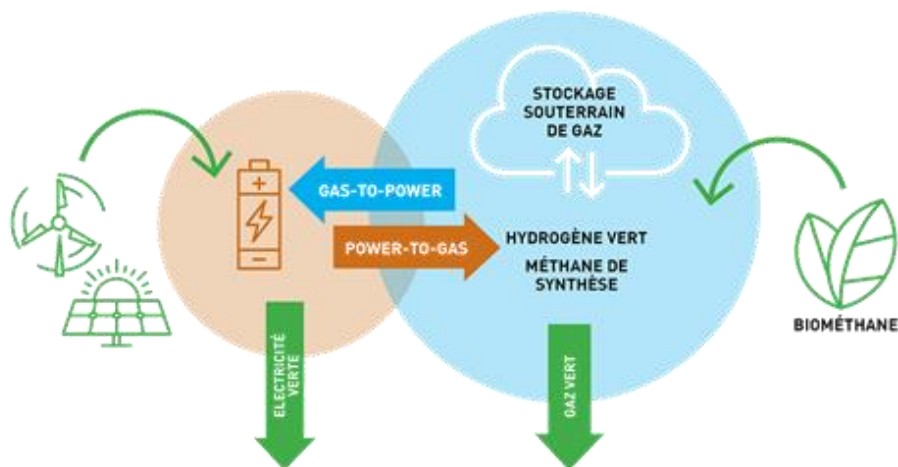
Dans le débat énergétique, l'accent est souvent mis sur la composante électrique. Fluxys attire l'attention sur l'importance d'élargir ce point de vue, à la lumière des parts des différentes composantes dans la demande en énergie des consommateurs. L'objectif européen visant à atteindre, à l'horizon 2030, un mix énergétique composé à 27 % d'énergies renouvelables signifie en effet que le reste de l'énergie doit provenir d'autres sources. Grâce à son profil d'émissions, le gaz naturel a un rôle important à jouer. Et le gaz vert peut en outre aider à accroître la part des énergies renouvelables.

Comparé aux autres sources d'énergie fossile, le gaz naturel affiche un profil nettement plus favorable en termes d'émissions nocives pour le climat (CO₂) et la qualité de l'air (particules fines, NO_x et SO_x). L'utilisation du gaz naturel en remplacement de l'essence, du diesel, du fuel (lourd) ou du charbon fournit dès lors des résultats immédiats.

Dans le domaine du **chauffage** par exemple, le passage des chaudières au mazout et anciennes chaudières au gaz à des appareils plus efficaces est grandement bénéfique. Même chose dans le **transport** : pour les voitures particulières, les petits camions et les bus, le gaz naturel représente une alternative importante. Et pour les gros camions de transport et la navigation, c'est probablement la seule actuellement. Les infrastructures permettant de faire le plein sont d'ailleurs en plein développement. Le gaz naturel est également la solution tout indiquée pour **l'industrie** ayant besoin d'une chaleur élevée.

Dans le futur, les émissions de CO₂ diminueront également grâce à l'injection croissante, dans l'infrastructure gazière, de **gaz vert**, un combustible neutre en carbone.

- **Le biométhane** est du gaz vert provenant des déchets organiques et tout comme le gaz naturel, il peut être utilisé pour cuisiner ou se chauffer. Dans cette optique, Fluxys et plusieurs autres entreprises européennes de transport de gaz ont demandé la réalisation d'une étude globale au consultant en énergie Ecofys. Cette étude révèle qu'il est possible, d'ici 2050, de faire grimper la production européenne de gaz renouvelable à plus de 120 mia m³ par an.
- Le gaz vert peut également être produit par la conversion d'électricité verte excédentaire en **hydrogène vert ou en méthane synthétique**, grâce à la technologie *Power-to-Gas*. La hausse continue de la capacité de production d'électricité verte permet également de renforcer le potentiel de la technologie *Power-to-Gas* pour offrir au système énergétique non seulement des possibilités de stockage et de la flexibilité, mais également du gaz vert.



Notre point de vue sur le futur système énergétique – Nous considérons que les sources d'énergie renouvelable et les infrastructures gazières et électriques formeront, dans le futur, les pierres angulaires d'une offre énergétique sûre, durable et compétitive. Dans ce nouveau paysage énergétique, notre infrastructure gazière se transforme en une plateforme pour un système renouvelable à part entière, dans lequel le gaz naturel et le gaz vert créent des synergies avec le système électrique. Les atouts respectifs de l'électricité et du gaz sont par ailleurs complémentaires : alors que l'électricité offre un large éventail d'applications à faible puissance, le gaz quant à lui, de par sa haute densité énergétique, délivre une puissance élevée, ce qui permet de stocker et de transporter sur de grandes distances des quantités considérables d'énergie. Ainsi, le gaz et les infrastructures gazières contribuent aux trois défis de base de la transition énergétique :

- veiller à une énergie durable respectueuse du climat et de la qualité de l'air ;
- continuer à garantir la sécurité d'approvisionnement en énergie ;
- construire un système énergétique financièrement abordable.

Sécurité d'approvisionnement : le gaz et son infrastructure offrent une solution à la variabilité de la production d'électricité au renouvelable

On s'attend que les énergies renouvelables continuent à gagner du terrain pour la production d'électricité. Tant pour le remplacement des centrales au charbon et au lignite que des unités nucléaires qui seront mises hors service pendant la prochaine décennie, les centrales au gaz auront indéniablement un rôle important à jouer à des capacités supplémentaires d'énergie éolienne ou solaire, de nouvelles interconnexions entre les réseaux haute tension et la gestion de la demande.

Les centrales électriques au gaz naturel peuvent en outre offrir, tant une charge de base qu'une flexibilité croissante à mesure qu'augmentent la production renouvelable et donc les variations d'électricité produite. Contrairement à la production au nucléaire, qui fournit essentiellement une capacité pleine charge, la flexibilité des centrales au gaz présente également l'avantage de permettre à la production renouvelable de poursuivre sa croissance.

Le gaz et son infrastructure sont nécessaires pour maintenir la compétitivité du futur système énergétique

Exploiter au maximum la complémentarité. Pour maintenir le coût total du système énergétique à un niveau compétitif, il est capital d'utiliser de manière optimale l'infrastructure gazière existante et d'exploiter au maximum la complémentarité entre les infrastructures de gaz naturel et d'électricité. En effet, le transport d'une même quantité d'énergie via l'infrastructure de gaz naturel (à haute pression) se révèle 10 fois plus économique qu'à travers l'infrastructure électrique (haute tension).

Dans cette optique, Fluxys et diverses autres entreprises de transport de gaz européennes ont demandé au consultant énergétique Ecofys la réalisation d'une étude globale. Cette dernière montre que dans l'UE, l'introduction du gaz vert dans l'infrastructure gazière existante pourra, en 2050, représenter une économie annuelle d'environ 140 milliards d'euros par rapport à un système énergétique sans gaz.

Stockage efficace d'énergie. À mesure que la capacité installée augmente pour la production au renouvelable, les excédents d'électricité croissent également, et donc l'importance de son stockage.

- Le stockage dans des batteries et des centrales de pompage n'offre qu'une solution à court terme, pour une capacité limitée.
- Par ailleurs, le besoin de stockage saisonnier à grande échelle va lui aussi augmenter : l'idée est grosso modo de pouvoir utiliser le surplus d'énergie éolienne et solaire de l'été pour contrebalancer les déficits hivernaux. La technologie *Power-to-Gas* peut offrir une solution à cette problématique : elle transforme l'électricité en gaz vert qui peut être conservé dans le stockage de gaz existant.

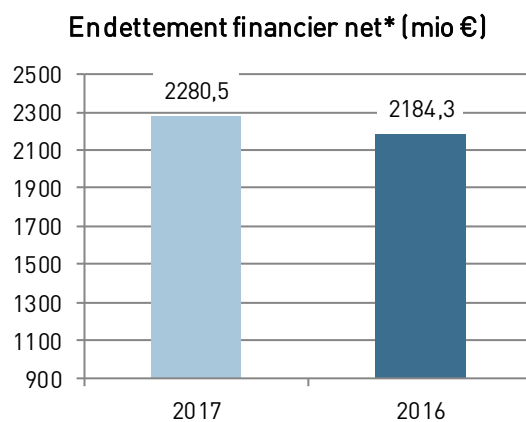
Gestion efficace de la demande de pointe. Une électrification à grande échelle du chauffage et du transport ferait augmenter les besoins de pointe en électricité de manière colossale, rendant nécessaires des investissements supplémentaires dans le système électrique (capacité de production et de réseau suffisante) et chez le consommateur contraint d'adapter son installation. Le gaz naturel et le gaz vert permettent quant à eux de diminuer le CO₂ et d'augmenter la qualité de l'air, mais aussi de limiter ces investissements supplémentaires dans le système énergétique, tandis que les consommateurs peuvent continuer à utiliser une technologie gazière très efficace.

3. Situation financière : informations clés

3.1. Principaux chiffres financiers 2017 (consolidés)

Ratios financiers		
	2017	2016
Solvabilité :		
Quotient de (i) l'endettement financier net* et (ii) de la somme des capitaux propres et de l'endettement financier net*	49%	48%
Couverture des intérêts :		
Quotient de (i) la somme des FFO* et dépenses d'intérêts et (ii) des dépenses d'intérêts	7,7	6,4
Endettement financier net*/RAB étendue* :		
Quotient de (i) l'endettement financier net et (ii) de la RAB étendue	45%	42%
FFO*/endettement financier net* :		
Quotient (i) des FFO et (ii) de l'endettement financier net	23%	24%
RCF*/endettement financier net* :		
Quotient (i) du RCF et (ii) de l'endettement financier net	15%	14%

*Voir glossaire p. 217



*Hors dette réglementaire

Indicateurs		
	2017	2016
RAB * (en mio €)	5.031,4	5.226,0
Transport	2.802,4	2.829,2
Stockage	253,3	259,0
Terminalling de GNL	328,0	348,0
Autres investissements corporels hors RAB * (en mio €)	1.647,7	1.789,8

*Voir glossaire p. 217

Compte de résultat	(en milliers d'euros)	31.12.2017	31.12.2016
Produits des activités ordinaires		1.012.986	1.027.448
EBITDA*		667.734	668.116
EBIT*		255.598	251.572
Résultat net		165.109	118.284
Bilan	(en milliers d'euros)	31.12.2017	31.12.2016
Investissements de la période en immobilisations corporelles		144.100	152.675
Total des immobilisations corporelles		4.071.140	4.315.600
Capitaux propres		2.331.044	2.403.901
Endettement financier net *		2.280.502	2.184.271
Total du bilan consolidé		6.494.606	6.584.994

*Voir glossaire p. 217

3.2. Fluxys SA – Résultats 2017 (consolidés)

Périmètre de consolidation :

Cette année, le périmètre de consolidation et les pourcentages d'intérêts ont évolué comme suit :

Durant le premier semestre 2017, Fluxys a absorbé Fluxys Finance avec effet rétroactif comptable et fiscal au 1er janvier 2017. Cette fusion par absorption n'a pas d'effet sur les états financiers consolidés. Elle a toutefois généré la comptabilisation d'un profit (badwill de fusion) dans les comptes statutaires de Fluxys SA.

Fluxys Europe a créé Fluxys Germany Holding qui a acquis 90% de Fluxys Deutschland. Cette restructuration intragroupe n'a aucun effet sur les états financiers du groupe Fluxys SA.

Fluxys Deutschland a pris une participation de 16,5% dans le projet Eugal (European Gas Pipeline Link).

En 2017, Fluxys a également acquis une participation de 51% dans Eloops, société qui a pour but d'optimiser les réservations de capacités sur le marché allemand. Cette société est consolidée par la méthode de mise en équivalence.

Enfin, Fluxys SA a acquis 0,03% complémentaires en Fluxys Belgium et détient dorénavant 90% de la société.

Produits de activités ordinaires :

Le chiffre d'affaires réalisé par le groupe Fluxys s'élève à 1.013,0 M€ en 2017 contre 1.027,5 M€ en 2016. Hors impact de la diminution des taux des GBP et CHF, le chiffre d'affaires est en progression, principalement grâce aux ventes interruptibles réalisées par FluxSwiss.

Il se décompose comme suit :

- 509,0 M€ générés par les activités de transport, stockage, terminalling et complémentaires en Belgique, soit 50,2 % du total des produits ordinaires, et
- 504,0 M€ générés par les activités hors de la Belgique, soit 49,8 % du total des produits ordinaires.

EBITDA :

Le groupe Fluxys a généré un EBITDA de 667,7 M€ en 2017, stable par rapport à 2016 (668,1 M€). Fluxys dispose ainsi de solides moyens financiers lui permettant d'entretenir et de développer son infrastructure dans un contexte de plus en plus international.

Résultat net :

Le résultat net du groupe Fluxys s'élève à 165,1 millions € en 2017, contre 118,3 millions € en 2016, soit une augmentation de 46,8 millions €.

La réforme de l'impôt des sociétés en Belgique génère une révision importante et non-récurrente de 31,8 M€ des impôts différés comptabilisés dans le passé. L'augmentation du résultat net consolidé qui en découle n'a cependant aucun impact sur le résultat distribuable et le dividende de Fluxys. En effet, le rendement net autorisé par la régulation au bénéfice des actionnaires n'est pas impacté par le niveau des impôts. La réforme fiscale aura cependant un effet favorable sur les tarifs futurs car la diminution des impôts liée à la révision des taux réduira les coûts à couvrir par les tarifs.

Le solde de la révision des impôts différés liés aux réévaluations et aux avantages du personnel en Belgique est comptabilisé dans les autres éléments du résultat global (+36,4 M€).

L'évolution du résultat s'explique, par ailleurs, par l'évolution des cotations OLO (0,74% en 2017 contre 0,49% en 2016) qui génère une augmentation du rendement régulé autorisé dans le segment « Belgique ». De plus, ce dernier bénéficie de la progression du résultat des activités non régulées. Ensemble, ces deux éléments représentent un impact de 5,5 M€.

Au niveau du segment « Europe », la progression du résultat net s'explique principalement par les ventes de capacités interruptibles en FluxSwiss, par la première contribution favorable de Dunkerque LNG, le terminal ayant été mis en service au 1er janvier 2017 ainsi que par la diminution des coûts liés aux dettes.

Investissements dans des projets d'infrastructure :

En 2017, le groupe Fluxys a réalisé des investissements en infrastructure pour un montant de 144,1 M€ dans ses trois activités de base (transport, stockage et terminalling GNL), dont 58 % ont été consacrés à des projets d'infrastructure en Belgique et 42 % à des investissements d'infrastructure hors Belgique.

Participations financières :

Le groupe Fluxys a investi 218,1 M€ dans ses participations financières, principalement dans le projet TAP.

Evolution des devises :

Les différentes rubriques bilantaires ont été impactées en 2017 par un effet défavorable de l'évolution des devises GBP et CHF. Les écarts de conversion ont un impact de -56,6 M€ sur les capitaux propres du groupe.

3.3. Fluxys SA – Résultats 2017 (en normes belges)

Durant le premier semestre 2017, Fluxys SA a absorbé Fluxys Finance avec effet rétroactif comptable et fiscal au 1er janvier 2017. Fluxys SA centralise dorénavant la gestion de la trésorerie et des financements du groupe. Cette fusion a généré la comptabilisation d'un profit (badwill de fusion) d'un montant de 4.679 k€ dans les comptes statutaires de Fluxys SA.

Le résultat net de Fluxys s'élève à 83.228 k€, contre 126.821 k€ l'année précédente. Le résultat de l'exercice est essentiellement constitué par les dividendes versés par Fluxys Belgium et par la comptabilisation du badwill susmentionné. En 2016, le résultat enregistrait en outre les dividendes versés par Fluxys Finance et par Fluxys Europe, cette dernière n'ayant pas distribué de dividendes en 2017.

Si la proposition d'affectation du résultat est acceptée par l'Assemblée générale, le dividende brut total s'élèvera à 138.839 k€ pour l'exercice 2017.

3.4. Perspectives 2018

Compte tenu de la poursuite du développement de ses activités et, sauf circonstances imprévues, Fluxys s'attend, à OLO constant, à pouvoir distribuer, au terme de l'exercice 2018, un dividende au moins équivalent au dividende récurrent de 2017.

4. Contexte de marché et développement des activités

4.1. Transport

Dynamique de demande et d'offre sur le marché du gaz naturel

La demande repart à la hausse en Europe. Les chiffres provisoires pour 2017 indiquent que la demande de gaz naturel a augmenté d'environ 3 % à l'échelle mondiale, une hausse particulièrement marquée en Chine et en Europe, suivies par les pays de la Communauté des États indépendants, l'Afrique et le Moyen-Orient.

L'augmentation de la demande en Europe est évaluée à 5 % et marque la troisième année consécutive de hausse, après le recul constaté durant la période 2011–2014. Les principaux facteurs de croissance furent la relance économique et l'augmentation de la production d'électricité au gaz naturel, dont la flexibilité a permis de compenser l'indisponibilité de la production nucléaire.

La production européenne toujours en recul. La production de gaz naturel en Europe demeure structurellement faible, de par l'épuisement de réserves de gaz conventionnelles. Le recul s'accélère encore en raison des limites successives fixées aux Pays-Bas pour la production du champ de Groningen, une mesure qui vise à limiter le risque de séismes.

Cette diminution de la production européenne de gaz naturel implique donc un besoin important de nouveaux flux d'importation. En 2017, les importations étaient supérieures d'environ 80 mia m³ au niveau de 2014 et il est attendu que les besoins en importations continuent d'augmenter d'environ 50 mia m³ par an à l'horizon 2040. De par sa situation, l'infrastructure de Fluxys est bien positionnée pour assurer son rôle dans les nouveaux flux qui résulteront des importations supplémentaires.

En 2017, les besoins d'importation à la hausse ont été principalement amortis par du gaz de canalisation supplémentaire en provenance de Russie et de Norvège, et par une importation plus élevée de gaz naturel liquéfié (GNL) par navire.

Capacités de transport : transition vers un marché à court terme

Les utilisateurs du réseau optimisent leur portefeuille de capacités. Depuis quelques années déjà, la vente de capacités sur le marché européen du transport de gaz naturel est sous pression en raison de multiples facteurs. Pour commencer, il y a la demande de gaz naturel elle-même. Bien que les chiffres provisoires de demande de gaz naturel en 2017 indiquent une hausse d'environ 5 % par rapport à 2016, le niveau de consommation est toujours inférieur d'environ 10 % à celui d'il y a 10 ans. À cela s'ajoute le fait que les utilisateurs de réseau optimisent de plus en plus leur portefeuille de capacités : ils calculent les quantités à contracter le plus précisément possible en estimant les capacités exactes nécessaires pour fournir leurs clients. Parallèlement, les gestionnaires de réseau de transport doivent veiller, à tout moment, à ce que suffisamment de capacité de pointe reste disponible.

Le long terme cède du terrain au profit du court terme. Cette évolution vers une optimisation croissante des portefeuilles de capacités a également pour conséquence que les réservations de capacités à long terme cèdent de plus en plus du terrain aux réservations de capacités à court terme. Ainsi, les fournisseurs achètent leur gaz naturel de plus en plus à court terme sur les points de négoce gazier, ce qui se traduit par un plus grand nombre de contrats de capacités à court terme. Cette transition vers des contrats à court terme est accentuée par les nouvelles règles européennes harmonisées en matière d'utilisation des réseaux. Les contrats à long terme qui arrivent à échéance, par exemple, ne peuvent plus être remplacés par de nouveaux contrats à long terme : dès qu'ils arrivent à échéance, les capacités ainsi libérées doivent être vendues aux enchères. Et vu que les capacités disponibles dans le Nord-Ouest de l'Europe sont amplement suffisantes, les utilisateurs de réseau sont enclins à acheter uniquement des capacités à court terme.

Défis pour les gestionnaires de réseau de transport. Avec les contrats à long terme, les gestionnaires de réseau de transport disposent de perspectives de revenus stables sur une longue période, quel que soit le taux d'utilisation de l'infrastructure. Plus les capacités sont vendues à court terme, plus les revenus fluctuent en fonction de l'utilisation réelle des capacités. Pour les opérateurs d'infrastructures régulées cette évolution représente un défi majeur, puisque la base des coûts reste la même, que l'utilisation des capacités soit plus ou moins importante.

Accent mis sur les tarifs compétitifs

Dans un marché de transport de frontière à frontière où les réservations à court terme prennent de plus en plus le pas, il est essentiel de maintenir des tarifs compétitifs. Grâce à des efforts d'efficacité permanents et aux faibles taux d'intérêts, Fluxys Belgium a pu, depuis janvier 2018, faire baisser ses tarifs de transport d'environ 7,5 %. En Allemagne, Fluxys Deutschland a, depuis 2018, diminué de 20 % les tarifs de capacités dans la canalisation NEL, tandis que Fluxys TENP a maintenu une solide compétitivité avec ses tarifs dans la canalisation TENP, malgré l'augmentation tarifaire qui s'est avérée nécessaire dans le cadre du système régulateur en place.

Les ventes de capacités restent stables

Capacités de transit international de gaz naturel. Pour ce qui est de la vente de capacités à court terme, les différentes entreprises du groupe ont veillé, via une approche orientée client, à une vente optimale en fonction des conditions de marché et des différences de prix entre les points de négociation. En Suisse, de nouveaux produits de capacités ont pu être développés rapidement afin d'apporter une réponse aux attentes spécifiques du marché. En Belgique, les contrats à long terme conclus dans le cadre de la liaison Dunkerque-Zeebrugge ont pris effet, et ce dès la mise en service du terminal GNL de Dunkerque.

Capacité de livraison sur les marchés nationaux. En Belgique, les réservations de capacités vers les réseaux de distribution ont augmenté en vue de pouvoir disposer d'une capacité de pointe plus importante vu le nombre accru de raccordements pour les ménages et les PME. En Suède, les capacités réservées ont baissé, entre autres en raison de l'hiver doux.

Flux gaziers : l'infrastructure de Fluxys réagit en souplesse aux changements dans les livraisons de flexibilité

La fermeture du plus grand site de stockage du Royaume-Uni (Rough) depuis 2016 (voir p. 46) a considérablement chamboulé les livraisons de flexibilité sur le marché du Nord-Ouest de l'Europe. Dans cette situation de marché, l'infrastructure du groupe Fluxys a une nouvelle fois fait preuve des capacités de réaction souple dont elle dispose. En juillet et en août, de grandes quantités de gaz naturel en provenance de la canalisation Interconnector ont traversé le réseau belge en direction de l'Allemagne et des Pays-Bas. Durant l'hiver, d'importants volumes de gaz naturel en provenance d'Allemagne et des Pays-Bas sont passés par le réseau belge, pour ensuite être dirigés vers la France et, via la canalisation Interconnector, vers le Royaume-Uni.

L'infrastructure en Suisse a elle aussi fait preuve d'une grande réactivité. Lors d'épisodes froids en Italie ou lors de l'interruption d'autres axes d'approvisionnement vers le marché italien, la canalisation Transitgas a rapidement pu acheminer les volumes nécessaires dans la péninsule transalpine afin de contribuer à l'équilibre du marché.

Fluxys et Snam sont les seuls actionnaires d'Interconnector

Fluxys et Snam ont acquis en mars 2018 la part de 33,5 % détenue par la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) dans la canalisation Interconnector. La transaction permet à la CDPQ d'intégrer la gestion de sa part d'Interconnector dans sa participation de 20 % dans Fluxys. Depuis la transaction, Fluxys et Snam sont les seuls actionnaires de l'entreprise avec une participation de respectivement 76,32 % et 23,68 %. Les contrats initiaux de capacité à long terme pour la canalisation Interconnector arrivant à échéance en octobre 2018, l'entreprise se prépare à un nouvel environnement de marché dans lequel les contrats à court terme et la flexibilité commerciale sont prépondérants.

Maintenance de longue durée sur l'infrastructure TENP

A la suite d'inspections approfondies réalisées sur l'une des deux canalisations TENP, les actionnaires de TENP ont, par mesure de précaution, pris la décision en 2017 de faire réaliser des examens complémentaires et, par conséquent, de mettre temporairement hors service une grande partie de la canalisation. De ce fait, les capacités disponibles dans l'infrastructure seront réduites pendant une longue période, probablement jusqu'en septembre 2020. En collaboration avec d'autres gestionnaires de réseau de transport, Fluxys TENP veille à ce que les utilisateurs du réseau concernés dans le Sud de l'Allemagne puissent disposer de capacités suffisantes pour fournir du gaz naturel sur les marchés locaux. Des flux de gaz naturel les plus élevés possible seront maintenus en direction de l'Italie.

Belgique/France : premier point d'interconnexion virtuel dans le Nord-Ouest de l'Europe.

En 2017, Fluxys Belgium et GRTgaz ont lancé Virtualys, le premier point d'interconnexion virtuel du Nord-Ouest de l'Europe. Virtualys regroupe tous les points d'interconnexion physiques de gaz naturel à haut pouvoir calorifique entre la France et la Belgique. Au lieu de réserver des capacités et de nommer sur un ou plusieurs des points d'interconnexion physiques entre les deux marchés, les utilisateurs du réseau peuvent désormais gérer leurs flux de gaz en utilisant uniquement Virtualys. Fluxys Belgium et GRTgaz se chargent de la logistique complexe sous-jacente.

La mise en place de points d'interconnexion virtuels découle du Code de Réseau européen pour les Mécanismes d'Allocation de Capacité. L'idée de base est que les points d'interconnexion virtuels facilitent la circulation du gaz, en toute flexibilité, à travers l'Union européenne selon les signaux de prix émis par les points de négoce gazier, pour ainsi favoriser la concurrence et améliorer la formation des prix sur le marché du gaz.

En Allemagne, 15 points d'interconnexion virtuels doivent être créés au total. Fluxys TENP et Fluxys Deutschland collaborent activement à la mise en place des points d'interconnexion virtuels pour leur infrastructure.

Le négoce de gaz en Belgique poursuit sur sa lancée

Le négoce de gaz en Belgique dépasse le cap des 1 000 TWh. En 2017, Fluxys Belgium a procédé à une harmonisation de ses services de négoce de gaz en rassemblant le négoce de gaz notionnel et physique sous la dénomination 'ZTP'. Les volumes échangés au point de négoce ZTP ont augmenté de près de 10 % en 2017, pour atteindre 1 008 TWh. Ainsi, le cap des 1 000 TWh, qui équivaut à plus de 5 fois la consommation annuelle de la Belgique, a été franchi pour la première fois.

Augmentation de 46 % pour le négoce de gaz notionnel. Le négoce notionnel au ZTP a poursuivi en 2017 sur sa lancée des dernières années : les volumes échangés ont augmenté de 46 %, tandis qu'un nouveau record journalier a été battu en décembre, à 1,4 TWh. Le négoce notionnel au ZTP a par ailleurs fortement grimpé en 2017 dans le classement annuel que la *European Federation of Energy Traders* (EFET) établit pour les points de négoce gazier en Europe.

Index de prix du gaz mensuel pour ZTP. Depuis septembre 2017, un index mensuel ZTP est disponible et permet aux consommateurs finaux et fournisseurs de faire indexer leurs contrats de gaz naturel sur le prix de négoce du gaz en Belgique. Grâce à son prix avantageux, l'index mensuel ZTP représente une alternative attrayante aux références de prix habituelles dans les contrats de gaz naturel.

Passage du gaz naturel à bas pouvoir calorifique au gaz naturel à haut pouvoir calorifique

L'épuisement progressif du champ de Groningen, qui produit du gaz naturel à bas pouvoir calorifique (ou gaz L), a poussé le gouvernement néerlandais à procéder à un arrêt graduel et systématique de l'exportation de gaz naturel en provenance de ce champ. Les exportations vers l'Allemagne diminueront progressivement entre 2020 et 2030, tandis qu'il sera mis un terme à celles vers la Belgique et la France entre 2024 et 2030. En outre, l'extraction de gaz naturel du champ qui s'épuise progressivement s'accompagne de séismes, d'où la décision de limiter la production du champ de Groningen depuis 2014. Cette limitation reste au cœur du débat. Ainsi, en 2017, le plafond de production a une nouvelle fois été abaissé pour atteindre environ 210 TWh par an, tandis qu'il est à nouveau envisagé de limiter la production depuis le séisme survenu le 8 janvier 2018.

Actuellement, la Belgique importe environ 50 TWh de gaz L par an pour la consommation belge. Parallèlement, le réseau belge sert également de corridor permettant d'acheminer chaque année environ 45 TWh de gaz L vers la France. En concertation avec les pouvoirs publics et l'industrie belge du gaz, Fluxys Belgium a élaboré son planning de conversion et est prête à achever la conversion dans les délais proposés, en 2029. Grâce aux bonnes interconnexions avec les réseaux voisins et aux sources de gaz H présentes, les importations de gaz L peuvent être remplacées sans problème.

À l'heure actuelle, l'Allemagne consomme environ 230 TWh de gaz naturel à bas pouvoir calorifique. Ces volumes devront eux aussi être progressivement remplacés d'ici 2030 par du gaz naturel à haut pouvoir calorifique issu d'autres sources. Grâce au projet Alpine reverse flow (voir p. 50), des capacités seront disponibles pour le marché en vue d'acheminer en Allemagne du gaz en provenance du sud. Par ailleurs, le plan de développement du réseau allemand prévoit la pose de la canalisation Zeelink, qui viendra renforcer les capacités permettant de faire circuler vers l'Allemagne du gaz en provenance de l'ouest, en passant par le point d'interconnexion belgo-allemand d'Eynatten.

4.2. Stockage

Les conditions de marché demeurent difficiles pour le stockage en Europe

Suroffre. Depuis quelques années, l'Europe connaît une relative surabondance de possibilités de stockage, tandis que le gaz naturel est disponible à foison sur les points de négoce gazier. Cela engendre des différences de prix été/hiver structurellement faibles, qui jouent en la défaveur du stockage physique de gaz naturel.

Dans ce contexte, plusieurs sites de stockage ont été mis hors service, notamment en France et en Allemagne, tandis que différents pays européens font de plus en plus appel à leurs infrastructures de stockage comme éléments participant à la sécurité d'approvisionnement. En 2017, des initiatives ont donc été entamées à l'échelle européenne afin de déterminer la méthode indiquée en vue de valoriser le rôle du stockage sur le marché.

Pour les opérateurs de stockage, le défi consiste à poursuivre le développement de produits et services qui répondent au mieux aux besoins changeants des clients de stockage. Dans ce contexte, il est important que le cadre réglementaire continue à offrir la possibilité de répondre de manière flexible aux besoins du marché.

Fermeture du plus grand site de stockage du Royaume-Uni. À la mi-2017, l'opérateur du site de stockage de Rough, au Royaume-Uni a annoncé que l'installation allait, pour des raisons techniques, être définitivement mise hors service. Rough était le plus grand site de stockage du Royaume-Uni : il représentait 70 % de la capacité de stockage du pays. Le site était déjà indisponible depuis la mi-2016 mais la disparition de cette capacité de stockage implique néanmoins d'importantes évolutions des livraisons de flexibilité sur le marché du Nord-Ouest de l'Europe.

Le stockage de Loenhout est totalement réservé pour la saison 2017–2018. En Belgique, la capacité du site de stockage de Loenhout est réservée à 60 % dans le cadre de contrats à long terme. Lors de la fermeture du site de stockage de Rough au Royaume-Uni, Fluxys Belgium a pu vendre les capacités restantes pour la saison de stockage 2017–2018 en proposant rapidement des solutions commerciales en vue de répondre aux nouveaux besoins de flexibilité.

Contexte difficile pour le stockage de Skallen. En Suède, à cause des conditions de marché difficiles, les capacités vendues au site de stockage de Skallen ont été presque nulles. À la lumière du contexte de marché actuel, le stockage est temporairement mis hors service pour la saison 2018-2019.

4.3. Terminalling de GNL

Les importations de GNL en Europe augmentent

En Europe, les importations de GNL ont augmenté d'environ 4,5 millions de tonnes pour atteindre plus ou moins 40 millions de tonnes (environ 54 mia m³ de gaz naturel). Cette croissance a surtout été marquée dans les pays du Sud de l'Europe.

En 2017, les pays producteurs de GNL ont exporté plus de 30 millions de tonnes de GNL en plus qu'en 2016 (environ 42 mia m³ de gaz naturel). Environ 22 millions de tonnes de GNL provenaient de nouvelles capacités de production mises en service en Australie et aux États-Unis. De par les prix faibles du gaz naturel en Europe, les volumes de GNL supplémentaires ont pour la plupart pris la direction des autres marchés régionaux. Plus de 40 % de la production supplémentaire est partie vers la Chine, qui est ainsi devenue le deuxième plus grand importateur de GNL derrière le Japon.

Terminal de Zeebrugge : l'activité de GNL à petite échelle est en plein essor

Au Terminal GNL de Zeebrugge, les clients disposent de contrats à long terme pour le déchargement de 110 grands méthaniers par an. En 2017, la quantité de GNL déchargée pour regazéification et injection dans le réseau est restée stable au Terminal, malgré un nombre moins élevé de méthaniers déchargés. La demande de chargement de grands méthaniers est quant à elle en net recul.

Outre le transbordement de grands volumes de GNL, le Terminal de Zeebrugge diversifie son offre afin de répondre au nouveau marché du GNL à petite échelle (voir 'Le gaz naturel comme carburant pour le transport : Fluxys est active sur différents fronts', p. 53). Ainsi, de petits méthaniers et des camions-citernes peuvent venir y charger du GNL. D'autres terminaux de GNL de la région développent eux aussi des services de GNL à petite échelle. Malgré cette concurrence en hausse, le nombre de mouvements de petits méthaniers et de camions-citernes de GNL à Zeebrugge est resté stable en 2017 par rapport à 2016.

Une nouvelle étape de la diversification des services au Terminal GNL en 2017 a été franchie avec la mise en service du second appontement, qui permet désormais également aux navires de soutage de GNL d'être chargés. Le second appontement permet également au Terminal de répondre de manière flexible à des demandes de services simultanées ou se succédant à fréquence élevée.

Mise en service du terminal GNL de Dunkerque

Le 1^{er} janvier 2017, les opérations commerciales ont commencé au terminal GNL de Dunkerque. Durant la première année de fonctionnement du terminal, 10 navires sont venus y décharger du GNL. Au total, ce sont environ 10 TWh de gaz naturel qui ont été regazéifiés et émis vers les marchés français et belge. En outre, ce gaz naturel a également pris la direction d'autres marchés finaux en passant par le réseau belge.

5. Projets pour l'ouverture de nouvelles sources ou nouveaux axes d'approvisionnement pour l'Europe

La pose du Trans Adriatic Pipeline avance bien

Fluxys est partenaire à 19 % dans la canalisation Trans Adriatic Pipeline (TAP). Cette dernière est actuellement en construction et forme le dernier maillon du Corridor gazier sud-européen qui permettra, dès 2020, d'approvisionner l'Europe en gaz naturel provenant du champ de Shah Deniz en Azerbaïdjan. Dans une première phase, la canalisation pourra transporter jusqu'à 10 milliards de mètres cubes de gaz naturel par an. Par la suite, cette capacité pourra passer à 20 milliards de mètres cubes par an moyennant des investissements supplémentaires relativement limités. Le gaz proviendra de différentes sources, situées entre autres dans l'ensemble de la région caspienne, au Moyen-Orient et dans l'est de la Méditerranée.

L'ouverture de nouvelles sources fera du TAP un chaînon important pour la diversification des sources et la sécurité d'approvisionnement en gaz naturel de l'Europe. Dans ce contexte, l'Europe a conféré au TAP le statut de Projet d'Intérêt commun (*Project of Common Interest* - PCI) dans le cadre de la *Trans-European Networks for Energy* (TEN-E).

Depuis le lancement des travaux en 2016, le Trans Adriatic Pipeline a fait du chemin. Fin 2017, le projet était terminé à près de 65 %.

- En Grèce et en Albanie, les terrains avaient déjà été remis dans leur état d'origine sur 380 kilomètres des 765 kilomètres que compte le tracé.
- A Fier (Albanie) et à Kopoi (Grèce), la construction d'une station de compression a commencé. Les deux stations respectent le planning prévu pour être mises en service à temps.
- A Kavala (Grèce) ainsi qu'au point d'atterrissage en Italie, le projet TAP se heurte à la résistance des riverains. Dans un esprit de bon voisinage et de concertation avec les riverains et les pouvoirs publics, TAP met tout en œuvre pour apporter une réponse aux inquiétudes locales et mettre la canalisation en service à temps.

Le financement du projet TAP entre dans sa dernière phase. Les Termes et Conditions détaillés seront envoyés aux banques commerciales dans le courant du deuxième trimestre 2018 tels que convenus avec les prêteurs de référence (BEI, EBRD, BPI, SACE et Euler Hermes). Le projet a franchi une étape importante en début d'année 2018 lorsque le conseil d'administration de la BEI a publiquement annoncé sa décision de financer, jusqu'à 1,5 milliard d'euros, le gazoduc Trans-adriatique.

Ceci confirme que le projet est bien reconnu par le Conseil des ministres, la Commission européenne et le Parlement européen comme une composante stratégique importante de la politique énergétique européenne (projet d'intérêt commun).

La clôture du financement étant prévue pour le dernier trimestre de cette année.

Le projet Alpine reverse flow suit le planning

Via les canalisations TENP et Transitgas, du gaz circule actuellement du nord au sud depuis la Belgique et les Pays-Bas en direction de l'Italie, en passant par l'Allemagne et la Suisse. Via la canalisation Transitgas, du gaz circule également depuis la France vers la Suisse et l'Italie. Grâce au projet Alpine reverse flow, les canalisations TENP et Transitgas seront bidirectionnelles : dès 2018, du gaz pourra également circuler depuis l'Italie vers la France et l'Allemagne, en passant par la Suisse.

Le gaz qui sera acheminé depuis l'Italie via ce projet ne proviendra pas seulement de sources présentes dans le nord de l'Afrique et de la Russie, ou du GNL importé en Italie. Quand la canalisation Trans Adriatic Pipeline sera mise en service, le projet Alpine reverse flow permettra également d'acheminer du gaz naturel importé en Italie via le Corridor gazier sud-européen en direction des marchés du nord de l'Europe (voir p. 49).

Ce projet permettra également de développer toute la fonctionnalité des points de négoce gazier NCG en Allemagne, PEG en France et PSV en Italie et aux prix des différents marchés de converger davantage.

Le projet Alpine reverse flow est né d'une collaboration entre les gestionnaires de réseau de transport de quatre pays : Snam en Italie, FluxSwiss en Suisse, GRTgaz en France et Fluxys TENP et OGE en Allemagne.

De par l'arrivée de nouvelles sources de gaz en provenance du sud, et grâce aux meilleures connexions entre les points de négoce gazier, le projet Alpine reverse flow est important pour la sécurité d'approvisionnement, la diversification des sources et l'intégration du marché gazier européen. Dans cette optique, le projet a été repris dans la liste des Projets d'Intérêt Commun européens (Project of Common Interest - PCI) et reçoit également un soutien européen via le programme *Connecting Europe Facility*.

Des investissements sont nécessaires pour ce projet, entre autres dans les stations de compression de Ruswill (Suisse) et de Hügelsheim (Allemagne), afin de pouvoir inverser le sens des flux. En Suisse, les travaux sont terminés, et ils touchent presque à leur fin en Allemagne. Dès octobre 2018, le marché aura à disposition des capacités permettant de faire circuler du gaz du sud au nord.

Dans le cadre du projet Alpine reverse flow, une installation industrielle de désodorisation sera également construite en Allemagne. Grâce à cette installation, les gestionnaires de réseau de transport concernés disposeront d'une flexibilité accrue pour l'envoi de gaz vers l'Allemagne si celui-ci provient en partie de France et présente donc une certaine concentration de substance odorante. En Allemagne, aucune substance odorante n'est admise dans les réseaux de transport, contrairement aux pratiques en vigueur en Suisse, Italie et France. Grâce à l'installation de désodorisation, la substance odorante peut être retirée des flux de gaz naturel.

Fluxys est partenaire du projet de canalisation EUGAL

En octobre 2017, Fluxys a acquis une participation de 16,5 % dans le projet de canalisation EUGAL en Allemagne (Europäische Gas-Anbindungsleitung). Le projet comprend la construction de deux canalisations parallèles en vue de transporter du gaz russe depuis le point d'atterrissage de la future canalisation Nord Stream II, dans le nord de l'Allemagne, en direction du sud jusqu'à la frontière avec la République tchèque. Cette canalisation augmentera la capacité d'importation européenne de 51 mia m³ par an. La préparation des terrains en vue de la construction de la station d'atterrissage a débuté dans le nord de l'Allemagne, et selon le planning actuel, la construction de l'infrastructure commencera en août 2018 pour une mise en service prévue en 2020.

Terminal GNL de Zeebrugge : un rôle de transbordement pour d'autres marchés de GNL

Depuis la mi-2015, des travaux sont en cours au Terminal de Zeebrugge pour la construction d'un cinquième réservoir de stockage de GNL et d'installations de process annexes. La mise en service est attendue courant 2019. Ces investissements découlent du contrat à long terme conclu en 2015 avec Yamal Trade en vue du transbordement, au Terminal, d'un volume allant jusqu'à 8 millions de tonnes de GNL par an (environ 123 TWh de gaz naturel). L'objectif est de transférer le GNL importé par des méthaniers brise-glace depuis le nouveau terminal de production de Yamal, dans le nord de la Sibérie, à bord de méthaniers conventionnels qui transporteront ensuite leur cargaison vers leur destination finale. Le réservoir de stockage de GNL supplémentaire servira de tampon pour le transbordement de GNL entre deux navires qui ne sont pas amarrés au même moment.

Avec ces nouveaux services, le Terminal GNL de Zeebrugge renforcera son caractère multifonctionnel : pour le terminal de production de Yamal, Zeebrugge assurera un rôle de transbordement en vue de livrer du gaz naturel liquéfié à d'autres marchés d'importation de GNL.

6. Engagement dans l'innovation

6.1. Le gaz naturel comme carburant pour le transport : Fluxys est active sur plusieurs fronts

Le gaz naturel affiche un meilleur profil d'émissions que les autres combustibles fossiles. Il joue donc un rôle important comme carburant alternatif dans le segment du transport. L'utilisation du gaz naturel en remplacement de l'essence, du diesel ou du fuel lourd entraîne non seulement une baisse immédiate des émissions de carbone, mais a aussi un impact instantané sur la qualité de l'air et la santé : les émissions d'oxydes d'azote sont jusqu'à 90 % inférieures, et les émissions de soufre et de particules fines sont négligeables (voir p. 26).

Fluxys agit sur plusieurs fronts pour promouvoir le gaz naturel comme carburant pour le transport et renforcer l'attrait de ce marché prometteur mais encore balbutiant. Le grand défi consiste à développer les infrastructures nécessaires pour permettre de ravitailler facilement en gaz naturel des véhicules et des navires. Pour les voitures, les camionnettes, les bus et les véhicules utilitaires, il s'agit de gaz naturel comprimé sous forme gazeuse (GNC). Le gaz naturel liquéfié (GNL) représente quant à lui la solution tout indiquée pour les navires et le transport routier longue distance.

Toujours plus de véhicules au GNC en Belgique

En Belgique, Fluxys travaille de concert avec d'autres acteurs du marché en vue de promouvoir les voitures au GNC auprès des particuliers, des entreprises et des pouvoirs publics locaux. Les pouvoirs publics prennent également diverses initiatives en vue d'encourager le passage au GNC, notamment via des mesures fiscales et des systèmes de primes. La politique adoptée par différentes villes en vue d'introduire des zones de basses émissions représente également un incitant.

En 2017, le nombre de véhicules au GNC a fait un bond remarquable, passant de 5 400 à 9 000. Les stations-service de GNC ont également ouvert les unes après les autres, au rythme moyen de plus d'une par mois : elles sont passées de 74 à 90. En 2018, 28 nouvelles stations sont prévues.

Le second appontement du Terminal GNL de Zeebrugge marque une étape importante dans le développement du GNL comme carburant maritime

La mise en service du second appontement du Terminal GNL de Zeebrugge a eu lieu fin décembre 2016. Cet appontement a été conçu pour recevoir différents types de méthaniers en circulation : les plus petits (d'une capacité de 2 000 m³ de GNL) et de grands méthaniers (jusqu'à 217 000 m³ de GNL). Environ 200 chargements de petits méthaniers ont déjà été réservés au second appontement dans le cadre de contrats à long terme.

La possibilité d'accueillir les plus petits méthaniers signifie que les navires de soutage de GNL peuvent également y accoster. Il s'agit de navires qui viennent charger du GNL en vue de ravitailler d'autres navires utilisant le GNL comme carburant. Sans les navires de soutage de GNL, ces bateaux au GNL sont dépendants d'installations de soutage fixes ou tributaires de la capacité de soutage limitée des camions-citernes de GNL. Le navire de soutage de GNL, quant à lui, se rend jusqu'au bateau qu'il ravitaille, et il peut également être utilisé pour alimenter de petits terminaux de soutage de GNL dans d'autres ports.

Le second appontement est régulièrement mobilisé pour le chargement de l'ENGIE Zeebrugge, un navire de soutage de GNL dont la société mère Fluxys est partenaire et qui a Zeebrugge comme port d'attache.

Une deuxième station de chargement de camions-citernes de GNL au Terminal de Zeebrugge

La décision finale d'investissement a également été prise pour la construction d'une deuxième station de chargement pour les camions-citernes de GNL, et ce, en vue de continuer à répondre rapidement à la demande. La deuxième station de chargement sera construite en 2018 et bénéficiera du soutien financier de la Commission européenne via le *Connecting Europe Facility* (CEF), dans le cadre d'un projet pilote relatif à l'approvisionnement de l'installation de soutage de GNL que la société sœur Swedegas est en train de construire dans le port de Göteborg (voir p. 56). Ce subside est accordé aux projets qui stimulent la synergie entre les secteurs du transport et de l'énergie en vue de donner forme à un avenir pauvre en carbone et de renforcer le marché énergétique interne de l'Europe.



Co-financed by the Connecting Europe Facility of the European Union

Solutions de soutage de GNL pour le port d'Anvers

Début 2018, Fluxys a repris la concession au Port d'Anvers afin de mettre du GNL à disposition du transport maritime en tant que carburant alternatif. D'ici la fin 2019, Fluxys étendra également le service d'approvisionnement mobile des navires en GNL grâce à des infrastructures nécessaires qui permettront aux navires fluviaux et petits navires maritimes de pouvoir faire le plein de GNL à partir d'une installation fixe disposant d'un stockage de GNL. L'entreprise travaille à cet effet en étroite collaboration avec G&V Energy Group, qui construira sur le site une station de remplissage de GNL pour les camions.

Le terminal GNL de Dunkerque développe lui aussi le GNL à petite échelle

Une station de chargement de camions-citernes de GNL est en cours de construction au terminal GNL de Dunkerque. Selon le planning actuel, des camions-citernes de GNL pourront l'utiliser dès la fin 2018.

Installation de soutage de GNL en cours de construction à Göteborg

A la mi-janvier 2018, Swedegas a entamé la construction d'une installation de soutage de GNL dans le port de Göteborg. Grâce à ce projet, du GNL sera pour la première fois disponible comme carburant maritime dans le plus grand port de Scandinavie. Le projet est soutenu financièrement par la Commission européenne, dans le cadre du *Connecting Europe Facility* (CEF). Ce subside est accordé aux projets qui stimulent la synergie entre les secteurs du transport et de l'énergie en vue de donner forme à un avenir pauvre en carbone et de renforcer le marché énergétique interne de l'Europe.

L'idée est de faire croître l'installation de soutage de GNL au rythme de l'évolution de la demande et, après un certain temps, également d'approvisionner l'industrie en gaz naturel liquéfié.



Co-financed by the Connecting Europe Facility of the European Union

6.2. Investir dans les technologies gazières innovantes

De par leur haute efficacité énergétique et leur profil d'émissions favorable, les technologies au gaz innovantes ont un rôle important à jouer dans la transition vers une société pauvre en carbone. Aussi Fluxys soutient-elle le développement et l'introduction rapides sur le marché d'applications au gaz innovantes et attractives dans les domaines du chauffage, de l'industrie et de la mobilité. En 2017, l'entreprise a exploré plusieurs projets.

La participation dans la société boostHEAT, qui a mis au point une pompe à chaleur au gaz thermodynamique innovante, se déroule positivement. Selon le planning actuel, ces pompes à chaleur au gaz seront commercialisées dès la fin 2018 en France, en Belgique, en Allemagne et en Suisse.

6.3. Power-to-gas

Le *Power-to-Gas* est une technologie qui permet de convertir de l'électricité en hydrogène ou en méthane de synthèse. En convertissant de l'électricité verte en une autre forme d'énergie, le *Power-to-Gas* offre une solution particulièrement intéressante au problème du stockage de l'électricité : lorsque des éoliennes tournent par exemple à plein régime alors que la demande en électricité est faible, le surplus d'énergie peut être stocké dans l'infrastructure gazière sous la forme d'hydrogène ou de méthane synthétique.

Début 2018, Fluxys a lancé un projet de collaboration autour du développement d'une installation Power-to-Gas à échelle industrielle en Belgique.

7. Développement hors Europe

Si Fluxys se concentre en priorité sur son marché principal en Europe, l'entreprise a aussi la volonté de poursuivre sa croissance en élargissant son horizon géographique. De nombreuses régions en dehors du Vieux Continent présentent des perspectives importantes de croissance pour la demande de gaz naturel et de nombreux projets sont proposés par des parties qui cherchent à coopérer avec des partenaires expérimentés. En 2017, Fluxys a établi de nombreux contacts hors Europe pour examiner entre autres de possibles projets d'infrastructure de GNL.

8. Les personnes : notre force pour faire face au changement

En tant qu'entreprise d'infrastructures dans le secteur de l'énergie, Fluxys est active sur un marché en pleine évolution dont le visage va continuer à changer à mesure que la transition énergétique se poursuit. Pour continuer à engranger des succès dans ce contexte, il est essentiel de pouvoir continuer à compter sur des collaborateurs compétents et motivés ainsi que sur une employabilité aisée de chacun.

L'essence même de la politique du personnel consiste à donner forme à cette capacité d'adaptation dans la synergie entre individus, processus et structures. Fluxys peut ainsi continuer à relever les défis d'aujourd'hui tout en se préparant à ceux de demain. Fluxys peut également compter sur l'expertise, l'engagement et la motivation de plus de 1 200 membres du personnel en Belgique, en France, en Allemagne, en Suisse, au Royaume-Uni et au Grand-Duché de Luxembourg.

Une organisation en ligne avec la stratégie de croissance

Fluxys réévalue constamment ses processus et structures à la lumière des nouveaux défis qui se présentent. En effet, un marché en pleine évolution requiert idéalement une organisation qui change avec lui. Des processus et structures plus efficaces sont la clé des performances accrues que vise l'entreprise pour continuer à croître de manière durable et consolider sa position sur le marché. L'apport des collaborateurs est à cet égard prépondérant : il est attendu qu'ils gardent un œil critique sur leur travail journalier et qu'ils abordent les changements avec agilité et ouverture d'esprit.

En 2017, les lignes d'interaction entre les filiales et les équipes du Siège social ont été redéfinies, en vue d'améliorer et de dynamiser la force opérationnelle et stratégique au sein du groupe Fluxys, pour ainsi poursuivre sa croissance. La nouvelle méthode de travail prend forme par la mise en place d'une organisation flexible, caractérisée par des lignes de communication courtes et, pour chaque processus, par de petites équipes transversales de collaborateurs actifs dans les filiales et au Siège social.

Se concentrer sur le talent

Dans une dynamique de marché en pleine évolution et face aux processus et structures changeants au sein de l'entreprise, Fluxys veille à gérer les talents pour qu'ils soient présents au bon endroit au bon moment afin de contribuer de manière optimale au succès global de l'organisation.

Sur la base des objectifs d'entreprise, Fluxys établit ses besoins futurs en personnel afin de déterminer les compétences dont elle a besoin aujourd'hui et dont elle aura besoin demain. Notre approche en matière de recrutement ne consiste donc pas à pourvoir des fonctions de manière ponctuelle mais à trouver des personnes prêtes à réaliser leur travail avec engagement, motivation et enthousiasme et qui, à terme, pourront également apporter une plus-value ailleurs au sein de l'entreprise. Pour attirer et conserver les talents, Fluxys applique en outre une politique salariale compétitive et conforme au marché.

Les programmes d'accueil adaptés et une gestion dynamique des performances sont les deux leviers utilisés par Fluxys pour soutenir ses collaborateurs dans leur contribution optimale aux objectifs de l'entreprise. Par ailleurs, la gestion des compétences et les possibilités de développement et de formation chez Fluxys visent à offrir aux collaborateurs le soutien adéquat, pour réaliser tant les objectifs de l'entreprise que leurs ambitions personnelles.

Apporter de la clarté et susciter de l'engagement

Fluxys attache une grande importance à ce que les collaborateurs connaissent le contexte de l'entreprise et les défis qui l'attendent. C'est ce qui permet de créer un engagement personnel autour de la vision, de la stratégie et des objectifs de l'entreprise. Par le biais de plusieurs canaux, nous consentons des efforts particuliers afin que les collaborateurs comprennent mieux les changements dans le monde de l'énergie, la manière dont l'entreprise adapte ses objectifs en fonction de ces changements, et ce que ces objectifs signifient pour chacun.

Un dialogue social transparent et constructif

Un climat social serein est essentiel à la cohésion au sein de l'entreprise et au développement des activités. C'est la raison pour laquelle Fluxys poursuit un dialogue social transparent et constructif avec l'ensemble des partenaires sociaux.

9. Recherche et développement

La politique de recherche et de développement de Fluxys vise à acquérir des connaissances et des technologies permettant de renforcer et de continuer à développer les activités du groupe. En 2017, Fluxys a contribué à des projets de recherche et de développement dans les domaines de la conception et de l'exploitation sûre d'infrastructures gazières, ainsi qu'en matière de modèles géologiques et hydrodynamiques pour le stockage souterrain de gaz naturel. Une attention particulière a également été portée à la recherche et au développement en matière d'applications innovantes du gaz, de gaz vert et de GNL à petite échelle.

Power-to-Gas

Le *Power-to-Gas* est une technologie qui permet de convertir de l'électricité en hydrogène ou en méthane de synthèse. En convertissant de l'électricité verte en une autre forme d'énergie, le *Power-to-Gas* offre une solution particulièrement intéressante au problème du stockage de l'électricité : lorsque des éoliennes tournent par exemple à plein régime alors que la demande en électricité est faible, le surplus d'énergie peut être stocké dans l'infrastructure gazière sous la forme d'hydrogène ou de méthane synthétique.

Fluxys Belgium et une dizaine d'autres entreprises européennes (dont des gestionnaires de réseau de gaz naturel et d'électricité) unissent leurs forces au sein de la *European Power-to-Gas Platform* en vue de suivre cette technologie et d'échanger les meilleures pratiques. En 2017, l'entreprise a participé à l'élaboration d'une étude au sujet de cette nouvelle technologie. Cette étude a notamment démontré la complémentarité du *Power-to-Gas* et des énergies renouvelables ainsi que le potentiel important en matière de réduction des émissions de carbone en vue d'atteindre les objectifs climatiques.

Gaz vert : exigences de qualité du biométhane

Le biométhane est le gaz qui reste lorsque le CO₂ est enlevé du biogaz. Le biogaz est obtenu à partir de sources biologiques (déchets verts, boues de station d'épuration, cultures énergétiques). À l'instar du gaz naturel, le biométhane est essentiellement composé de méthane. Fluxys Belgium est active au sein de différents groupes de travail qui examinent les exigences de qualité auxquelles le biométhane doit répondre pour pouvoir être injecté dans un réseau de gaz naturel, et quel serait l'impact de cette injection. Fluxys Belgium utilisera les résultats de ces recherches comme référence dans les projets d'injection de biométhane actuellement en développement en Belgique.

Cogénération

Fluxys Belgium contribue à l'étude de différents systèmes de cogénération au gaz naturel destinés à produire de l'électricité et de la chaleur. En plus de réduire les émissions de gaz à effet de serre, la cogénération fait également baisser la facture énergétique. Fluxys analyse activement la possibilité d'intégrer une ou plusieurs unités de cogénération à ses infrastructures.

Autres vecteurs énergétiques

En 2017, Fluxys a commencé à examiner le rôle qu'elle pourrait jouer dans le transport d'autres gaz ou vecteurs énergétiques (CO₂, gaz d'hydrogène et chaleur).

Norme de mesure internationale pour le GNL à petite échelle

Le succès du GNL en tant que carburant alternatif pour les camions et navires va croissant. Pour ce type d'utilisation à petite échelle, le GNL doit pouvoir être mesuré avec le même niveau de précision que les autres carburants. Dans cette optique, Fluxys Belgium participe avec différents instituts de métrologie et partenaires industriels à un groupe de projet chargé de développer une norme internationale pour la mesure des débits de GNL faibles à moyens. Pour le développement de la norme internationale, une nouvelle installation de mesure et de calibrage de GNL est en cours de construction depuis 2017 à la Maasvlakte de Rotterdam. Selon le planning actuel, la nouvelle installation sera mise en service fin 2018.

10. Principaux risques, incertitudes et opportunités

10.1. Systèmes de contrôle interne et de gestion des risques

Cadre de référence. Fluxys a développé un système de gestion des risques sur la base du référentiel COSO. Une ligne directrice décrit les activités de gestion des risques devant être réalisées, le moment où elles doivent avoir lieu, et les responsables de ces activités.

Rôles et responsabilités. Le Conseil d'administration établit, sur proposition de l'administrateur délégué, le degré de risque que l'entreprise est prête à prendre, conformément aux valeurs, à la stratégie et aux lignes stratégiques fondamentales. Le Conseil d'administration approuve le cadre de référence pour le contrôle interne et la gestion des risques, et évalue la mise en œuvre de ce dernier. Le Comité d'audit émet un avis à ce sujet au Conseil d'administration.

Au moins une fois par an, le Comité d'audit évalue les systèmes de contrôle interne et de gestion des risques mis en place par l'administrateur délégué dans les filiales (contrôlé globalement) de Fluxys. De la sorte, le Comité s'assure que les principaux risques sont discernés, gérés et communiqués de manière adéquate. Les risques liés aux aspects sociaux, environnementaux et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption sont également examinés. Les principaux risques font l'objet d'un suivi sur base trimestrielle et d'un rapport à l'administrateur délégué. L'exécution de la gestion des risques relève de la responsabilité de l'administrateur délégué. En cette qualité, l'administrateur délégué évalue les risques et les mesures de mitigation relatives à ces derniers.

Afin de garantir des contrôles internes efficaces, Fluxys a organisé une séparation des fonctions dans les processus et dans les systèmes IT de façon à limiter le risque d'erreurs et de fraude dans les comptes. Par ailleurs, certaines fonctions de contrôle ont été créées au sein des départements les plus importants afin d'évaluer, sur base régulière, les risques et contrôles, de les corriger et d'en effectuer un reporting. Un suivi budgétaire est aussi organisé sur base trimestrielle dans le cadre du reporting financier.

Registre des risques. Les risques identifiés sont évalués soit quantitativement, soit qualitativement, en termes de probabilité d'occurrence (*likelihood*) et de degré de gravité (*impact*). Les critères d'évaluation de l'impact peuvent être liés tant à la situation financière, à la réputation, à la sécurité, à l'environnement et à la disponibilité. Fluxys envisage l'impact comme une combinaison de ces

différents éléments, étant donné que certains risques peuvent avoir un impact sur la situation financière, tandis que d'autres peuvent avoir une influence plus importante sur la réputation ou la sécurité. Si l'impact d'un risque porte sur plusieurs critères (finance, réputation, etc.), Fluxys opte alors pour le critère qui a le plus grand impact (principe de précaution). Le profil de risque de l'entreprise est ainsi adapté périodiquement.

Les risques sont soumis à une matrice de risque. Dans ce cadre, Fluxys distingue trois niveaux de risques :

- Les risques inacceptables sont des risques pour lesquels des mesures doivent toujours et immédiatement être prises pour réduire le risque.
- Les risques pour lesquels des mesures sont prises afin de les réduire conformément au principe ALARP (*as low as reasonably possible*). Les moyens technologiques, les contraintes économiques et la faisabilité des mesures sont soigneusement évalués par rapport à l'effet de réduction du risque. Les directions suivent les risques de près.
- Les risques qui sont acceptables car les contrôles et mesures nécessaires existent.

Mesures de contrôle. Le profil de risque, comme il en ressort du registre des risques, est comparé à la tolérance au risque et des mesures complémentaires sont envisagées le cas échéant afin que tous les risques restent dans des limites acceptables. Ces mesures se traduisent par une politique, des procédures et des instructions, et la mise en œuvre des mesures fait l'objet d'évaluations régulières via des audits internes et externes, des audits techniques et des contrôles de qualité. Ceci permet de renforcer au sein de l'organisation l'attention qui est déjà associée aux risques et à leur gestion.

Département Audit interne. Le département Audit interne est une entité indépendante et objective chargée du contrôle interne de l'organisation de Fluxys. Le manager d'audit interne remet des rapports fonctionnels au Président du Comité d'audit, permettant de garantir l'indépendance. Le département audit interne s'appuie sur une approche systématique et rigoureuse pour évaluer et améliorer l'efficacité de la gestion des risques, du contrôle des risques et des processus.

À partir d'un plan d'audit pluriannuel basé sur les risques, un plan d'audit annuel est rédigé chaque année. Plusieurs parties prenantes sont associées à ce processus de planification. En impliquant le business et la gestion des risques dans le processus de planification, l'audit peut être consacré aux risques et contrôles pertinents et importants.

10.2. Aperçu des principaux risques

Risque de marché. Compte tenu de la situation actuelle du marché, tant le transport que le stockage de gaz naturel sont sous pression, ce qui a un impact sur les capacités effectivement réservées. Dans ce contexte, Fluxys et ses filiales veillent à rendre leur offre de services encore plus attractive et à maintenir des tarifs aussi compétitifs que possible.

Face à la politique énergétique et climatique européenne, la tendance à une plus grande efficacité énergétique et à un mix énergétique pauvre en carbone, en faveur notamment des sources d'énergie renouvelable, rend l'évolution de la demande de gaz naturel à long terme incertaine. De même, les contrats à long terme pour des services de transport sont en diminution, au profit des contrats à court terme. C'est pourquoi Fluxys analyse soigneusement les projets de nouvelles infrastructures dans lesquels investir.

Aujourd'hui, les centrales électriques au gaz sont souvent boudées par le marché : la pénétration élevée des énergies renouvelables ainsi que le faible coût du charbon et des émissions de CO₂ entraînent un taux d'utilisation très faible des centrales au gaz dans certaines parties de l'Europe. La faible activité des centrales électriques au gaz a un impact important sur les réservations de capacités. L'incertitude quant à ces réservations persiste dans le futur : on ne sait pas exactement comment le prix des émissions de CO₂ va évoluer. Par ailleurs, cette incertitude est renforcée par des zones d'ombre quant au timing de la sortie du nucléaire (Belgique, France) et du charbon (Allemagne, Pays-Bas).

La fin du gaz L néerlandais d'ici 2030, avec une baisse prévue des exportations dès 2024, pourrait mener à la fin des flux de transit de gaz L passant par la Belgique, qui pourraient ne pas être compensés par des nouveaux flux de gaz H. Le moment de cette sortie pourrait être anticipé en raison de séismes dans la région de Groningen. De plus, la disparition progressive du gaz L et la conversion au gaz H qui en découle représentent un risque potentiel de perte de parts de marché, étant donné que les utilisateurs de gaz L pourraient opter pour des sources d'énergie autres que le gaz naturel.

Cadre réglementaire. Les activités de transport sont soumises à la réglementation européenne. En effet, l'Europe prévoit un système d'accès régulé au transport de gaz naturel (frontière à frontière et transport pour le marché intérieur). Les activités régulées sont placées sous la tutelle des autorités réglementaires nationales (ARN). Les activités des ARN sont coordonnées au niveau européen par l'agence de coopération des régulateurs de l'énergie (ACER – Agency for the Cooperation of Energy Regulators). Les ARN déterminent la méthodologie tarifaire pour les réseaux de transport de gaz naturel, les installations de stockage de gaz naturel et les activités de terminalling de GNL, et approuvent les propositions tarifaires y afférentes.

La réglementation européenne englobe également une procédure de certification pour les gestionnaires de réseau de transport, les installations de stockage de gaz naturel et les activités de terminalling de GNL en vue d'assurer un suivi du respect des règles 'd'unbundling' par les propriétaires-exploitants, c'est-à-dire la séparation entre les exploitants d'une part et les fournisseurs et producteurs d'énergie d'autre part. En tant que propriétaire-exploitant, Fluxys est active dans le cadre du régime 'unbundled'.

Les activités de FluxSwiss ne sont actuellement pas régulées. A terme, toutefois, il se pourrait que le transport de gaz naturel en Suisse soit soumis à une forme de régulation qui serait inspirée du cadre réglementaire appliqué au sein de l'Union européenne.

Chaque modification du cadre réglementaire peut avoir un impact significatif sur les activités, les résultats et la position financière de Fluxys.

Intégrité du réseau et de l'infrastructure ICT. En matière de sécurité, il existe des risques inhérents à la gestion des infrastructures gazières, tels que des endommagements du réseau et des installations à la suite de travaux réalisés par des tiers ou encore des endommagements dus à la corrosion ou à des incidents survenant lors d'activités d'entretien. En Belgique, en Allemagne, en Suisse et en Suède, Fluxys prend différentes mesures pour exploiter de manière sûre et continue le réseau gazier et pour maîtriser les risques liés à cette exploitation. Ainsi, la canalisation TENP-1 en Allemagne a été temporairement mise hors service pour être soumise à un examen approfondi. Un risque spécifique en matière d'activités opérationnelles est lié à la sécurité informatique (disponibilité et cybersécurité). Aussi Fluxys prend-elle les mesures de précaution nécessaires pour maintenir ses systèmes ICT et IC (Industrial Control) dans des conditions optimales et les protéger contre les menaces extérieures.

Croissance des activités. Afin d'assurer sa croissance et sa rentabilité sur un marché gazier européen en pleine évolution, Fluxys peut compter sur sa position unique, ses compétences et son savoir-faire pour saisir des opportunités d'investissement dans des réseaux de transport de gaz naturel, des canalisations ou des terminaux de GNL, nouveaux ou existants. Cela permettra à Fluxys de consolider sa position sur les principaux axes de transport de gaz. L'implémentation de tels projets peut donner lieu à différents types de risques et d'incertitudes, comme des différences de culture d'entreprise, de services, de régulation, de marché, des risques opérationnels et techniques ainsi que des mises en service dans les délais et des dépassements budgétaires. Pour chaque projet, Fluxys procède donc à une analyse approfondie des risques et en assure un suivi minutieux. En outre, les grands projets d'augmentation de capacités sont soutenus par des contrats à long terme.

Risque de change. Une partie des flux de trésorerie actuels du groupe Fluxys est générée dans des devises autres que l'euro, principalement en CHF, GBP et SEK. Étant donné que l'euro est la monnaie fonctionnelle du groupe Fluxys, une variation du taux de change entre l'euro et les flux de trésorerie dans des devises étrangères pourrait être susceptible d'affecter le compte de résultat et le bilan consolidé de Fluxys lorsque ces devises sont converties en euros. Conformément à la politique financière du groupe, l'exposition au risque de change est toutefois couverte dès le moment où il est confirmé, au moyen d'instruments financiers, tels que les *foreign exchange swaps*, les *forwards* et les *cross currency rate swaps*. Ces instruments financiers sont autant que possible qualifiés d'instruments de couverture, pour limiter l'impact comptable des variations du taux de change sur le compte de résultat.

Risque d'intérêt. Une partie des financements actuels du groupe Fluxys a été conclue à un taux d'intérêt variable. Une variation des taux d'intérêt pourrait influencer le compte de résultat de Fluxys. Conformément à la politique financière du groupe, Fluxys veille toutefois à couvrir au maximum ces risques au moyen d'instruments financiers, tels que les *interest rate swaps* (IRS). Dans plusieurs contrats de financement, les taux d'intérêt flottants payables dans le cadre de la convention de prêt sont limités à 0 % (dans certains cas, ce taux plancher n'est lié qu'au taux de référence, dans tous les autres cas au taux d'intérêt all-in, marge incluse). Dans ce cadre, les financements de FluxSwiss et Transitgas ont fait l'objet d'un refinancement en février 2017 : ils étaient en effet les plus exposés au phénomène d'inefficacité de couverture dans les conditions de marché de taux d'intérêt négatifs à court terme. C'est pourquoi les couvertures IRS y relatives ont été remplacées par des instruments de couverture du type CAP, éliminant complètement l'exposition au risque de taux flottant pour ces deux emprunts. Il a par ailleurs été décidé de ne pas couvrir un prêt à taux d'intérêt flottant tant que ce prêt sera destiné à financer des actifs courants.

Risque de contrepartie. Les excédents de trésorerie appartenant à des filiales du groupe Fluxys sont placés auprès de Fluxys dans le cadre de conventions de *cash pooling* (sauf pour Flux Re, les filiales ayant conclu des financements de projet et les filiales où Fluxys ne détient pas une participation majoritaire dans le capital social). Ces excédents de trésorerie sont prêtés à des filiales du groupe, aux conditions du marché, via des emprunts intragroupes. Grâce au contrôle effectué par Fluxys sur ses filiales, ce risque de contrepartie sur les filiales est limité et sous contrôle. Les excédents de trésorerie restants sont investis dans des produits financiers. Au niveau de Fluxys, le risque de défaillance d'une contrepartie est très limité. En effet, les excédents de trésorerie sont placés par Fluxys soit auprès d'institutions financières de premier plan, soit sous forme d'instruments financiers émis par des sociétés bénéficiant de notations de haut niveau, soit enfin dans des instruments financiers d'émetteurs dont l'actionnariat est majoritairement public.

Dans le cadre de sa politique de gestion des risques liés aux contreparties, Fluxys accomplit elle-même une analyse de crédit de ses clients sur le plan de la rentabilité, de la liquidité et de la solvabilité, en se basant sur des informations internes et sur des bases de données spécialisées contenant des informations financières et de marché. Cette analyse est complétée par des informations sur des évaluations externes de leur notation lorsque celles-ci sont disponibles. Par cette approche, le groupe limite son exposition aux risques de crédit, tant en termes de niveau de défaillance qu'en termes de concentration de clients. Les fournisseurs importants sont également examinés avec attention afin de garantir une coopération à long terme.

Risque de liquidité. Le groupe Fluxys mène des activités à forte intensité de capital et dépend de ce fait (entre autres) de financements externes pour financer ses activités opérationnelles et d'investissement. Dans le cadre du développement de ses activités et de ses obligations de refinancement, le groupe est exposé à un risque de liquidité. Les marchés financiers n'offrent pas toujours un accès suffisant aux liquidités nécessaires, surtout dans des périodes d'instabilité économique et géopolitique. La politique de Fluxys vise à maintenir un accès privilégié à ces financements via l'implémentation de lignes de crédit suffisantes et confirmées, un solide réseau de banques et de financiers, et des paramètres financiers solides pour la solvabilité de l'entreprise qui montrent à ses créanciers que Fluxys est une contrepartie fiable.

11. Gouvernement d'entreprise

11.1. Cadre

Aspects légaux. Fluxys est soumise à la législation belge. Dans ce cadre, la société a rédigé une Charte de gouvernement d'entreprise qui décrit son fonctionnement. Cette charte contient entre autres un règlement d'ordre intérieur pour le Comité d'audit et le Comité de nomination et de rémunération créés au sein du Conseil d'administration.

Code de bonne conduite. De plus, Fluxys a élaboré un Code de bonne conduite décrivant les principes d'intégrité, d'éthique et de conduite générale applicables à tous les employés de l'organisation.

11.2. Composition du Conseil d'administration

Au cours de l'Assemblée générale ordinaire du 9 mai 2017, le mandat d'administrateur de Christian Viaene a été renouvelé pour une période d'1 an, jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire de 2018. Par ailleurs, le mandat d'administrateur de Louis-M. St-Maurice a été renouvelé pour une période de 6 ans, jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire de 2023. Louis-M. St-Maurice a cependant remis sa démission avec effet au 31 décembre 2017. Le Conseil d'administration du 31 janvier 2018 a coopté Chantale Pelletier pour poursuivre ce mandat, avec effet au 1^{er} janvier 2018. La prochaine Assemblée générale se prononcera sur sa nomination définitive.

La procédure de renouvellement des mandats et de nouvelles nominations du Comité de nomination et de rémunération a été respectée.

11.3. Jetons de présence

Un jeton de présence de 250 € par réunion du Conseil d'administration et des Comités est octroyé aux administrateurs.

11.4. Commissaire

L'Assemblée générale ordinaire s'est prononcée sur les émoluments annuels de la SCRL Deloitte, Réviseurs d'entreprise. Pour son mandat de commissaire auprès du groupe Fluxys SA, Deloitte a perçu en 2017 des émoluments à hauteur de 475.219 €. En outre, Deloitte a effectué d'autres missions pour un montant total de 113.751 €. Les émoluments se décomposent comme suit :

- Missions d'audit en tant que commissaire auprès du groupe en Belgique : 271.200 €
- Missions d'audit en tant que commissaire auprès des filiales du groupe par des entités liées au commissaire: 204.019 €
- Missions d'assurance par le commissaire : 88.041 €
- Missions d'assurance par des entités liées au commissaire: 1.730 €
- Autres missions de conseil par des entités liées au commissaire : 23.980 €



II. ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EN IFRS

1. Renseignements de caractère général concernant la société

Dénomination et siège social. Le siège social de la société mère Fluxys SA est situé en Belgique à 1040 Bruxelles, Avenue des Arts 31.

Activités du groupe. Les activités du groupe Fluxys se répartissent essentiellement en deux pôles.

Le premier a essentiellement pour activités le transport et le stockage de gaz naturel ainsi que les services de Terminalling de gaz naturel liquéfié (GNL) en Belgique. Outre ces activités soumises à la Loi Gaz¹, il assure également des services supplémentaires liés aux activités décrites ci-dessus.

Le second pôle assure essentiellement les activités qui se situent à l'étranger.

Nous renvoyons le lecteur aux chapitres spécifiques du rapport de gestion pour plus d'informations sur ces activités.

¹ Loi du 12 avril 1965 relative au transport de produits gazeux et autres par canalisations telle que modifiée ultérieurement.

2. Etats financiers consolidés du groupe Fluxys en IFRS

2.1. Bilan consolidé

Bilan consolidé		En milliers d'euros	
	Notes	31-12-2017	31-12-2016
I. Actifs non courants		5.796.307	5.977.945
Immobilisations corporelles	5.1	4.071.140	4.315.600
Immobilisations incorporelles	5.2	593.876	739.340
Goodwill	5.3	1.924	1.924
Participations mises en équivalence	5.4	551.351	500.188
Autres actifs financiers	5.5/6	93.923	62.410
Prêts et créances	5.6/6	468.264	332.377
Autres actifs non courants	5.6	15.829	26.106
II. Actifs courants		698.299	607.049
Stocks	5.7	29.891	24.086
Autres actifs financiers courants	6	4.088	6.144
Actifs d'impôt exigible		2.851	2.213
Clients et autres débiteurs	5.8/6	210.073	167.746
Placements de trésorerie	5.9/6	162.696	105.348
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5.9/6	265.668	280.084
Autres actifs courants	5.10	23.032	21.428
Total de l'actif		6.494.606	6.584.994

Bilan consolidé		En milliers d'euros	
	Notes	31-12-2017	31-12-2016
I. Capitaux propres		2.331.044	2.403.901
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la maison-mère		1.805.236	1.805.657
<i>Capital social et primes d'émission</i>		<i>1.782.781</i>	<i>1.782.472</i>
<i>Résultats non distribués et autres réserves</i>		<i>42.161</i>	<i>17.501</i>
<i>Ecart de conversion</i>		<i>-19.706</i>	<i>5.684</i>
Intérêts minoritaires		525.808	598.244
II. Passifs non-courants		3.344.076	3.405.634
Passifs portant intérêts	5.12/6	2.723.882	2.603.921
Provisions	5.13.2	18.649	18.879
Provisions pour avantages du personnel	5.14	62.517	66.811
Autres passifs financiers non-courants	6	2.006	27.688
Passifs d'impôt différé	5.15	537.022	688.335
III. Passifs courants		819.486	775.459
Passifs portant intérêts	5.12/6	637.257	573.267
Provisions	5.13.2	325	6.841
Provisions pour avantages du personnel	5.14	3.984	4.612
Autres passifs financiers courants	6	0	542
Passifs d'impôt exigible		36.852	38.527
Fournisseurs et autres créditeurs	5.16/6	121.692	132.622
Autres passifs courants		19.376	19.048
Total des capitaux propres et des passifs		6.494.606	6.584.994

2.2. Compte de résultat consolidé

Compte de résultat consolidé		En milliers d'euros	
	Notes	31-12-2017	31-12-2016
Produits des activités ordinaires	4.1	1.012.986	1.027.448
Ventes de gaz relatives aux opérations de balancing et besoins opérationnels		73.083	49.093
Autres produits opérationnels	4.2	10.273	13.603
Matières consommables, marchandises et fournitures utilisées	4.3.1	-3.888	-3.837
Achats de gaz pour opérations de balancing et besoins opérationnels		-81.649	-54.333
Biens et services divers	4.3.2	-220.183	-213.789
Frais de personnel	4.3.3	-128.075	-134.248
Autres charges opérationnelles	4.3.4	-10.116	-11.119
Dotations nettes aux amortissements	4.3.5	-419.367	-424.435
Dotations nettes aux provisions	4.3.5	6.400	5.882
Dépréciations de valeur	4.3.5	831	2.009
Résultat opérationnel des activités poursuivies		240.295	256.274
Résultat des sociétés mises en équivalence	4.6	15.294	-4.711
Résultat avant résultats financiers et charges d'impôt		255.589	251.563
Variation de la juste valeur des instruments financiers	4.5.4	-2.924	14.324
Produits financiers	4.4	21.270	18.488
Charges financières	4.5	-95.832	-127.704
Résultat opérationnel après résultats financiers nets des activités poursuivies		178.103	156.671
Charges d'impôt sur le résultat	4.7	-12.994	-38.387
Résultat net de la période	4.8	165.109	118.284
Part de Fluxys		120.476	76.928
Part des intérêts minoritaires		44.633	41.356

2.3. Etat consolidé du résultat global

Etat consolidé du résultat global		En milliers d'euros	
	Notes	31-12-2017	31-12-2016
Résultat net de la période	4.8	165.109	118.284
Eléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le compte de résultat			
Réévaluations au titre des avantages du personnel	5.13.1	-3.488	-10.169
Charges d'impôt sur ces écarts		1.301	3.370
Autres éléments du résultat global des entreprises mises en équivalence – Réévaluations au titre des avantages du personnel		195	74
Charges d'impôt – Variations de taux d'impôt	(1)	36.399	0
Eléments qui pourront être reclassés ultérieurement dans le compte de résultat			
Investissements nets à l'étranger - Ecart de conversion ²		-56.567	-65.972
Investissements nets à l'étranger - Instruments de couverture	6	11.942	3.557
Charges d'impôt sur ces instruments de couverture de devises		-2.986	-889
Instruments de couverture des flux de trésorerie	6	4.019	5.142
Charges d'impôt sur ces instruments de couverture des flux de trésorerie		-950	-1.508
Autres éléments du résultat global des entreprises mises en équivalence – Instruments de couverture des flux de trésorerie		1.691	-4.981
Autres éléments du résultat global		-8.444	-71.376
Résultat global de la période		156.665	46.908
Part de Fluxys		138.324	46.243
Part des intérêts minoritaires		18.341	665

(1) La réforme de l'impôt des sociétés en Belgique génère une révision non récurrente des impôts différés comptabilisés dans le passé. Cette révision à la baisse des impôts différés au passif du bilan a été comptabilisée via les autres éléments du résultat global pour la partie qui concerne des opérations qui sont généralement comptabilisées dans cet état (voir Note 2.21), à savoir les réévaluations des immobilisations corporelles (37,7 millions €), la taxation étalée de plus-values sur immobilisations corporelles (0,4 million €) et les réévaluations au titre des régimes de pensions à prestations définies (-1,7 millions €). Le solde de cette révision a été comptabilisé dans le résultat net de la période (31,8 millions € - voir Notes 2.21 et 4.7.2).

² Diminution liée à la baisse des devises GBP et CHF.

2.4. Etat consolidé des variations de capitaux propres

Etat consolidé des variations de capitaux propres

	Capital social	Primes d'émission	Résultats non distribués	Couverture de flux de trésorerie
I. SOLDE D'OUVERTURE AU 31-12-2015	1.698.915	80.876	102.623	-9.961
1. Résultat net de la période	0	0	76.928	0
2. Autres éléments du résultat global	0	0	0	-3.015
3. Dividendes distribués	0	0	-132.052	0
4. Variations de périmètre	0	0	-2.791	0
5. Augmentations/réductions de capital	2.426	255	0	0
6. Autres variations	0	0	0	0
II. SOLDE DE CLOTURE AU 31-12-2016	1.701.341	81.131	44.708	-12.976
1. Résultat net de la période	0	0	120.476	0
2. Autres éléments du résultat global	0	0	0	2.728
3. Dividendes distribués	0	0	-138.749	0
4. Variations de périmètre	0	0	-305	0
5. Augmentations/réductions de capital	276	33	0	0
6. Autres variations	0	0	0	0
III. SOLDE DE CLOTURE AU 31-12-2017	1.701.617	81.164	26.130	-10.248

En milliers d'euros

Couverture investissements nets à l'étranger	Réserves avantages du personnel	Ecart de conversion	Autres éléments du résultat global (1)	Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
-11.581	589	30.115	0	1.891.576	676.571	2.568.147
0	0	0	0	76.928	41.356	118.284
2.645	-5.884	-24.431	0	-30.685	-40.691	-71.376
0	0	0	0	-132.052	-75.921	-207.973
0	0	0	0	-2.791	-3.065	-5.856
0	0	0	0	2.681	-6	2.675
0	0	0	0	0	0	0
-8.936	-5.295	5.684	0	1.805.657	598.244	2.403.901
0	0	0	0	120.476	44.633	165.109
9.766	-3.506	-25.390	34.250	17.848	-26.292	-8.444
0	0	0	0	-138.749	-60.636	-199.385
0	0	0	0	-305	-275	-580
0	0	0	0	309	-29.866	-29.557
0	0	0	0	0	0	0
830	-8.801	-19.706	34.250	1.805.236	525.808	2.331.044

(1) Quote-part du groupe de l'impact de la réforme fiscale en Belgique (voir commentaire au point précédent).

2.5. Tableau consolidé des flux de trésorerie (méthode indirecte)

Tableau consolidé des flux de trésorerie (méthode indirecte)	En milliers d'euros	
	31-12-2017	31-12-2016
I. Trésorerie et équivalents de trésorerie, solde d'ouverture	280.084	291.920
II. Flux de trésorerie nets relatifs aux activités opérationnelles	569.292	560.598
1. Flux de trésorerie relatifs à l'exploitation	677.477	680.099
1.1. Résultat opérationnel des activités poursuivies	240.295	256.274
1.2. Ajustements pour éléments sans effet de trésorerie	461.947	454.555
1.2.1. Amortissements	419.367	424.435
1.2.2. Provisions	-6.400	-5.882
1.2.3. Dépréciations de valeur	-831	-2.009
1.2.4. Ecart de conversion	50.522	37.915
1.2.5. Autres ajustements pour éléments sans effet de trésorerie	-711	96
1.3. Variation du fonds de roulement	-24.765	-30.730
1.3.1. Variation de stocks	-5.805	5.150
1.3.2. Variation des actifs d'impôt exigible	-638	575
1.3.3. Variation des clients et autres débiteurs	-27.168	-34.949
1.3.4. Variation des autres actifs courants	-269	-3.124
1.3.5. Variation des passifs d'impôt exigible	-638	575
1.3.6. Variation des fournisseurs et autres créditeurs	8.679	3.306
1.3.7. Variation des autres passifs courants	328	-4.272
1.3.8. Autres variations du fonds de roulement	746	2.009
2. Flux de trésorerie relatifs aux autres activités opérationnelles	-108.185	-119.501
2.1. Impôts exigibles versés	-114.299	-116.903
2.2. Intérêts perçus sur placements, trésorerie et équivalents de trésorerie	14.007	9.360
2.3. Entrées relatives aux sociétés mises en équivalence (dividendes reçus)	148	9.444
2.4. Autres entrées (sorties) relatives aux autres activités opérationnelles	-8.041	-21.402

Tableau consolidé des flux de trésorerie (méthode indirecte)	En milliers d'euros	
	31-12-2017	31-12-2016
III. Flux de trésorerie nets relatifs aux activités d'investissement	-433.021	-321.146
1. Acquisitions	-407.726	-357.329
1.1. Paiements effectués pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-167.224	-144.301
1.2. Paiements effectués pour l'acquisition de filiales, de partenariats ou d'entreprises associées	-61.464	-177.131
1.3. Paiements effectués pour l'acquisition d'autres actifs financiers (3)	-179.038	-35.897
2. Cessions	30.052	20.156
2.1. Entrées relatives à la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	1.925	2.287
2.2. Entrées relatives à la cession de filiales, de partenariats ou d'entreprises associées (1)	9.122	0
2.3. Entrées relatives à la cession d'autres actifs financiers	19.005	17.869
3. Dividendes perçus classés dans les activités d'investissement	9	9
4. Subventions publiques perçues	2.116	0
5. Augmentation (-) / Diminution (+) des placements de trésorerie	-57.472	16.018
IV. Flux de trésorerie nets relatifs aux activités de financement	-141.125	-245.233
1. Flux de trésorerie perçus relatifs aux financements	729.324	261.232
1.1. Entrées provenant de l'émission d'instruments de capitaux propres	309	2.681
1.2. Entrées provenant de la cession d'actions	0	0
1.3. Entrées provenant des contrats de location-financement	0	0
1.4. Entrées provenant d'autres actifs non-courants	1.684	15.422
1.5. Entrées provenant de l'émission d'instruments financiers composés	0	0
1.6. Entrées provenant de l'émission d'autres passifs financiers (2)	727.331	243.129
2. Flux de trésorerie remboursés relatifs aux financements	-574.569	-197.517
2.1. Rachat d'instruments de capitaux propres pour leur annulation/destruction	0	0
2.2. Remboursement de capital aux intérêts minoritaires (1)	-29.866	0
2.3. Remboursement de dettes relatives à un contrat de location-financement	-6.993	-9.264
2.4. Remboursement d'instruments financiers composés	0	0
2.5. Remboursement d'autres passifs financiers	-537.710	-188.253

(1) Remboursements de capital par FluxSwiss et GasBridge 1 et 2.

(2) En vue du refinancement d'un prêt arrivant à échéance en mai 2018, Fluxys Belgium a procédé en octobre 2017 à une émission d'obligations pour 350 millions €. Les emprunts émis par Fluxys SA expliquent le solde du montant (voir Note 5.12.3).

(3) Les appels de fonds versés à TAP sous forme de prêts sont inclus dans cette rubrique (151,3 M€).

Tableau consolidé des flux de trésorerie (méthode indirecte)	En milliers d'euros	
	31-12-2017	31-12-2016
3. Intérêts	-79.746	-100.969
3.1. Intérêts versés relatifs aux financements	-79.746	-100.969
3.2. Intérêts perçus relatifs aux financements	0	0
4. Dividendes versés	-199.385	-207.979
5. Augmentation (diminution) des découverts bancaires	0	0
6. Autres flux de trésorerie relatifs aux activités de financement (4)	-16.749	0
V. Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-4.854	-5.781
Ecart de conversion sur trésorerie et équivalents de trésorerie	-9.562	-6.055
VI. Trésorerie et équivalents de trésorerie, solde de clôture	265.668	280.084

- (4) En 2017, FluxSwiss et Transitgas ont procédé à une renégociation de leurs emprunts et ont, par la même occasion, dénoué les instruments de couverture des cash-flows, ces « interest rate swaps » n'étant plus entièrement efficaces dans un environnement de taux d'intérêts négatifs. Le montant payé pour leur dénouement est repris dans cette rubrique.

3. Notes

Note 1a. Actionnariat et augmentations de capital

Au 31 décembre 2017, la structure actionnariale de Fluxys est la suivante :

- 77,62 % : Publigaz.
- 19,93 % : Caisse de dépôt et placement du Québec.
- 2,13 % : Société Fédérale de Participations et d'Investissement.
- 0,32 % : personnel et management.

En 2017, Fluxys a procédé à une augmentation de capital destinée au personnel et au management du groupe pour un montant total de 0,3 million €.

Note 1b. Déclaration de conformité aux IFRS

Les états financiers consolidés du groupe Fluxys sont établis conformément au référentiel de Normes Internationales d'Informations Financières tel qu'adopté dans l'Union européenne. Ils sont présentés en milliers d'euros.

Note 1c. Jugement et utilisation d'estimations

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses pour la détermination de la valeur des actifs et des passifs, l'évaluation des aléas positifs et négatifs à la date de clôture, ainsi que des produits et charges de l'exercice.

Les estimations significatives réalisées par le groupe pour l'établissement des états financiers portent principalement sur la juste valeur des actifs acquis et passifs repris (voir Note 3), l'évaluation de la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles (voir Notes 5.1 et 5.2), l'évaluation des provisions et notamment les provisions pour litiges (voir Notes 5.13 et 7) ainsi que les engagements de retraite et assimilés (voir Note 5.14).

Lorsque l'utilisation de certains actifs est étroitement liée à la demande de marché, le groupe retient un mode d'amortissement fondé sur l'utilisation prévue des actifs concernés. En effet, les avantages économiques futurs représentatifs de ces actifs sont principalement consommés par le groupe du fait de leur utilisation. Une modification de la demande de marché peut conduire à une révision prospective des amortissements actés sur ces actifs. Cette décision de révision sera fondée sur l'expérience passée du groupe pour des actifs similaires.

Les critères utilisés pour la classification des partenariats sont repris au niveau des méthodes comptables (voir Note 2.4) et de la Note 3.2.

En raison des incertitudes inhérentes à tout processus d'évaluation, le groupe révisé ses estimations sur la base d'informations régulièrement mises à jour. Il est possible que les résultats futurs des opérations concernées diffèrent de ces estimations.

Outre l'utilisation d'estimations, les dirigeants du groupe ont fait usage de jugement pour définir le traitement comptable adéquat de certaines activités et transactions lorsque les normes et interprétations IFRS en vigueur ne traitent pas de manière précise des problématiques comptables concernées.

Ainsi, le groupe comptabilise au bilan les passifs réglementaires correspondant à l'excédent de revenus régulés perçus par rapport aux coûts réels à couvrir par les tarifs régulés admis. Cet écart est transféré du compte de résultat via les produits des activités ordinaires vers le bilan dans les passifs portant intérêts (non courants et courants - voir Notes 5.12.4 et 5.12.5).

Les actifs réglementaires sont comptabilisés (dans les prêts et créances non courants ou dans les clients et autres débiteurs courants au bilan) lorsque les revenus régulés perçus sont inférieurs aux coûts réels à couvrir par les tarifs régulés admis. Ces derniers sont reconnus tant que le groupe estime leur récupération hautement probable.

Cette méthode comptable (voir Note 2.20) a été déterminée par le groupe, aucune guidance définitive sur les « rate-regulated activities » n'ayant été publiée à ce jour.

Note 1d. Date d'autorisation de publication

Le conseil d'administration de Fluxys SA a arrêté les états financiers IFRS du groupe Fluxys le 28 mars 2018.

Note 1e. Modifications ou compléments aux principes et méthodes comptables

Les précisions apportées en 2017 aux principes et méthodes comptables sont soulignées. Elles n'ont pas d'impact sur le résultat de l'exercice.

Note 1f. Adoption de nouveaux principes comptables ou révisions d'IFRS

Les normes et interprétations suivantes sont applicables depuis le 1^{er} janvier 2017 :

- Améliorations annuelles des IFRS (cycle 2014-2016) : Amendements à IFRS 12 (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2017)
- Amendements à IAS 7 – Etat des flux de trésorerie – Initiative concernant les informations à fournir (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2017) – Voir Note 5.12
- Amendements à IAS 12 – Impôts sur le résultat – Comptabilisation d'actifs d'impôt différé pour des pertes non réalisées (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2017)

Les normes applicables depuis 2017 n'ont pas eu d'impacts matériels sur les états financiers du groupe.

A la date d'autorisation de publication des présents états financiers, les normes et interprétations suivantes ont été émises mais ne sont pas encore d'application obligatoire :

- Améliorations annuelles des IFRS (cycle 2014-2016) : Amendements aux IFRS 1 et IAS 28 (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2018)
- IFRS 9 Instruments financiers et les amendements liés (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2018)
- IFRS 15 Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2018)

- IFRS 16 Contrats de location (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2019)
- IFRS 17 Contrats d'assurance (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2021, mais non encore adopté au niveau européen)
- Amendements à IFRS 2 Classification et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2018)
- Amendements à IFRS 4 Application d'IFRS 9 Instruments financiers avec IFRS 4 Contrats d'assurance (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2018)
- Amendements à IFRS 9 Caractéristiques de remboursement anticipé avec compensation négative (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2019)
- Amendements à IFRS 10 et IAS 28 Vente ou contribution d'actifs entre l'investisseur et sa participation dans des entreprises associées ou coentreprises (date d'entrée en vigueur reportée indéfiniment, par conséquent l'adoption au niveau européen a également été reportée)
- Amendements à IAS 28 Participations à long terme dans des entreprises associées et des coentreprises (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2019, mais non encore adoptés au niveau européen)
- IFRIC 22 Transactions en monnaies étrangères et contrepartie anticipée (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2018, mais non encore adopté au niveau européen)
- IFRIC 23 Comptabilisation des incertitudes à l'égard des impôts sur le résultat (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2019, mais non encore adopté au niveau européen)
- Améliorations annuelles des IFRS (cycle 2015-2017) (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2019, mais non encore adoptées au niveau européen)
- Amendements à IAS 19 – Modifications des plans, Réductions ou Règlements (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2019, mais non encore adoptés au niveau européen)

L'examen en cours de l'application des normes IFRS 9, 15 et 16 aux états financiers du groupe révèle, au stade actuel des analyses, les impacts suivants :

- Certaines installations de transport ou de terminal GNL sont construites sur des sites mis à disposition du groupe à long terme. Ces contrats de mise à disposition de sites seront comptabilisés comme les contrats de location-financement sous IAS 17 (voir Note 7.5).
- Certains contrats de location de bâtiments et de voitures seront comptabilisés comme les contrats de location-financement sous IAS 17 (voir Note 4.3.2).

- L'évaluation sur base de l'IFRS 9 du risque de crédit lié au défaut de contrepartie ne devrait pas avoir d'impact significatif sur les états financiers du groupe (environ – 0,2 million € avant impôt).
- En dehors des participations financières, le groupe dispose principalement d'actifs financiers donnant lieu à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû. Ces actifs financiers seront valorisés au coût amorti conformément à IFRS 9. Certains de ces actifs sont valorisés à la juste valeur par le biais du compte de résultat en IAS 39. Ce reclassement d'actifs financiers en IFRS 9 devrait avoir un impact positif d'environ 0,6 million € avant impôt sur les états financiers du groupe.
- Sous IFRS 9, les dettes renégociées doivent être maintenues à leur taux d'intérêt effectif d'origine et l'impact lié à la renégociation est constaté immédiatement en compte de résultat. Cette nouvelle approche met fin à la pratique actuelle sous IAS 39 qui consiste à lisser, sur la durée résiduelle de la dette renégociée, l'économie ou la charge complémentaire attendue en ajustant prospectivement le taux d'intérêt effectif de la dette.
Le nouveau traitement, d'application rétrospective, devrait avoir un impact positif non récurrent dans les capitaux propres d'ouverture sous IFRS 9. Ce bénéfice sera compensé par les charges futures des dettes renégociées de FluxSwiss et Transitgas qui seront déterminées sur base de leur taux d'intérêt effectif d'origine.
- Le groupe a analysé les impacts éventuels de la norme IFRS 15 sur les principes de comptabilisation du chiffre d'affaires. Le groupe confirme au stade actuel de son analyse que cette norme n'aura pas d'impact sur les principes actuellement appliqués.
- Les autres effets attendus de l'application de ces normes concernent principalement les informations à fournir dans les notes annexes.

Note 2. Principes et méthodes comptables

Les principes et méthodes comptables ont été arrêtés par le conseil d'administration de Fluxys en sa séance du 28 mars 2018.

Toute modification ou complément par rapport à l'exercice précédent est souligné.

2.1. Principes généraux

Les états financiers présentent une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie du groupe Fluxys.

Le groupe établit ses états financiers selon la méthode de la comptabilité d'engagement, sauf pour les informations relatives aux flux de trésorerie.

Les actifs et passifs ne sont pas compensés, sauf si la compensation est imposée ou autorisée par une norme comptable internationale.

Le bilan du groupe Fluxys présente les actifs et passifs courants et non courants séparément.

Les méthodes comptables sont appliquées de manière consistante.

2.2. Date de clôture

Les états financiers consolidés sont arrêtés au 31 décembre, date de clôture des comptes de la société mère.

Lorsque les états financiers d'une société-filiale, d'une activité conjointe, d'une coentreprise ou d'une entreprise associée ne sont pas arrêtés au 31 décembre, une situation intermédiaire est établie au 31 décembre pour les besoins de la consolidation.

2.3. Événements postérieurs à la clôture

La valeur des actifs et passifs à la date du bilan est ajustée lorsque des événements postérieurs à la clôture altèrent les montants déterminés sur base de situations et circonstances qui existaient à la date de clôture.

Ces ajustements ont lieu jusqu'à la date d'approbation des états financiers par le conseil d'administration.

Les autres événements se rapportant à des situations apparues après la date de clôture sont présentés dans les Notes annexes s'ils sont significatifs.

2.4. Critères de consolidation

Les états financiers consolidés du groupe Fluxys sont établis conformément aux IFRS et en particulier les IFRS 3 (Regroupements d'entreprises), IFRS 10 (Etats financiers consolidés), IFRS 11 (Partenariats) et IAS 28 (Participations dans des entreprises associées et des coentreprises).

Sociétés-filiales

Ils comprennent les états financiers de la société mère et les états financiers des entités qu'elle contrôle ainsi que ses filiales.

L'investisseur contrôle une entité lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité faisant l'objet d'un investissement et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci.

L'investisseur détient le pouvoir sur une entité faisant l'objet d'un investissement lorsqu'il a des droits effectifs qui lui confèrent la capacité actuelle de diriger les activités pertinentes, à savoir les activités qui ont une incidence importante sur les rendements de l'entité faisant l'objet d'un investissement et ce, même s'il ne détient pas la majorité des droits de vote dans l'entité concernée.

La société mère doit consolider la filiale à compter de la date à laquelle elle en obtient le contrôle et cesser de la consolider lorsqu'elle perd le contrôle de celle-ci. Ainsi, les produits et les charges d'une filiale acquise ou cédée au cours de l'exercice sont inclus dans le compte de résultat consolidé et dans

l'état du résultat global consolidé à compter de la date où la société mère acquiert le contrôle de la filiale et jusqu'à la date où elle cesse de contrôler celle-ci.

Activités conjointes

Une activité conjointe est un partenariat, dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entreprise, ont des droits sur les actifs et des obligations au titre des passifs, relatifs à celle-ci. Le contrôle conjoint s'entend du partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une entreprise, qui n'existe que dans le cas où les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.

Lorsqu'une entité du groupe entreprend ses activités dans le cadre d'une activité conjointe, le groupe doit comptabiliser, à titre de coparticipant, les actifs, les passifs, les produits et les charges relatifs à ses intérêts dans l'activité conjointe en conformité avec les IFRS qui s'appliquent à ces actifs, passifs, produits et charges.

Participations dans des entreprises associées et des coentreprises

Une entreprise associée est une entité dans laquelle le groupe a une influence notable. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans toutefois exercer un contrôle ou un contrôle conjoint sur ces politiques.

Une coentreprise est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entreprise ont des droits sur l'actif net de celle-ci. Le contrôle conjoint s'entend du partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une entreprise, qui n'existe que dans le cas où les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.

Les résultats et les actifs et passifs des entreprises associées ou des coentreprises sont comptabilisés dans les présents états financiers consolidés selon la méthode de la mise en équivalence, sauf si la participation, ou une partie de celle-ci, est classée comme détenue en vue de la vente conformément à IFRS 5.

Une participation dans une entreprise associée ou une coentreprise est initialement comptabilisée au coût. Elle intègre ensuite la quote-part du groupe dans le résultat net et les autres éléments du résultat global de l'entreprise mise en équivalence. Les dividendes distribués par cette entité viennent enfin diminuer la valeur de la participation.

Au cas où son impact sur les états financiers est peu matériel, une entreprise associée peut ne pas être mise en équivalence.

2.5. Regroupements d'entreprises

Le groupe comptabilise tout regroupement d'entreprises par l'application de la méthode de l'acquisition. Cette méthode est également retenue pour les regroupements d'entreprises sous contrôle commun au cas où cette méthode est conforme à la substance de l'opération et contribue à donner une image fidèle de la situation financière.

L'acquéreur évalue les actifs identifiables acquis et les passifs repris à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en résultat lorsqu'ils sont engagés.

Le *goodwill* représente l'excédent, à la date d'acquisition, de la somme de la contrepartie transférée, du montant des participations ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise et de la juste valeur de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise sur le solde net de la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris.

Si, après réévaluation, le solde net de la juste valeur, à la date d'acquisition, des actifs identifiables acquis et des passifs repris est supérieur à la somme de la contrepartie transférée, du montant des participations ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise et de la juste valeur de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise, l'excédent est comptabilisé immédiatement en résultat de la période.

Le *goodwill* est reconnu comme un actif. Pour les besoins des tests de dépréciation, le *goodwill* est affecté aux unités génératrices de trésorerie du groupe qui devraient bénéficier des synergies du regroupement. Un test de dépréciation (*impairment test*) est réalisé chaque année, même en l'absence d'indices de perte de valeur, ou plus fréquemment si des événements ou des changements de circonstances indiquent qu'il pourrait s'être déprécié (IAS 36 – Dépréciation d'actifs).

Dans le cas d'un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, le groupe réévalue la participation qu'il détenait précédemment dans l'entreprise acquise à la juste valeur à la date de son acquisition et comptabilise l'éventuel profit ou perte en résultat net.

Les modifications de participations dans des filiales du groupe qui ne se traduisent pas par une perte de contrôle sont comptabilisées comme des transactions portant sur des capitaux propres.

Lorsque le groupe perd le contrôle d'une filiale, un profit ou une perte est comptabilisé en résultat net et est calculé comme l'écart entre :

- le total de la juste valeur de la contrepartie reçue et de la juste valeur de toute participation conservée et
- la valeur comptable antérieure des actifs (y compris le *goodwill*) et des passifs de la filiale.

Tous les montants antérieurement comptabilisés dans les autres éléments du résultat global relatifs à cette filiale sont comptabilisés comme si le groupe avait directement sorti les actifs ou les passifs liés à la filiale. Ils sont donc reclassés en résultat net ou transférés vers une autre catégorie de capitaux propres, conformément aux IFRS applicables.

La juste valeur d'une participation conservée dans l'ancienne filiale, à la date de la perte du contrôle, doit être considérée comme étant la juste valeur lors de la comptabilisation initiale aux fins de la comptabilisation ultérieure selon IAS 39 ou, le cas échéant, comme le coût, lors de la comptabilisation initiale, d'un investissement dans une entreprise associée ou une coentreprise.

2.6. Conversion des états financiers des entités à l'étranger

Dans le cadre de la consolidation, les bilans des entités à l'étranger sont convertis en EUR selon la méthode du cours de clôture et les comptes de résultats sont convertis au taux moyen de l'exercice s'il n'a pas varié de façon significative.

La quote-part du groupe dans les écarts résultant de cette méthode de conversion figure sous la rubrique 'Ecart de conversion' des capitaux propres consolidés tandis que la part des intérêts minoritaires figure sous la rubrique 'Intérêts minoritaires' des capitaux propres consolidés au passif du bilan.

2.7. Les immobilisations incorporelles

Une immobilisation incorporelle est comptabilisée s'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables à l'actif iront à l'entreprise et si le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan à leur coût /modèle du coût/, sous déduction des amortissements et pertes de valeur éventuelles.

Les immobilisations incorporelles portées à l'actif du bilan, dont l'usage est limité dans le temps, sont amorties sur leur durée d'utilité.

Les principales durées d'amortissement sont :

- 40 ans pour l'immobilisation 'gestionnaire unique de réseau de transport et d'installation de stockage de gaz naturel' en Belgique ;
- 20 à 40 ans pour les portefeuilles de clients ;
- 20 ans pour l'immobilisation 'gestionnaire unique d'installation de GNL' ;
- 5 ans pour les logiciels informatiques.

Les immobilisations incorporelles 'portefeuilles de clients' peuvent faire l'objet d'une méthode d'amortissement au profil dégressif qui reflète plus étroitement le rythme selon lequel le groupe s'attend à consommer les avantages économiques futurs liés à ces actifs.

Les dépenses ultérieures sont activées si elles permettent de générer des avantages économiques au-delà du niveau de performance initiale.

A chaque clôture d'un exercice, les immobilisations incorporelles sont revues afin d'identifier les indications de pertes de valeur éventuelles s'étant produites au cours de l'exercice. Lorsque de telles indications existent, il est procédé à l'estimation de la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles concernées. La valeur recouvrable est définie comme la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette d'un actif et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est calculée par l'actualisation des entrées et sorties de trésoreries futures générées par l'utilisation continue de l'actif et par sa sortie finale à un taux d'actualisation approprié.

Ces immobilisations font l'objet de pertes de valeur lorsque, en raison de leur altération ou de modifications de circonstances économiques ou technologiques, leur valeur comptable dépasse leur valeur recouvrable par l'entreprise.

Les immobilisations incorporelles dont l'utilisation est indéfinie font l'objet d'un test de dépréciation annuellement et sont dépréciées si leur valeur comptable dépasse leur valeur recouvrable.

La durée d'utilité, le mode d'amortissement ainsi que la valeur résiduelle éventuelle des immobilisations incorporelles sont réexaminés à chaque date de clôture et, le cas échéant, adaptés de façon prospective.

Droits d'émission de gaz à effet de serre

Les quotas d'émission de gaz à effet de serre acquis à titre onéreux sont comptabilisés en immobilisations incorporelles à leur coût d'acquisition. Les droits obtenus à titre gratuit sont repris en immobilisations incorporelles à une valeur comptable nulle.

Le rejet des gaz à effet de serre dans l'atmosphère est comptabilisé en charge opérationnelle avec, en contrepartie, l'enregistrement d'une obligation de restitution des quotas correspondants aux émissions de la période au passif du bilan (autres créditeurs).

Cette charge est évaluée au coût moyen pondéré des droits acquis ou reçus.

Lors de la restitution des droits, l'obligation enregistrée au passif du bilan (autres créditeurs) est éteinte par un prélèvement des quotas d'émission repris au niveau des immobilisations incorporelles.

En cas d'insuffisance de quotas pour couvrir les émissions de gaz à effet de serre de l'exercice, le groupe constitue une provision. Cette provision est valorisée sur base du prix de marché à la clôture des quotas restant à acquérir.

Les quotas excédentaires qui n'ont pas fait l'objet d'une cession sur le marché sont valorisés en fin d'exercice au coût moyen pondéré des droits acquis ou reçus ou au prix de marché si celui-ci est inférieur au coût moyen pondéré.

2.8. Les immobilisations corporelles

Une immobilisation corporelle est comptabilisée s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet élément iront à l'entreprise et si le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût (modèle du coût), sous déduction des amortissements et pertes de valeur éventuelles.

Les dépenses ultérieures sont activées si elles permettent de générer des avantages économiques au-delà du niveau de performance initiale.

A chaque clôture d'un exercice, les immobilisations corporelles sont revues afin d'identifier les indications de pertes de valeur éventuelles s'étant produites au cours de l'exercice. Lorsque de telles indications existent, il est procédé à l'estimation de la valeur recouvrable des immobilisations corporelles concernées. La valeur recouvrable est définie comme la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette d'un actif et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est calculée par l'actualisation des entrées et sorties de trésoreries futures générées par l'utilisation continue de l'actif et par sa sortie finale à un taux d'actualisation approprié.

Les contrats de location-financement sont ceux qui transfèrent au preneur du contrat la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif. Les actifs détenus en vertu de ces contrats sont enregistrés au bilan à leur juste valeur ou, si cette valeur est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux liés aux contrats. L'obligation correspondante est enregistrée dans les dettes financières. Les redevances de location-financement sont ventilées entre charges financières et

remboursements de la dette de location-financement de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque période.

Subventions et déductions pour investissements

Les subventions publiques liées aux immobilisations corporelles ainsi que les contributions de parties tierces dans le financement de telles immobilisations viennent en déduction du coût de l'immobilisation corporelle concernée.

Les déductions fiscales obtenues pour investissements sont comptabilisées en déduction de la valeur brute des immobilisations au titre desquelles elles ont été reçues avec, en contrepartie, la comptabilisation d'un impôt différé.

Méthodes d'amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée d'utilité.

Chaque élément significatif constitutif d'une immobilisation corporelle est comptabilisé séparément et est amorti sur base de sa durée d'utilité.

Le mode d'amortissement utilisé reflète le rythme selon lequel le groupe s'attend à consommer les avantages économiques futurs liés à l'actif, en tenant compte de la durée durant laquelle les actifs généreront des revenus régulés éventuels.

Les investissements régulés destinés à accroître la sécurité d'approvisionnement en Europe font l'objet d'une méthode d'amortissement au profil dégressif qui reflète plus étroitement le rythme selon lequel le groupe s'attend à consommer les avantages économiques futurs liés à ces actifs.

Les durées maximales d'amortissement sont :

- 50 à 55 ans pour les canalisations de transport, les installations de Terminalling et les réservoirs;
- 50 ans pour les bâtiments administratifs, les habitations et installations en faveur du personnel;
- 40 ans pour les installations de stockage;
- 33 ans pour les bâtiments industriels;
- 20 ans pour les investissements liés aux extensions du Terminal GNL à Zeebrugge
- 10 ans pour l'outillage et le mobilier;
- 5 ans pour les véhicules et les engins de chantier;
- 4 ans pour le matériel informatique;
- 3 ans pour les prototypes;
- 10 ans à 40 ans pour les autres installations.

La durée d'utilité, le mode d'amortissement ainsi que la valeur résiduelle éventuelle des immobilisations corporelles sont réexaminés à chaque date de clôture et, le cas échéant, adaptés de façon prospective.

2.9. Titres de capitaux propres non consolidés (tels qu'actions et parts)

Les titres de capitaux propres non consolidés sont comptabilisés à leur juste valeur, sauf si cette dernière ne peut être déterminée de façon fiable, auquel cas, ils sont évalués à leur coût.

Les variations de la juste valeur sont comptabilisées directement dans les capitaux propres jusqu'à la décomptabilisation de l'actif, date à laquelle le gain ou la perte cumulé dans les capitaux propres est comptabilisé en résultat.

S'il existe une indication objective de la dépréciation des titres de capitaux propres non consolidés, ces derniers sont soumis à un test de dépréciation et, le cas échéant, une perte de valeur est comptabilisée directement en résultat.

2.10. Créances de location-financement

Les actifs donnés en location-financement sont les actifs pour lesquels le groupe transfère la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété légale au preneur du contrat. Les actifs donnés en location-financement sont présentés au bilan comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Les redevances de location-financement acquises sont ventilées entre produits financiers et remboursements de la créance de location-financement de manière à obtenir un taux de rentabilité périodique constant sur l'encours d'investissement net du groupe dans le contrat de location-financement.

Lorsque la classification des contrats en contrats de location-financement est basée sur la valeur actualisée des paiements minimaux, le critère retenu est le suivant : si la valeur actualisée des paiements minimaux correspond à au moins 90 % de la juste valeur de l'actif loué, estimation faite au début du contrat de location, les contrats sont classifiés en contrats de location-financement.

Aucune valeur résiduelle n'est retenue pour les actifs de transport de gaz, eu égard à la spécificité du secteur d'activité.

2.11. Les stocks

Evaluation

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

Des dépréciations sur stocks sont actées, si nécessaire, pour tenir compte :

- soit de la valeur nette de réalisation,
- soit des pertes de valeur sur stocks suite à des aléas justifiés par la nature des avoirs en cause ou de l'activité exercée.

De telles dépréciations des stocks sont comptabilisées en charge de l'exercice au cours duquel elles se produisent.

Stocks de gaz

Les mouvements de stocks de gaz sont évalués selon la méthode des prix moyens pondérés.

Stocks de matières consommables et de fournitures

Les matières consommables et les fournitures sont inventoriées par application de la méthode des prix moyens pondérés.

Commandes en cours d'exécution

Les travaux en cours pour compte de tiers sont valorisés à leur prix de revient, en ce compris les coûts indirectement imputables.

Lorsque le résultat d'une commande en cours d'exécution peut être estimé de façon fiable, les produits du contrat et les coûts du contrat sont comptabilisés respectivement en produits et en charges en fonction du degré d'avancement de la commande à la date de clôture.

Une perte attendue sur la commande en cours d'exécution est immédiatement comptabilisée en charges.

2.12. Les coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif exigeant une longue période de préparation (immobilisations, stocks, immeubles de placements, ...) sont ajoutés au coût de cet actif, jusqu'à ce qu'il puisse être utilisé ou vendu.

Le montant du coût de ces emprunts incorporable au coût de l'actif correspond au coût réel encouru sur ces emprunts, coût diminué de tout produit obtenu du placement temporaire de ces fonds empruntés.

2.13. Instruments financiers

Placements de trésorerie

Les placements de trésorerie sous forme d'obligations ou de papier commercial, dont l'échéance est supérieure à 3 mois, sont classés dans la catégorie des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Ils figurent au bilan dans la rubrique 'autres actifs financiers' non courants ainsi que dans la rubrique 'placements de trésorerie' courants. Les variations de la juste valeur de ces actifs financiers sont comptabilisées en compte de résultat.

Les autres placements de trésorerie sont valorisés au coût amorti.

Instruments dérivés

Le groupe Fluxys utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition aux risques de change ainsi qu'aux risques de taux d'intérêts.

Instruments dérivés non qualifiés d'instruments de couverture

Certains instruments financiers dérivés, bien qu'ils couvrent de manière économique un risque déterminé, ne respectent pas les critères stricts pour l'application de la comptabilité de couverture suivant l'IAS 39 (Instruments financiers : comptabilisation et évaluation).

Les variations de la juste valeur de ces actifs financiers sont comptabilisées directement en compte de résultat.

Instruments dérivés qualifiés d'instruments de couverture

Les variations de la juste valeur des instruments financiers qualifiés de couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger, et qui répondent aux conditions y relatives, sont comptabilisées directement en capitaux propres pour autant qu'elles concernent la partie efficace de la couverture et que les variations de la juste valeur sont issues de variations de cours de change.

Les profits ou pertes sur les instruments de couverture qui ont été comptabilisé(e)s directement en capitaux propres doivent être comptabilisé(e)s en résultat lors de la sortie du périmètre de l'activité à l'étranger.

Les variations de la juste valeur des instruments financiers qualifiés de couverture de flux de trésorerie sont comptabilisées directement en capitaux propres du groupe. La partie inefficace du profit ou de la perte sur l'instrument de couverture est comptabilisée en résultat. Si la transaction prévue n'est plus probable, les profits ou pertes sur les instruments de couverture qui ont été comptabilisé(e)s directement en capitaux propres sont comptabilisé(e)s en résultat.

2.14. La trésorerie et les équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les valeurs disponibles, les placements bancaires à court terme et les placements facilement convertibles en un montant connu de trésorerie qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur (maximum 3 mois).

Les équivalents de trésorerie détenus sous forme d'obligations ou de papier commercial sont classés dans la catégorie des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Les variations de la juste valeur de ces actifs financiers sont comptabilisées en compte de résultat.

La trésorerie et les autres équivalents de trésorerie sont valorisés au coût amorti.

2.15. Les créances commerciales et autres éléments d'actifs

Les créances commerciales et autres éléments d'actifs sont évalués à leur valeur nominale, diminuée des montants estimés non recouvrables.

Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les créances commerciales et autres éléments d'actifs sont actualisés.

Les éléments visés dans ces rubriques font l'objet de dépréciations lorsque leur valeur comptable à la date de clôture de l'exercice est supérieure à leur valeur recouvrable.

2.16. Les provisions

Les provisions comptabilisées au passif du bilan sont celles qui répondent aux critères suivants :

- le groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé,
- il est probable (i.e. plus probable qu'improbable) qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Si ces conditions ne sont pas réunies, aucune provision n'est comptabilisée.

Le montant comptabilisé en provisions correspond à la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture, autrement dit, le montant que l'entreprise estime raisonnablement devoir payer pour éteindre l'obligation à la date de clôture ou pour la transférer à un tiers à cette même date.

Cette estimation est basée, soit sur la demande introduite par un tiers, soit sur devis ou estimations détaillés. Pour l'ensemble des provisions comptabilisées, les dirigeants estiment la probabilité de sorties de ressources à plus de 50 %.

Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont actualisées. Le taux d'actualisation utilisé est un taux avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ces passifs.

Tout risque encouru par le groupe ne répondant pas aux critères susmentionnés fait l'objet d'une description au niveau des passifs éventuels dans les Notes annexes.

Avantages du personnel

Certaines sociétés du groupe Fluxys ont mis en place des régimes de pensions complémentaires de type 'à prestations définies' ou de type 'à cotisations définies'. Les avantages de ces régimes reposent sur l'ancienneté de service et le salaire de l'employé.

Le régime de pensions de type 'à prestations définies' permet à l'employé de bénéficier d'un capital calculé selon une formule qui tient compte du salaire annuel en fin de carrière et de l'ancienneté acquise lors du départ à la retraite.

Le régime de pensions de type 'à cotisations définies' permet à l'employé de bénéficier d'un capital constitué par des primes personnelles et par des primes patronales en fonction du salaire.

En Belgique, la législation requiert que l'employeur garantisse un taux de rendement minimum pour les régimes à cotisations définies, taux qui varie en fonction des taux observés sur le marché.

La méthode comptable utilisée par le groupe pour valoriser ces 'régimes à cotisations définies, avec garantie d'un rendement minimum', est identique à la méthode utilisée pour les 'régimes à prestations définies'.

En cas de décès avant le départ en pension, ces régimes prévoient, en Belgique, des capitaux en faveur du conjoint survivant et des allocations aux orphelins.

Autres avantages du personnel

Certaines sociétés du groupe octroient à leur personnel des avantages postérieurs à l'emploi tels que le remboursement de frais médicaux et des réductions tarifaires, ainsi que d'autres avantages à long terme (primes d'ancienneté).

Evaluation

Ces engagements sont évalués annuellement par un actuariaire qualifié.

Les versements réguliers relatifs à ces régimes de pensions complémentaires sont comptabilisés en charge au moment où ils sont engagés.

Le régime de pensions de type 'à prestations définies'

Les provisions pour pensions et autres engagements collectifs sont comptabilisées au bilan conformément à l'IAS 19 (Avantages du personnel) en fonction de la méthode des unités de crédit projetées (PUCM - *Projected Unit Credit Method*).

La valeur actuelle des avantages postérieurs à l'emploi est déterminée à chaque date de clôture sur base d'hypothèses de salaires projetés en fin de carrière, de taux d'inflation, d'espérance de vie, de rotation du personnel et de l'âge attendu de la retraite. La valeur actuelle des obligations au titre de prestations définies est déterminée en utilisant un taux d'actualisation basé sur des obligations de haute qualité qui ont des dates d'échéance proches de la durée moyenne pondérée des plans concernés et qui sont libellées dans la devise dans laquelle les avantages seront payés.

Lorsque les actifs d'un régime de pensions complémentaires incluent des contrats d'assurance éligibles correspondant exactement, par leur montant et leur échéance, à tout ou partie des prestations payables selon le régime, il est considéré que la juste valeur de ces contrats d'assurance est la valeur actuelle des obligations correspondantes (sous réserve de toute diminution requise si les montants à recevoir en vertu des contrats d'assurance ne sont pas totalement recouvrables).

Le montant comptabilisé au titre des engagements postérieurs à l'emploi correspond à la différence entre la valeur actuelle des obligations futures et la juste valeur des actifs du régime destinés à les couvrir. Lorsque le résultat de ce calcul est un déficit, une obligation est constatée au passif du bilan. Dans le cas contraire, un actif est comptabilisé à concurrence de l'excédent du régime à prestations définies, plafonné à la valeur actuelle de tout remboursement futur du régime ou de toute diminution des cotisations futures du régime.

Les réévaluations des obligations au passif ou des excédents à l'actif du bilan se composent :

- des écarts actuariels portant sur les obligations au titre des prestations résultant des ajustements liés à l'expérience et/ou des changements d'hypothèses actuarielles (y compris l'effet de la variation du taux d'actualisation) ;
- du rendement des actifs du régime (hors montants d'intérêts nets) et des changements survenant dans le plafonnement du montant de l'actif net comptabilisé (hors montants d'intérêts nets).

Ces réévaluations sont comptabilisées directement en capitaux propres ('Other comprehensive Income') par le biais des autres éléments du résultat global.

Le régime de pensions de type 'à cotisations définies'

Les engagements du groupe relatifs aux régimes 'à cotisations définies' se limitent à la prise en résultat des primes patronales versées.

Écarts actuariels relatifs aux autres avantages à long terme du personnel

Les autres avantages à long terme sont comptabilisés de la même façon que les avantages postérieurs à l'emploi, mais les réévaluations sont intégralement comptabilisées en résultat financier dans l'exercice au cours duquel elles surviennent.

2.17. Passifs portant intérêts

Les passifs portant intérêts sont comptabilisés à concurrence du montant net obtenu. Après la comptabilisation initiale, les emprunts productifs d'intérêts sont comptabilisés au coût amorti. La différence entre le coût amorti et la valeur de remboursement est prise en résultat en fonction de leur taux d'intérêt effectif sur la durée des emprunts.

2.18. Les dettes commerciales

Les dettes commerciales sont évaluées à leur valeur nominale.

Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les dettes commerciales sont actualisées.

2.19. Les avoirs, droits, dettes et engagements en devises étrangères

Comptabilisation à la conclusion de l'opération

Les créances et dettes en monnaie étrangère sont valorisées au cours du jour de l'opération.

Evaluation en fin d'exercice

En fin d'exercice et conformément à l'IAS 21 (Effets des variations des cours des monnaies étrangères), les actifs et passifs monétaires ainsi que les droits et engagements sont valorisés au cours de clôture de l'exercice.

Cette revalorisation donne naissance à des écarts de conversion qui sont globalisés par devise et comptabilisés en résultat.

2.20. La comptabilisation des produits

Les produits sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, lorsque ces produits sont acquis à l'entreprise et que leur juste valeur peut être déterminée de façon fiable.

Les revenus régulés perçus par le groupe peuvent générer un boni ou un mali par rapport à la marge équitable destinée à rémunérer les capitaux investis.

Les bonis sont reportés et comptabilisés en tant que passif réglementaire (dans les passifs portant intérêts, non courants ou courants), tandis que les revenus acquis correspondant à un mali sont repris en produits des activités ordinaires en contrepartie de la comptabilisation d'un actif réglementaire (dans les prêts et créances non courants ou dans les clients et autres débiteurs courants).

2.21. Les impôts

Les impôts exigibles sont établis conformément aux règles fiscales locales et reposent sur le résultat de la société mère, des sociétés-filiales et des activités conjointes.

Les actifs et passifs d'impôt différé enregistrent respectivement les différences temporelles déductibles ou imposables entre les valeurs comptables et fiscales.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt applicables pour l'exercice au cours duquel il est attendu que l'actif sera réalisé ou le passif réglé, compte tenu des nouveaux taux s'ils sont adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Toute modification ultérieure de taux nécessite une adaptation des impôts différés. Cette dernière est comptabilisée via les autres éléments du résultat global pour la partie qui concerne des opérations qui sont généralement comptabilisées dans cet état. Le solde de l'adaptation des impôts différés est comptabilisé dans le résultat net de la période.

Les impôts différés actifs ne sont enregistrés que lorsqu'il est probable de réaliser des bénéfices imposables, sur lesquels les actifs d'impôt différé seront imputés.

Note 3. Participations

3.1. Périmètre de consolidation

En 2017, le périmètre de consolidation a évolué comme suit :

Cette année, le périmètre de consolidation et les pourcentages d'intérêts ont évolué comme suit :

Durant le premier semestre 2017, Fluxys a absorbé Fluxys Finance avec effet rétroactif comptable et fiscal au 1er janvier 2017. Cette fusion par absorption n'a pas d'effet sur les états financiers consolidés.

Fluxys Europe a créé Fluxys Germany Holding qui a acquis 90% de Fluxys Deutschland. Cette restructuration intragroupe n'a aucun effet sur les états financiers du groupe Fluxys SA.

Fluxys Deutschland a pris une participation de 16,5% dans le projet Eugal (European Gas Pipeline Link). L'investissement du groupe dans ce projet s'élève à 34,3 millions € en 2017.

Fin 2017, Fluxys a également acquis, pour 0,3 million €, une participation de 51% dans Eloops, société qui a pour but d'optimiser les réservations de capacités sur le marché allemand. Cette société est consolidée par la méthode de mise en équivalence (voir Note 5.4).

Enfin, Fluxys SA a acquis 0,03% complémentaires en Fluxys Belgium pour un montant de 0,5 million € et détient dorénavant 90% de la société. Cette acquisition a un impact à la baisse sur les intérêts minoritaires.

3.2. Nature et étendue des intérêts détenus dans les partenariats

Transitgas et TENP KG

Transitgas est un partenariat dans lequel FluxSwiss exerce un contrôle conjoint avec les coparticipants.

Transitgas est qualifiée d'activité conjointe pour les raisons suivantes :

Les activités de Transitgas ont essentiellement pour but de mettre la capacité de ses installations à disposition des coparticipants. Ces derniers ont ainsi droit à la quasi-totalité des avantages économiques découlant des actifs de l'opération. Ils encourent par ailleurs les obligations à l'égard des passifs relatifs à l'opération. En effet, les passifs contractés par Transitgas sont acquittés grâce aux flux de trésorerie reçus de la part des coparticipants via les redevances payées pour la capacité mise à disposition.

FluxSwiss détient 90 % de la capacité des installations Transitgas. Ces dernières sont donc intégrées à concurrence de 90 % dans les états financiers consolidés du groupe. Ce pourcentage d'intégration n'est pas basé sur la participation détenue dans cette société mais est basé sur les droits liés aux actifs et les obligations encourues par le groupe au titre des passifs.

Cette méthode permet de mieux refléter les risques et avantages des coparticipants liés à la capacité réservée dans les installations.

TENP KG est un partenariat dans lequel Fluxys TENP exerce un contrôle conjoint avec les coparticipants.

L'approche retenue dans le cadre de ce partenariat est en tout point identique à celle retenue pour Transitgas, hormis le fait que cette activité conjointe est intégrée à concurrence de 64,25 % dans les états financiers consolidés du groupe, conformément à la capacité réservée dans les installations.

3.3. Nature et étendue des restrictions liées aux actifs et passifs du groupe

Des droits particuliers sont attribués à la part spécifique de l'Etat belge dans la société Fluxys Belgium, outre les droits communs attachés à toutes les autres actions. Ces droits particuliers sont exercés par le ministre fédéral en charge de l'Energie et peuvent être résumés comme suit :

- Le droit de s'opposer à toute cession, toute affectation à titre de sûreté ou tout changement de la destination des actifs stratégiques de Fluxys Belgium dont la liste est reprise en annexe à l'arrêté royal du 16 juin 1994, si le ministre fédéral en charge de l'Energie considère que cette opération porte atteinte aux intérêts nationaux dans le domaine de l'énergie.
- Le droit de nommer deux représentants du gouvernement fédéral ayant voix consultative au Conseil d'administration et au Comité stratégique de Fluxys Belgium.
- Le droit des représentants du gouvernement fédéral, dans un délai de quatre jours ouvrables, de prendre recours auprès du ministre fédéral en charge de l'Energie sur la base de critères objectifs, non discriminatoires et transparents, tels que définis dans l'arrêté royal du 5 décembre 2000, contre toute décision du Conseil d'administration ou avis du Comité stratégique de Fluxys Belgium (en ce compris le plan d'investissement et d'activités ainsi que le budget y afférent) qu'ils estiment contraire aux lignes directrices de la politique énergétique du pays, en ce compris les objectifs du gouvernement relatifs à l'approvisionnement énergétique du pays. Le recours est suspensif. Si le ministre fédéral en charge de l'Energie n'a pas annulé la décision concernée dans un délai de huit jours ouvrables après ce recours, celle-ci devient définitive.
- Un droit de vote spécial en cas de blocage au sein de l'Assemblée générale concernant une question touchant aux objectifs de la politique énergétique fédérale.

Par ailleurs, des dispositions sont prévues au niveau des GasBridge 1 et GasBridge 2 permettant une sortie de situations de blocage éventuel, dispositions qui prévoient une réallocation des actions entre les partenaires dans ces sociétés. En conséquence, Fluxys Europe détient le contrôle de GasBridge 1 tandis que GasBridge 2 est contrôlée par SNAM.

D'autres conventions d'actionnaires ont été conclues au sein de filiales du groupe Fluxys. Ces dernières prévoient des droits de préemption lors de la cession de titres par un actionnaire, ainsi que certaines majorités spéciales nécessaires à la décision en matières spécifiques. Ces dernières n'entament pas le contrôle exercé par le groupe sur ses filiales ou le contrôle conjoint sur les activités conjointes.

Il n'y a pas d'autres restrictions importantes qui pourraient limiter la faculté du groupe d'accéder ses actifs ou de les utiliser et de régler ses passifs. Notons toutefois que les actifs de Flux Re sont destinés à couvrir le risque encouru par la société dans le cadre de ses activités de réassurance. Le montant total de l'actif du bilan de Flux Re s'élève à 171,3 millions € au 31-12-2017 contre 172,1 millions € au 31-12-2016.

3.4. Informations relatives aux participations

Entreprises consolidées par la méthode de l'intégration globale						
Nom de la filiale	Siège	N° d'entreprise	% d'intérêt dans le capital	Activité principale	Devise	Date de clôture
FLUXYS BELGIUM SA	Avenue des Arts 31 B- 1040 Bruxelles	0402 954 628	90,00 %	Transport de gaz	EUR	31 décembre
FLUXYS LNG SA	Rue Guimard 4 B - 1040 Bruxelles	0426 047 853	90,00 %	Terminalling GNL	EUR	31 décembre
FLUX RE SA	Rue de Merl 74 L - 2146 Luxembourg	-	90,00 %	Société de réassurance	EUR	31 décembre
FLUXYS EUROPE BV	Heerbaan 246 NL - 4817 Breda	-	100,00 %	Activités internationales	EUR	31 décembre
FLUXYS BBL BV	Heerbaan 246 NL - 4817 Breda	-	100,00 %	Transport de gaz	EUR	31 décembre
FLUXYS GERMANY HOLDING Gmbh	Elisabethstr. 11 D - 40217 Düsseldorf	-	100,00 %	Holding	EUR	31 décembre
FLUXYS DEUTSCHLAND GmbH	Elisabethstr. 11 D - 40217 Düsseldorf	-	100,00 %	Transport de gaz	EUR	31 décembre
FLUXYS TENP GmbH	Elisabethstr. 11 D - 40217 Düsseldorf	-	100,00 %	Transport de gaz	EUR	31 décembre
FLUXSWISS SAGL	Via delle Scuole 8 CH - 6900 Paradiso	-	50,65 %	Transport de gaz	CHF	31 décembre
FLUXYS UK Ltd ³	Clarendon Road GB - Cambridge CB2 8FH	-	100,00 %	Activités internationales	GBP	31 décembre
GMSL Ltd	Clarendon Road GB - Cambridge CB2 8FH	-	100,00 %	Services	GBP	31 décembre
FLUXYS INTERCONNECTOR Ltd ⁴	Clarendon Road GB - Cambridge CB2 8FH	-	100,00 %	Activités internationales	GBP	31 décembre
GASBRIDGE 1 BV	Herikerbergweg 238 NL - 1101CM Amsterdam	-	50,00 %	Holding	EUR	31 décembre
INTERCONNECTOR (UK) Ltd	Furnival Street 10 UK - London EC4A 1AB	-	50,75 %	Transport de gaz	GBP	31 décembre
INTERCONNECTOR ZEEBRUGGE TERMINAL SCRL	Rue Guimard 4 B - 1040 Bruxelles	0454 318 009	50,37 %	Terminal	EUR	31 décembre

³ Fluxys UK Ltd (numéro d'entreprise 09829068) est dispensée de l'obligation d'audit externe suite à la demande d'exemption conformément à la section 479a du 'Companies Act 2016' et pour laquelle Fluxys Europe est garante des dettes ouvertes à la date de la clôture. Les dettes financières ouvertes au 31 décembre 2017 correspondent exclusivement à des dettes intragroupes.

⁴ Fluxys Interconnector Ltd (numéro d'entreprise 09829086) est dispensée de l'obligation d'audit externe suite à la demande d'exemption conformément à la section 479a du 'Companies Act 2016' et pour laquelle Fluxys Europe est garante des dettes ouvertes à la date de la clôture. Aucune dette financière n'est ouverte au 31 décembre 2017.

Activités conjointes intégrées sur base des droits liés aux actifs et des obligations encourues au titre des passifs

Nom de l'entreprise	Siège	N° d'entreprise	% d'intérêt dans le capital	Activité principale	Devise	Date de clôture
TENP KG	Gladbecker Strasse 425 D- 45138 Essen	-	64,25 %	Location d'installations et services	EUR	31 décembre
TRANSITGAS AG	Baumackerstrasse 46 CH - 8050 Zurich	-	45,59 %	Location d'installations et services	CHF	31 décembre
BBL COMPANY VOF	Concourslaan 17 NL - 9727KC Groningen	-	20,00 %	Transport de gaz	EUR	31 décembre
NEL (Nordeuropäische Erdgasleitung)	-	-	23,87 %	Transport de gaz	EUR	31 décembre
EUGAL (European Gas Pipeline Link)	-	-	16,50 %	Transport de gaz	EUR	31 décembre

Filiales avec intérêts minoritaires significatifs

En milliers d'euros

	31-12-2017*	31-12-2017*	31-12-2017*	31-12-2017*	31-12-2017*
100 %	Fluxys Belgium Group	Swiss Group	Interconnector (UK)	Autres filiales (Gasbridge 1)	TOTAL
Actifs non courants	2.574.112	1.006.449	635.988		
Actifs courants	898.075	71.283	72.007		
Capitaux propres	848.978	470.793	407.973		
Passifs non courants	2.065.910	521.185	199.286		
Passifs courants	557.299	85.754	100.736		
Produits opérationnels	588.873	176.980	212.480		
Charges opérationnelles	-468.325	-84.876	-191.206		
Résultat financier net	-46.834	-20.363	-1.593		
Charges d'impôt sur le résultat	6.320	-12.728	-4.041		
Résultat net de la période	80.034	59.013	15.640		
Bilan - Intérêts minoritaires	84.896	232.336	200.925	7.651	525.808
Résultat - Intérêts minoritaires	8.003	29.123	7.703	-196	44.633

* Chiffre sur base annuelle à 100 % sous réserve de l'approbation des organes de gestion et assemblée générale des sociétés. Swiss Group correspond à la consolidation de FluxSwiss intégrant 90 % de Transitgas.

Filiales avec intérêts minoritaires significatifs				En milliers d'euros	
	31-12-2016	31-12-2016	31-12-2016	31-12-2016	31-12-2016
100 %	Fluxys Belgium Group	Swiss Group*	Interconnector (UK)	Autres filiales (Gasbridge 1)	TOTAL
Actifs non courants	2.653.427	1.148.624	811.005		
Actifs courants	525.826	116.615	67.027		
Capitaux propres	819.824	521.139	506.837		
Passifs non courants	2.172.601	634.826	289.564		
Passifs courants	186.828	109.274	81.631		
Produits opérationnels	570.342	168.928	221.421		
Charges opérationnelles	-460.501	-83.085	-198.376		
Résultat financier net	-46.794	-24.547	-3.197		
Charges d'impôt sur le résultat	-20.349	-13.827	9.020		
Résultat net de la période	42.698	47.469	28.868		
Bilan - Intérêts minoritaires	82.215	257.182	249.617	9.230	598.244
Résultat - Intérêts minoritaires	4.282	23.426	14.217	-569	41.356

* Swiss Group correspond à la consolidation de FluxSwiss intégrant 90 % de Transitgas.

Entreprises consolidées par la méthode de mise en équivalence - Coentreprises

Nom de l'entreprise	Siège	N° d'entreprise	% d'intérêt dans le capital	Activité principale	Devise	Date de clôture
GAZ-OPALE SAS	Rue l'Hermitte 30 Immeuble des 3 Ponts F - 59140 Dunkerque	-	61,75 %	Services	EUR	31 décembre
TENP GmbH	Gladbecker Straße 425 D - 45329 Essen	-	50,00 %	Services	EUR	31 décembre
BALANSYS SA	rue de Bouillon 59-61 L-1248 Luxembourg	-	50,00 %	Société d'équilibrage	EUR	31 décembre
E-LOOPS GmbH	Karolingerstraße 96 D - 45141 Essen	-	51,00 %	Services	EUR	31 décembre

Entreprises consolidées par la méthode de mise en équivalence – Entreprises associées

Nom de l'entreprise	Siège	N° d'entreprise	% d'intérêt dans le capital	Activité principale	Devise	Date de clôture
DUNKERQUE LNG SAS	Rue l'Hermitte 30 Immeuble des 3 Ponts F - 59140 Dunkerque	-	25,00 %	Terminalling GNL	EUR	31 décembre
GASBRIDGE 2 BV	Herikerbergweg 238 NL - 1101CM Amsterdam	-	50,00 %	Holding	EUR	31 décembre
SWEDEGAS HOLDING AB	Sergels Torg 12, 12th floor SE - 103 25 Stockholm	-	50,00 %	Transport de Gaz	SEK	31 décembre
LNG LINK INVESTMENT AS	Luramyrveien 40 NO - 4391 Sandnes	-	25,00 %	Shipping	NOK	31 décembre
MAHON SHIPPING SA	Rue Gachard 88, bte 14 B - 1050 Bruxelles	0633 885 793	25,00 %	Shipping	EUR	31 décembre
TRANS ADRIATIC PIPELINE AG	Lindenstrasse 2 CH - 6340 Baar	-	19,00 %	Transport de Gaz	EUR	31 décembre

Données des principales entreprises consolidées par la méthode de mise en équivalence

En milliers d'euros

	31-12-2017*	31-12-2017*	31-12-2017*	31-12-2017*	31-12-2017*	31-12-2017*	31-12-2017*
100 %	Dunkerque LNG	Trans Adriatic Pipeline AG	Swedegas Holding AB	GasBridge 2	Gaz-Opale	Autres entreprises	TOTAL
Actifs non courants	1.234.352	2.894.730	629.141	65.048	148		
Actifs courants	103.485	161.659	25.604	15.345	21.362		
Capitaux propres	1.230.770	856.424	141.372	80.355	-493		
Passifs non courants	28.829	1.919.309	506.612	0	2.374		
Passifs courants	78.238	280.656	6.761	38	19.629		
Produits opérationnels	191.371	6	42.649	0	13.785		
Charges opérationnelles	-100.254	-27.458	-32.264	-151	-10.591		
Résultat financier net	-320	2.172	-9.891	-4	-90		
Résultat des sociétés mises en équivalence	0	0	0	1.952	0		
Charges d'impôt sur le résultat	-17.922	3.616	-179	0	-1.158		
Résultat net de la période	72.875	-21.664	315	1.797	1.946		
Participations mises en équivalence	307.693	162.721	70.686	7.653	-304	2.902	551.351
Résultat des sociétés mises en équivalence	18.219	-4.116	158	-197	1.202	28	15.294

* Chiffres avant éliminations des opérations intragroupes sur base annuelle à 100 % et sous réserve de l'approbation des organes de gestion et assemblée générale des sociétés.

Données des principales entreprises consolidées par la méthode de mise en équivalence					En milliers d'euros	
	31-12-2016*	31-12-2016*	31-12-2016*	31-12-2016*	31-12-2016*	31-12-2016*
100 %	Dunkerque LNG	Trans Adriatic Pipeline AG	Knubbsal	GasBridge 2	Autres entreprises	TOTAL
Actifs non courants	1.210.633	1.803.491	662.704	81.077		
Actifs courants	108.277	119.022	28.634	18.440		
Capitaux propres	1.218.352	556.694	158.392	99.473		
Passifs non courants	6.204	1.084.661	526.648	0		
Passifs courants	94.354	281.158	6.298	44		
Produits opérationnels	6.930	51	50.178	0		
Charges opérationnelles	-21.699	-21.014	-34.092	-79		
Résultat financier net	524	2.426	-9.267	-290		
Résultat des sociétés mises en équivalence	0	0	0	4.020		
Charges d'impôt sur le résultat	-1.571	2.883	-1.488	0		
Résultat net de la période	-15.816	-15.654	5.331	3.651		
Participations mises en équivalence	304.588	105.772	79.196	9.198	1.434	500.188
Résultat des sociétés mises en équivalence	-3.954	-2.974	2.666	-546	97	-4.711

* Chiffres avant éliminations des opérations intragroupes sur base annuelle à 100 %.

Principales entreprises non consolidées

Nom de l'entreprise	Siège	% d'intérêt dans le capital	Activité principale
BOOSTHEAT	Bld Marcel Sembat 41-47 F-69200 Venissieux	7,39 %	Innovation en matière d'utilisation du gaz naturel
NETCONNECT GERMANY GmbH & Co. KG	Kaiserswerther Str. 115 D-40880 Ratingen	10,00 %	Développement d'une coopération dans la zone de marché
NETCONNECT GERMANY MANAGEMENT GmbH	Breite Straße. 3 D-40213 Düsseldorf	10,00 %	Développement d'une coopération dans la zone de marché
PRISMA EUROPEAN CAPACITY PLATFORM GmbH	Schillerstraße 4 D-04109 Leipzig	12,40 %	Plateforme de réservation de capacités de transport
FL ZEEBRUGGE NV	Chaussée de Gand 1440 B-1082 Bruxelles	12,69 %	Société de location-financement
C4GAS SAS	Rue de La Pépinière 24 F-75008 Paris	10,00 %	Portail d'achats

Le groupe Fluxys détient, via le groupe Interconnector (UK), 12,69 % de la société FL Zeebrugge NV, une société qui donne des actifs corporels en location-financement à la société Interconnector Zeebrugge Terminal SCRL. Le groupe Interconnector (UK) a souscrit des obligations émises par FL Zeebrugge NV en vue de financer partiellement les actifs donnés en location-financement. Le groupe Interconnector (UK) détient une option d'achat sur ces actifs donnés en location-financement, option exerçable en 2025. Bien que cette entité n'est pas consolidée, les actifs détenus en location-financement sont reconnus en immobilisations corporelles, avec en contrepartie une dette de location-financement.

Note 4. Compte de résultat et secteurs opérationnels

Secteurs opérationnels

Le groupe Fluxys suit ses activités selon les secteurs opérationnels suivants :

- Segment 'Belgium' comprenant les activités régulées en Belgique et les activités supplémentaires à celles-ci,
- Segment 'Europe' comprenant principalement les activités hors de la Belgique.

Ces segments sont la base pour l'établissement de l'information sectorielle.

Le segment 'Belgium' comprend l'ensemble des services soumis à la Loi Gaz en Belgique, à savoir le transport, le stockage à Loenhout ainsi que les activités de terminalling de GNL à Zeebrugge. D'autres activités ayant un lien avec ces services sont incluses dans ce segment, bien que non soumises à la Loi Gaz. Elles concernent principalement la participation dans les terminaux IZT et ZPT⁵, la mise à disposition d'installations ou de personnes ainsi que des travaux pour tiers.

Le segment 'Europe' comprend les revenus générés par les installations de transport en Allemagne, en Suisse, entre Zeebrugge en Belgique et Bacton au Royaume-Uni (IUK) et entre Balgzand aux Pays-Bas et Bacton au Royaume-Uni (BBL), les revenus issus des participations en Dunkerque LNG et en Swedegas, les services de dispatching de gaz et les ventes de solutions logicielles.

La colonne 'Non alloué' comprend les activités de gouvernance et de gestion financière du groupe Fluxys.

Convention comptable relative aux transactions entre secteurs opérationnels

Les transactions entre les secteurs opérationnels sont valorisées, soit au tarif régulé en vigueur, soit sur base du prix contractuel conforme aux conditions de marché.

Informations relatives aux principaux clients

Les principaux clients du groupe sont les utilisateurs des services de transport, de stockage et de terminalling GNL.

⁵ Interconnector Zeebrugge Terminal (IZT) et Zeepipe Terminal (ZPT)

Compte de résultat sectoriel au 31-12-2017

En milliers d'euros

	Fluxys Belgium	Fluxys Europe	Non alloué	Eliminations entre secteurs	Total
Produits des activités ordinaires					
Ventes et prestations aux clients externes	508.951	503.204	831		1.012.986
Transactions avec d'autres secteurs	1.577	0	6.517	-8.094	0
Ventes de gaz relatives aux opérations de balancing et besoins opérationnels	66.096	6.987	0		73.083
Autres produits opérationnels	12.248	1.464	586	-4.025	10.273
Matières consommables, marchandises et fournitures utilisées	-2.680	-1.208	0	0	-3.888
Achats de gaz pour opérations de balancing et besoins opérationnels	-66.014	-15.635	0		-81.649
Biens et services divers	-122.996	-98.640	-10.666	12.119	-220.183
Frais de personnel	-107.077	-14.165	-6.833	0	-128.075
Autres charges opérationnelles	-6.944	-3.167	-5	0	-10.116
Dotations nettes aux amortissements	-168.846	-250.433	-88	0	-419.367
Dotations nettes aux provisions pour risques et charges	5.399	996	5	0	6.400
Dotations nettes aux dépréciations de valeurs	831	0	0	0	831
Résultat opérationnel des activités poursuivies	120.545	129.403	-9.653	0	240.295
Résultat des sociétés mises en équivalence	0	15.294	0		15.294
Résultat avant résultats financiers et charges d'impôt	120.545	144.697	-9.653	0	255.589
Variation de la juste valeur des instruments financiers					-2.924
Produits financiers					21.270
Charges financières					-95.832
Résultat opérationnel après résultats financiers nets des activités poursuivies					178.103
Charges d'impôt sur le résultat					-12.994
Résultat net de la période					165.109

Compte de résultat sectoriel au 31-12-2016

En milliers d'euros

	Fluxys Belgium	Fluxys Europe	Non alloué	Eliminations entre secteurs	Total
Produits des activités ordinaires					
Ventes et prestations aux clients externes	508.145	518.861	442		1.027.448
Transactions avec d'autres secteurs	1.345	7	5.373	-6.725	0
Ventes de gaz relatives aux opérations de balancing et besoins opérationnels	47.245	1.848	0		49.093
Autres produits opérationnels	14.743	2.940	3.271	-7.351	13.603
Matières consommables, marchandises et fournitures utilisées	-3.837	0	0	0	-3.837
Achats de gaz pour opérations de balancing et besoins opérationnels	-47.138	-7.195	0		-54.333
Biens et services divers	-123.030	-92.730	-12.105	14.076	-213.789
Frais de personnel	-113.438	-14.453	-6.357	0	-134.248
Autres charges opérationnelles	-7.332	-3.785	-2	0	-11.119
Dotations nettes aux amortissements	-167.908	-256.405	-122	0	-424.435
Dotations nettes aux provisions pour risques et charges	-964	6.858	-12	0	5.882
Dotations nettes aux dépréciations de valeurs	2.009	0	0	0	2.009
Résultat opérationnel des activités poursuivies	109.840	155.946	-9.512	0	256.274
Résultat des sociétés mises en équivalence	0	-4.711	0		-4.711
Résultat avant résultats financiers et charges d'impôt	109.840	151.235	-9.512	0	251.563
Variation de la juste valeur des instruments financiers					14.324
Produits financiers					18.488
Charges financières					-127.704
Résultat opérationnel après résultats financiers nets des activités poursuivies					156.671
Charges d'impôt sur le résultat					-38.387
Résultat net de la période					118.284

Note 4.1. Produits des activités ordinaires

Ventilation des produits des activités ordinaires en fonction de leur nature :

Produits des activités ordinaires	En milliers d'euros			
	Notes	31-12-2017	31-12-2016	Ecart
Fluxys Belgium	4.1.1	508.951	508.145	806
Fluxys Europe et corporate	4.1.2	504.035	519.303	-15.268
Total		1.012.986	1.027.448	-14.462

Les produits des activités ordinaires s'élèvent en 2017 à 1.012.986 k€ contre 1.027.448 k€ en 2016.

4.1.1. Le segment 'Fluxys Belgium' comprend les services de transport, de stockage et de terminalling en Belgique soumis à la Loi Gaz.

Les produits de ces services doivent assurer un rendement autorisé sur les capitaux investis, couvrir les charges opérationnelles y relatives, tout en intégrant des efforts de productivité à accomplir par le gestionnaire de réseau, ainsi que les amortissements admis.

Les produits de ce segment comprennent en outre des travaux et services pour tiers et la mise à disposition de personnes et d'installations.

Les produits de ce segment sont stables par rapport à l'exercice précédent. La stabilité du chiffre d'affaires régulé s'explique principalement par la baisse des charges opérationnelles qui a compensé la hausse du rendement autorisé par la régulation.

4.1.2. Le segment 'Fluxys Europe' comprend principalement les revenus générés par les installations de transport en Suisse, en Allemagne, entre Bacton au Royaume-Uni et Zeebrugge en Belgique (Interconnector (UK)) et entre Balgzand aux Pays-Bas et Bacton au Royaume-Uni (BBL) et par les services de suivi de flux gaziers pour compte de tiers. La diminution du chiffre d'affaires de ce segment s'explique par l'évolution à la baisse des taux des GBP et CHF. Hors impact de cette diminution de taux de change, le chiffre d'affaires est en progression, principalement grâce aux ventes interruptibles réalisées par FluxSwiss.

Note 4.2. Autres produits opérationnels

Autres produits opérationnels	En milliers d'euros		
	31-12-2017	31-12-2016	Ecart
Autres produits opérationnels	10.273	13.603	-3.330

Les autres produits opérationnels sont composés principalement de récupérations diverses auprès des compagnies d'assurances et auprès d'autres débiteurs ainsi que des revenus de mises à disposition de biens et de personnes.

La diminution des pénalités facturées pour livraison tardive et d'autres récupérations auprès de tiers explique l'évolution de cette rubrique.

Note 4.3. Charges opérationnelles

Charges opérationnelles hors dotations nettes aux amortissements, dépréciations de valeur et provisions	En milliers d'euros		
	Notes	31-12-2017	31-12-2016
Matières consommables, marchandises et fournitures utilisées	4.3.1	-3.888	-3.837
Biens et services divers	4.3.2	-220.183	-213.789
Frais de personnel	4.3.3	-128.075	-134.248
Autres charges opérationnelles	4.3.4	-10.116	-11.119
Total des charges opérationnelles		-362.262	-362.993
Dont coûts liés aux contrats de location simple	4.3.2	-23.461	-24.740

4.3.1. Matières consommables, marchandises et fournitures utilisées

Cette rubrique enregistre principalement le coût du matériel de transport sorti de stock pour les projets d'entretien et de réparation et le coût des travaux pour tiers.

4.3.2. Biens et services divers

Les biens et services divers sont composés de :

	31-12-2017	31-12-2016
Achats de matériel d'exploitation	-11.313	-12.524
Loyers et charges locatives (Voir Note 7.5)	-16.323	-16.079
Charges d'entretien et de réparation	-72.012	-60.568
Fournitures faites au groupe	-7.676	-8.605
Rétributions de tiers	-54.952	-53.704
Redevances et contributions	-34.163	-38.247
Assurances non relatives au personnel	-13.779	-14.173
Autres services et biens divers	-9.965	-9.889
	-220.183	-213.789

Les services et biens divers enregistrent, en 2017, les redevances dues pour la portion française de la liaison entre Dunkerque et Zeebrugge ainsi qu'une hausse des coûts d'inspections d'installations, principalement relatifs à la canalisation TENP. Les efforts d'efficience réalisés par le groupe ont permis de compenser partiellement l'augmentation susmentionnée de coûts.

4.3.3. Frais de personnel

L'effectif moyen du groupe s'élève à 1.202 personnes en 2017 contre 1.231 en 2016. Exprimés en moyenne ETP (équivalents temps plein), ces chiffres deviennent respectivement 1.162,0 en 2017 contre 1.189,2 en 2016.

Les frais de personnel sont en diminution de 6.173 k€. Cette dernière s'explique par l'évolution de l'effectif ainsi que par les effets non récurrents liés à la comptabilisation, en 2016, d'avantages à long terme du personnel, conformément à l'IAS 19.

Emploi	Exercice		Exercice précédent	
	Total en unités	Total en ETP	Total en unités	Total en ETP
Nombre moyen de travailleurs	1.202	1.162,0	1.231	1.189,2
Fluxys	46	41,6	44	37,2
Cadres	35	31,3	35	28,9
Statutaires	11	10,3	9	8,3
Fluxys Belgium	878	847,3	905	875,2
Cadres	272	265,4	274	268,2
Statutaires	606	581,9	631	607,0
Fluxys LNG	39	38,8	40	38,8
Cadres	4	4,2	5	4,2
Statutaires	35	34,6	35	34,6
Flux Re	1	0,5	1	0,5
Fluxys Europe	1	0,1	0	0,0
FluxSwiss	6	6,0	7	6,3
Fluxys TENP	11	11,0	11	10,8
Fluxys Deutschland	5	5,0	5	5,0
GMSL	96	95,0	94	94,2
Transitgas	51	49,6	50	48,9
Tenp KG	2	1,6	2	1,6
Interconnector (UK)	66	65,5	72	70,7

Emploi	Exercice		Exercice précédent	
	Total en unités	Total en ETP	Total en unités	Total en ETP
Nombre de travailleurs à la fin de l'exercice	1.194	1.152,6	1.223	1.181,6
Fluxys	51	44,0	47	39,8
Cadres	39	32,7	37	30,5
Statutaires	12	11,3	10	9,3
Fluxys Belgium	868	838,5	893	862,6
Cadres	270	263,5	272	266,0
Statutaires	598	575,0	621	596,6
Fluxys LNG	39	38,6	39	38,8
Cadres	4	4,0	4	4,0
Statutaires	35	34,6	35	34,8
Flux Re	1	0,5	1	0,5
Fluxys Europe	1	0,1	0	0
FluxSwiss	7	6,8	7	6,8
Fluxys TENP	11	11,0	11	11,0
Fluxys Deutschland	5	5,0	5	5,0
GMSL	97	96,5	96	95,7
Transitgas	50	48,4	52	50,4
Tenp KG	2	1,6	2	1,6
Interconnector (UK)	62	61,6	70	69,4

4.3.4. Autres charges opérationnelles

Les autres charges opérationnelles comprennent les précomptes immobiliers, les taxes locales ainsi que les moins-values sur cessions ou désaffectations d'immobilisations corporelles.

Ces dernières ont représenté une charge de 447 k€ en 2017, contre 1.583 k€ en 2016.

4.3.5. Dotations nettes aux amortissements, dépréciations de valeur et provisions

Dotations nettes aux amortissements, dépréciations de valeur et provisions		En milliers d'euros	
	Notes	31-12-2017	31-12-2016
Amortissements	4.3.5.1	-419.367	-424.435
Immobilisations incorporelles		-119.592	-130.063
Immobilisations corporelles		-299.775	-294.372
Dépréciations de valeur		831	2.009
Sur stocks		831	2.009
Provisions pour risques et charges		6.400	5.882
Total des dotations nettes aux amortissements, aux dépréciations de valeur et aux provisions		-412.136	-416.544

4.3.5.1. Amortissements

Les immobilisations incorporelles issues des regroupements d'entreprises en Fluxys ont fait l'objet d'un amortissement conformément aux méthodes comptables, à savoir principalement sur 40 ans pour l'immobilisation 'gestionnaire unique de réseau de transport et d'installation de stockage de gaz naturel en Belgique', sur 20 ans pour l'immobilisation 'gestionnaire unique d'installation de GNL' et entre 20 et 40 ans pour les portefeuilles de clients acquis.

Les dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles augmentent par les installations mises en service, notamment la seconde jetée au terminal de Zeebrugge, ainsi que par les amortissements complémentaires actés, pour un montant de 14,8 millions €, sur certaines composantes des installations TENP en Allemagne, la valeur de ces dernières ayant été ramenée à zéro. En effet, à la suite d'inspections approfondies réalisées sur l'une des deux canalisations TENP, les actionnaires de TENP ont, par mesure de précaution, pris cette année la décision de faire réaliser des examens complémentaires et, par conséquent, de mettre temporairement hors service une grande partie de la canalisation. De ce fait, les capacités disponibles dans l'infrastructure seront réduites pendant une longue période, probablement jusqu'en septembre 2020.

En collaboration avec d'autres gestionnaires de réseau de transport, Fluxys TENP veille à ce que les utilisateurs du réseau concernés dans le Sud de l'Allemagne puissent disposer de capacités suffisantes pour fournir du gaz naturel sur les marchés locaux. Des flux de gaz naturel les plus élevés possibles seront maintenus en direction de l'Italie.

Par ailleurs, le plan d'amortissements des installations 'Interconnector (UK)' avait été révisé en 2016. Cette révision prospective des amortissements s'expliquait notamment par le fait que les contrats de souscription de capacités à long terme tombent à échéance en septembre 2018, date à laquelle les activités 'Interconnector (UK)' seront soumises à régulation. Les amortissements actés en 2017 sont conformes à ce plan révisé.

L'actualisation des dividendes futurs estimés, basée sur modèle 'Dividend Discount Model', supporte la valeur comptable des immobilisations corporelles 'Interconnector (UK)' qui s'élève à 466,3 millions € au 31 décembre 2017.

La valeur d'utilité de ces installations au terme de ces contrats est très sensible aux hypothèses retenues. Ces dernières ont été fixées par le groupe sur base de sa meilleure estimation de la demande future de marché, des investissements de maintien nécessaires ainsi que de l'évolution estimée des charges opérationnelles. En mars 2018 (voir Note 10. Événements postérieurs à la clôture), le groupe a acquis une participation complémentaire en Interconnector (UK) à un prix inférieur à la valeur en consolidation. Le groupe estime que ce prix inférieur ne nécessite pas une adaptation du plan d'amortissements et ne conduit pas à la comptabilisation d'un impairment. En effet, les revenus futurs estimés couvrent l'ensemble des coûts prévus, amortissements compris, et permettent de générer un rendement proche d'un rendement régulé. Les hypothèses retenues par le groupe seront vérifiées fin d'année 2018, Interconnector (UK) fonctionnant à ce moment dans son nouveau cadre de référence.

Note 4.4. Produits financiers

Produits financiers	En milliers d'euros		
	Notes	31-12-2017	31-12-2016
Dividendes de sociétés non consolidées		9	9
Intérêts sur placements et équivalents de trésorerie à la juste valeur par le biais du compte de résultat		7.801	7.520
Autres intérêts	4.4.1	6.652	4.277
Désactualisation des provisions	4.4.2	764	0
Autres produits financiers	4.4.3	6.044	6.682
Total		21.270	18.488

4.4.1. L'augmentation du montant des prêts octroyés à la société TAP explique la progression des intérêts perçus par le groupe.

4.4.2. En 2017, les effets d'actualisation des provisions pour avantages du personnel résultent dans la comptabilisation d'un produit financier. Les taux utilisés pour l'actualisation de ces engagements expliquent cette évolution (voir Notes 4.5.2 et 5.13).

4.4.3. Les autres produits financiers enregistrent principalement les différences de change réalisées dans le cadre de nos opérations en GBP et CHF, montant compensé en partie par la variation de valeur des instruments financiers (voir Note 4.5.4).

Note 4.5. Charges financières et variation de la juste valeur des instruments financiers

Charges financières		En milliers d'euros	
	Notes	31-12-2017	31-12-2016
Charges d'intérêts sur dettes	4.5.1	-81.069	-98.723
Désactualisation des provisions	4.5.2	-678	-897
Autres charges financières	4.5.3	-14.085	-28.084
Total		-95.832	-127.704

4.5.1. Les charges des dettes comprennent essentiellement les intérêts sur les emprunts conclus auprès de la BEI (Banque Européenne d'Investissement), sur les emprunts obligataires, sur les dettes de location-financement, sur les emprunts bancaires, sur les emprunts en devises des filiales, sur les passifs réglementaires ainsi que sur les financements à court et moyen terme mis en place afin de couvrir les besoins financiers du groupe.

En 2017, FluxSwiss et Transitgas ont procédé à une renégociation de leurs emprunts et ont, par la même occasion, dénoué les instruments de couverture des cash-flows, ces « interest rate swaps » n'étant plus entièrement efficaces dans un environnement de taux d'intérêts négatifs. Ces renégociations ainsi que les conditions des derniers emprunts émis ont permis de diminuer les charges d'intérêts sur dettes et ce, bien que le coût du dénouement des « interest rate swaps » soit recyclé progressivement en résultat (4.112 k€ amortis durant l'exercice via cette rubrique).

4.5.2. Les charges liées aux effets d'actualisation des provisions sont en légère diminution. Elles sont analysées aux Notes 5.13 'Provisions' et 5.14 'Provisions pour avantages du personnel'.

4.5.3. Les autres charges financières enregistraient, en 2016, les effets de la diminution des cours des GBP. Cet effet était partiellement couvert par des instruments financiers (voir Note 4.5.4).

4.5.4. Variation de la juste valeur des instruments financiers

Variation de la juste valeur des instruments financiers		En milliers d'euros	
	Note	31-12-2017	31-12-2016
Utilisation et variation de la juste valeur des instruments financiers	4.5.4	-2.924	14.324
Total		-2.924	14.324

4.5.4. Cette rubrique enregistre le résultat lié à l'utilisation des instruments financiers. L'évolution de cette rubrique s'explique principalement par les effets, en 2016, de la couverture des différences de change liées aux devises GBP (voir Note 4.5.3). L'évolution des instruments financiers est détaillée en Note 6.

Note 4.6. Résultat des sociétés mises en équivalence

Le résultat des sociétés mises en équivalence s'élève à 15.294 k€ en 2017 contre -4.711 k€ en 2016.

Cette progression s'explique principalement par la mise en service, au 01-01-2017, du terminal méthanier de Dunkerque. En 2017, Dunkerque LNG contribue ainsi positivement au résultat des sociétés mises en équivalence pour 18.219 k€. Une partie des coûts liés au projet TAP en cours de construction ne peut être activée, ce qui pèse sur le résultat de cette rubrique, tout comme en 2016.

Note 4.7. Charges d'impôt sur le résultat

La ventilation des charges d'impôt s'établit comme suit :

Charges d'impôt sur le résultat		En milliers d'euros		
	Note	31-12-2017	31-12-2016	Ecart
Impôts exigibles	4.7.1	-113.262	-117.613	4.351
Impôts différés	4.7.2	100.268	79.226	21.042
Total	4.7.3	-12.994	-38.387	25.393

La charge d'impôt sur le résultat s'élève à 12.994 k€ en 2017 contre 38.387 k€ en 2016. Cette charge se décompose comme suit :

4.7.1. Charges d'impôt exigible		En milliers d'euros		
		31-12-2017	31-12-2016	Ecart
Impôts sur le résultat de l'exercice		-114.131	-117.721	3.590
Impôts et précomptes dus ou versés		-113.296	-87.732	-25.564
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif		2.435	0	2.435
Suppléments d'impôts estimés portés au passif		-3.270	-29.989	26.719
Ajustements aux impôts exigibles d'exercices antérieurs		869	108	761
Total		-113.262	-117.613	4.351

Les charges d'impôt exigible diminuent de 4.351 k€ par rapport à l'exercice précédent.

L'évolution de cette rubrique s'explique principalement par la progression du résultat réalisé par FluxSwiss, compensée partiellement par la diminution du résultat réalisé par Fluxys TENP, ce qui génère une diminution du taux effectif moyen d'impôt pour le groupe.

4.7.2. Impôts différés	En milliers d'euros		
	31-12-2017	31-12-2016	Ecart
Afférents à la naissance ou au renversement des différences temporelles	66.751	61.175	5.576
Ecart issu de l'évaluation des immobilisations	62.387	65.828	-3.441
Ecart issu des provisions	779	-1.983	2.762
Autres écarts	3.585	-2.670	6.255
Afférents aux variations des taux d'impôt ou à l'assujettissement à des impôts nouveaux	33.517	18.051	15.466
Afférents aux changements de méthodes comptables et aux erreurs fondamentales	0	0	0
Afférents aux changements de statut fiscal d'une entreprise ou de ses actionnaires	0	0	0
Total	100.268	79.226	21.042

Les impôts différés sont principalement influencés par l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des immobilisations incorporelles et corporelles.

Les autres écarts sont impactés en 2017 par les différences de change non réalisées prises en résultat dans les états financiers consolidés en IFRS ainsi que par la quote-part taxable des dividendes.

Grâce à la réforme de l'impôt des sociétés en Belgique, le taux nominal d'impôts passera de 33,99% en 2017 à 29,58% en 2018 et 2019 et à 25% à partir de 2020. Cette diminution progressive du taux a généré une révision non récurrente des impôts différés comptabilisés dans le passé pour un montant de 31.831 k€. Cette révision concerne essentiellement les impôts différés comptabilisés lors des exercices d'allocation de prix issus d'opérations de regroupement d'entreprises. Le solde de l'impact de la révision des taux sur les impôts différés a été comptabilisé dans les autres éléments du résultat global (voir Note 5.15). En 2016, l'effet favorable concernait la révision des taux d'impôt applicables en Angleterre et au Luxembourg.

4.7.3. Rapprochement entre le taux d'impôt applicable et le taux d'impôt effectif moyen

En milliers d'euros

	31-12-2017	31-12-2016	Ecarts
Charges d'impôt sur base du taux d'impôt applicable – Exercice	-55.339	-54.854	-485
<i>Résultat opérationnel après résultats financiers nets des activités poursuivies</i>	178.103	156.671	21.432
<i>Résultat des sociétés mises en équivalence (-)</i>	-15.294	4.711	-20.005
Résultat avant impôts	162.809	161.382	1.427
Taux d'impôt applicable	33,99%	33,99 %	
Impacts justifiant le passage vers le taux d'impôt effectif moyen	41.476	16.365	25.111
Taux différents d'autres juridictions	14.363	13.341	1.022
Impact des changements de taux	33.517	18.051	15.466
Revenus non taxables	0	0	0
Frais non déductibles	-7.617	-13.434	5.817
Quote-part taxable de dividendes	955	-2.859	3.814
Intérêts notionnels déductibles	247	1.180	-933
Autres	11	86	-75
Charges d'impôt sur base du taux d'impôt effectif moyen – Exercice	-13.863	-38.489	24.626
Résultat avant impôts	162.809	161.382	1.427
Taux d'impôt effectif moyen	8,51 %	23,85 %	-15,34 %
Taxation de réserves immunisées	0	0	0
Ajustements aux impôts exigibles d'exercices antérieurs	869	102	767
Total des impôts	-12.994	-38.387	25.393

Les frais non déductibles comprenaient, en 2016, des éléments non récurrents liés aux provisions pour avantages du personnel ainsi que des différences de change non réalisées.

Note 4.8. Résultat net de la période

Résultat net de la période	En milliers d'euros		
	31-12-2017	31-12-2016	Ecart
Part des intérêts minoritaires	44.633	41.356	3.277
Part du groupe	120.476	76.928	43.548
Total du résultat net de la période	165.109	118.284	46.825

Le résultat net du groupe Fluxys s'élève à 165.109 k€ en 2017 contre 118.284 k€ en 2016, soit une augmentation de 46.825 k€.

La réforme de l'impôt des sociétés en Belgique génère une révision importante et non-récurrente de 31.831 k€ des impôts différés comptabilisés dans le passé. L'augmentation du résultat net consolidé qui en découle n'a cependant aucun impact sur le résultat distribuable et le dividende de Fluxys. En effet, le rendement net autorisé par la régulation au bénéfice des actionnaires n'est pas impacté par le niveau des impôts. La réforme fiscale aura cependant un effet favorable sur les tarifs futurs car la diminution des impôts liée à la révision des taux réduira les coûts à couvrir par les tarifs.

Le solde de la révision des impôts différés liés aux réévaluations et aux avantages du personnel en Belgique est comptabilisé dans les autres éléments du résultat global (+36.399 k€).

L'évolution du résultat s'explique, par ailleurs, par l'évolution des cotations OLO (0,74% en 2017 contre 0,49% en 2016) qui génère une augmentation du rendement régulé autorisé dans le segment « Belgique ». De plus, ce dernier bénéficie de la progression du résultat des activités non régulées. Ensemble, ces deux éléments représentent un impact de 5,5 millions €.

Au niveau du segment « Europe », la progression du résultat net s'explique principalement par les ventes de capacités interruptibles en FluxSwiss, par la première contribution favorable de Dunkerque LNG, le terminal ayant été mis en service au 1er janvier 2017 ainsi que par la diminution des coûts liés aux dettes.

Note 5. Bilan sectoriel

Bilan sectoriel au 31-12-2017				En milliers d'euros
	Fluxys Belgium	Fluxys Europe	Non alloué	Total
Immobilisations corporelles	2.250.659	1.820.481	0	4.071.140
Immobilisations incorporelles	226.563	367.313	0	593.876
Goodwill	1.924	0	0	1.924
Participations mises en équivalence	16	551.335	0	551.351
Autres actifs financiers	81.179	16.832	0	98.011
Stocks	27.856	2.035	0	29.891
Créances commerciales nettes	106.030	45.177	0	151.207
Autres actifs			997.206	997.206
				6.494.606
Passifs portants intérêts	2.219.830	1.141.309		3.361.139
Autres passifs financiers	0	2.006		2.006
Autres passifs			800.417	800.417
				4.163.562
Capitaux propres			2.331.044	2.331.044
				6.494.606

Bilan sectoriel au 31-12-2016

En milliers d'euros

	Fluxys Belgium	Fluxys Europe	Non alloué	Total
Immobilisations corporelles	2.321.123	1.994.477	0	4.315.600
Immobilisations incorporelles	242.332	497.008	0	739.340
Goodwill	1.924	0	0	1.924
Participations mises en équivalence	16	500.172	0	500.188
Autres actifs financiers	57.022	11.532	0	68.554
Stocks	21.500	2.586	0	24.086
Créances commerciales nettes	85.585	47.495	0	133.080
Autres actifs			802.222	802.222
				6.584.994
Passifs portants intérêts	1.844.497	1.332.691		3.177.188
Autres passifs financiers	0	28.230		28.230
Autres passifs			975.675	975.675
				4.181.093
Capitaux propres			2.403.901	2.403.901
				6.584.994

Note 5.1. Immobilisations corporelles

Mouvements des immobilisations corporelles				
	Terrains	Constructions	Réseaux de transport de gaz	Stockage de gaz
Valeurs comptables brutes				
Au 31-12-2015	53.119	168.609	6.397.112	377.649
Investissements	131	1.836	39.767	413
Subsides	0	0	0	0
Cessions et désaffectations	-33	-5	-10.284	-3
Transferts internes	0	4.022	24.962	502
Variations de périmètre et actifs détenus en vue de la vente	0	0	0	0
Ecart de conversion	27	0	-182.214	0
Au 31-12-2016	53.244	174.462	6.269.343	378.561
Investissements	442	2.985	34.456	1.648
Subsides	0	0	0	0
Cessions et désaffectations	-50	-38	-4.002	0
Transferts internes	0	96	1.595	852
Variations de périmètre et actifs détenus en vue de la vente	0	0	0	0
Ecart de conversion	-485	0	-155.640	0
Au 31-12-2017	53.151	177.505	6.145.752	381.061

En milliers d'euros

Terminal GNL	Autres installations et machines	Mobilier, outillage et matériel roulant	Immobilisations en cours et acomptes versés	Total
1.045.001	46.100	54.232	158.000	8.299.822
22.850	61	5.183	82.434	152.675
0	0	0	0	0
-7	-58	-832	-379	-11.601
77.949	0	0	-107.435	0
0	0	0	0	0
0	0	-266	24	-182.429
1.145.793	46.103	58.317	132.644	8.258.467
4.025	57	8.146	92.341	144.100
-1.774	0	0	-342	-2.116
-785	-230	-974	-124	-6.203
-2.579	0	0	36	0
0	0	0	0	0
0	47	-24	0	-156.102
1.144.680	45.977	65.465	224.555	8.238.146

Mouvements des immobilisations corporelles

	Terrains	Constructions	Réseaux de transport de gaz	Stockage de gaz
Amortissements et pertes de valeur				
Au 31-12-2015	0	-89.546	-2.644.667	-198.264
Amortissements actés	0	-3.440	-250.324	-10.926
Cessions et désaffectations	0	0	7.310	0
Transferts internes	0	0	0	0
Variations de périmètre et actifs détenus en vue de la vente	0	0	0	0
Ecart de conversion	0	0	91.645	0
Au 31-12-2016	0	-92.986	-2.796.036	-209.190
Amortissements actés	0	-3.460	-250.036	-10.768
Cessions et désaffectations	0	2	2.998	0
Transferts internes	0	0	0	0
Variations de périmètre et actifs détenus en vue de la vente	0	0	0	0
Ecart de conversion	0	0	71.651	0
Au 31-12-2017	0	-96.444	-2.971.423	-219.958
Valeurs comptables nettes au 31-12-2017	53.151	81.061	3.174.329	161.103
Valeurs comptables nettes au 31-12-2016	53.244	81.476	3.473.307	169.371

En milliers d'euros

Terminal GNL	Autres installations et machines	Mobilier, outillage et matériel roulant	Immobilisations en cours et acomptes versés	Total
-733.497	-43.419	-39.050	0	-3.748.443
-24.374	-94	-5.214	0	-294.372
0	0	888	0	8.198
0	0	0	0	0
0	0	0	0	0
0	0	105	0	91.750
-757.871	-43.513	-43.271	0	-3.942.867
-28.862	-145	-6.504	0	-299.775
1	0	922	0	3.923
0	0	0	0	0
0	0	0	0	0
0	12	50	0	71.713
-786.732	-43.646	-48.803	0	-4.167.006
357.948	2.331	16.662	224.555	4.071.140
387.922	2.590	15.046	132.644	4.315.600

Mouvements des immobilisations corporelles

	Terrains	Constructions	Réseaux de transport de gaz	Stockage de gaz
Valeurs comptables nettes au 31-12-2017 dont :	53.151	81.061	3.174.329	161.103
Immobilisations corporelles suivant modèle du coût	53.151	81.061	3.174.329	161.103
Immobilisations corporelles suivant modèle de réévaluation	0	0	0	0
Valeurs comptables nettes au 31-12-2017 des immobilisations détenues en location-financement	0	0	53.109⁶	0
Informations complémentaires				
Valeurs comptables nettes des immobilisations temporairement inutilisées	110	0	0	0

Les immobilisations corporelles sont essentiellement composées des installations de transport, de stockage à Loenhout et du Terminal GNL à Zeebrugge.

En 2017, le groupe Fluxys a procédé à des investissements à concurrence de 144,1 M€. Les principaux investissements réalisés concernent:

- les installations de transport (77,6 M€; principalement dans le cadre des projets 'Reverse flow' et EUGAL) et
- les installations du Terminal GNL (64,8 M€; en grande partie dans le cadre de la construction du cinquième réservoir au Terminal GNL de Zeebrugge).

Dans le cadre des investissements en cours ou prévus, le groupe Fluxys Belgium s'est engagé dans le cadre de contrats *Engineering, Procurement and Construction* pour un total de 53,7 M€ au 31-12-2017. Les investissements prévus par le groupe dans le cadre du projet EUGAL s'élèvent à 183,0 M€.

Les coûts d'emprunts activés sur les investissements en cours de construction s'élèvent à 3,5 M€ en 2017 contre 1,7 M€ en 2016. Le taux d'intérêts utilisé est basé sur le coût des emprunts concernés.

⁶ Immobilisations détenues en location-financement auprès de FL Zeebrugge NV (voir Note 3.4).

En milliers d'euros

Terminal GNL	Autres installations et machines	Mobilier, outillage et matériel roulant	Immobilisations en cours et acomptes versés	Total
357.948	2.331	16.662	224.555	4.071.140
357.948	2.331	16.662	224.555	4.071.140
0	0	0	0	0
0	0	0	0	53.109
0	0	0	0	110

Les amortissements actés durant la période s'élèvent à 299,8 M€ et reflètent le rythme selon lequel le groupe s'attend à consommer les avantages économiques liés à ces immobilisations corporelles. Les immobilisations utilisées dans le cadre du marché régulé sont amorties sur les durées d'utilité reprises au point 8 des méthodes comptables (Note 2), sans tenir compte d'une valeur résiduelle, eu égard à la spécificité du secteur d'activité. Les actifs 'Interconnector (UK)' ont fait l'objet, en 2016, d'une révision prospective des amortissements afin que ces derniers soient alignés à leur utilisation prévue et ce, afin de mieux refléter la consommation des avantages économiques représentatifs de ces actifs (voir Note 4.3.5.1). Les amortissements actés en 2017 sont conformes à ce plan révisé.

Les autres immobilisations sont amorties sur leurs durées prévues d'utilisation par le groupe, en fonction des contrats conclus ou potentiels et d'hypothèses raisonnables de marché et ce, sur base du principe de rattachement des produits et des charges. Aucune valeur résiduelle n'est retenue pour ces installations, eu égard à la spécificité du secteur d'activité.

A la date de clôture, le groupe n'a identifié aucun indice ou événement pouvant conduire à considérer qu'un immobilisé corporel pourrait avoir subi une perte de valeur (voir Note 4.3.5.1).

Note 5.2. Immobilisations incorporelles

Evolution de la valeur comptable des immobilisations incorporelles				En milliers d'euros
	Logiciels d'application	Immobilisations 'gestionnaire unique de réseau'	Immobilisations 'portefeuille de clients'	Total
Valeurs comptables brutes				
Au 31-12-2015	37.407	244.600	863.506	1.145.513
Investissements	3.130	0	1.485	4.615
Cessions et désaffectations	-7.742	0	0	-7.742
Ecart de conversion	0	0	-71.159	-71.159
Variations de périmètre	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0
Au 31-12-2016	32.795	244.600	793.832	1.071.227
Investissements	3.515	0	0	3.515
Cessions et désaffectations	-5.205	0	0	-5.205
Ecart de conversion	0	0	-57.203	-57.203
Variations de périmètre	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0
Au 31-12-2017	31.105	244.600	736.629	1.012.334

Evolution de la valeur comptable des immobilisations incorporelles

En milliers d'euros

	Logiciels d'application	Immobilisations 'gestionnaire unique de réseau'	Immobilisations 'portefeuille de clients'	Total
Amortissements et pertes de valeur				
Au 31-12-2015	-27.919	-45.749	-178.360	-252.028
Dotations aux amortissements et dépréciations de valeur	-5.507	-8.765	-115.791	-130.063
Cessions et désaffectations	7.728	0	0	7.728
Ecart de conversion	0	0	42.476	42.476
Variations de périmètre	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0
Au 31-12-2016	-25.698	-54.514	-251.675	-331.887
Dotations aux amortissements et dépréciations de valeur	-4.006	-8.765	-106.821	-119.592
Cessions et désaffectations	5.205	0	0	5.205
Ecart de conversion	0	0	27.816	27.816
Variations de périmètre	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0
Au 31-12-2017	-24.499	-63.279	-330.680	-418.458

Evolution de la valeur comptable des immobilisations incorporelles				En milliers d'euros
	Logiciels d'application	Immobilisations 'gestionnaire unique de réseau'	Immobilisations 'portefeuille de clients'	Total
Valeurs comptables nettes au 31-12-2017	6.606	181.321	405.949	593.876
Valeurs comptables nettes au 31-12-2016	7.097	190.086	542.157	739.340

Les immobilisations incorporelles comprennent la valeur nette comptable des logiciels d'application et des droits d'émission, la valeur pour le groupe Fluxys de la nomination de Fluxys Belgium et de Fluxys LNG en tant que gestionnaires uniques de réseau ainsi que la valeur de portefeuilles de clients acquis.

Les logiciels d'application repris en immobilisations incorporelles sont ceux qui sont développés ou acquis par le groupe et qui présentent un caractère d'investissement. Ces logiciels sont amortis linéairement. Les principaux investissements réalisés durant l'exercice correspondent aux développements de logiciels dans le cadre de la gestion des flux gaziers, des actifs et des outils administratifs y relatifs.

Les regroupements d'entreprises en Fluxys ont été réalisés par l'application de la méthode de l'acquisition. Dans le cadre de la mise à la juste valeur des actifs acquis et passifs repris, le groupe a comptabilisé des actifs incorporels correspondant à la valeur, pour le groupe, de la nomination de Fluxys Belgium en tant que gestionnaire unique du réseau de transport de gaz naturel et d'installation de stockage et de celle de Fluxys LNG en tant que gestionnaire unique d'installation de GNL. Fluxys a par ailleurs comptabilisé la valeur des portefeuilles de clients relatifs aux sociétés FluxSwiss, Fluxys TENP, Interconnector (UK), GMSL et aux activités de Hub. Les principales durées d'amortissement retenues pour ces immobilisations sont décrites dans les méthodes comptables (voir Note 2.7). A noter que l'immobilisation incorporelle 'HUB en Belgique' sera complètement amortie en 2023, l'immobilisation FluxSwiss en 2034 et l'immobilisation 'Interconnector (UK)' en 2018.

A la date de clôture, le groupe n'a identifié aucun indice ou événement pouvant conduire à considérer qu'un immobilisé incorporel pourrait avoir subi une perte de valeur.

Note 5.3. Goodwill

Goodwill	En milliers d'euros	
	31-12-2017	31-12-2016
Goodwill Fluxys Belgium SA	1.924	1.924
Total	1.924	1.924

Le *goodwill* enregistré dans les états financiers du groupe est issu de l'opération de regroupement d'entreprises réalisée en septembre 2010, date à laquelle Publigaz a apporté sa participation en Fluxys Belgium SA à Fluxys.

Le montant de 1.924 k€ correspond à l'excédent du coût du regroupement d'entreprises par rapport à la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables en date du 10 septembre 2010. Il est affecté à l'unité génératrice de trésorerie 'activités régulées en Belgique' pour le test de dépréciation de valeur.

Note 5.4. Participations comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence

Au 31 décembre 2017, le groupe Fluxys dispose des participations suivantes qui sont comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence :

- TENP GMBH (50 %),
- Dunkerque LNG (25 %),
- Gaz-Opale (61,75 %),
- GasBridge 2 (50 %),
- TAP (19 %),
- Swedegas Holding (50 %),
- Balansys (50 %),
- LNG Link Investment (25 %),
- Mahon Shipping (25 %),
- E-Loops (51%).

Mouvements des participations mises en équivalence	En milliers d'euros	
	31-12-2017	31-12-2016
Participations mises en équivalence à l'ouverture	500.188	439.717
Investissements et transferts	270	0
Quote-part dans le résultat net global	17.143	-9.621
Dividendes versés	-148	-9.444
Variations de périmètre	0	0
Ecarts de conversion	-2.435	-3.115
Augmentations de capital	60.614	82.651
Réductions de capital	-24.281	0
Participations mises en équivalence à la clôture	551.351	500.188

Les investissements de 2017 correspondent à la participation acquise en E-Loops.

Le résultat des participations mises en équivalence est impacté positivement, en 2017, par la contribution de Dunkerque LNG, le terminal étant en service depuis le 01-01-2017.

La société GasBridge 2 n'a pas versé de dividendes en 2017, ce qui explique la diminution des dividendes versés par les sociétés mises en équivalence.

En 2017, les augmentations de capital correspondent aux apports de capital en TAP. Les réductions de capital proviennent des sociétés Dunkerque LNG et GasBridge 2.

Note 5.5. Autres actifs financiers

Autres actifs financiers	En milliers d'euros		
	Notes	31-12-2017	31-12-2016
Actions évaluées au coût	5.5.1	2.777	2.818
Titres de placement à la juste valeur par le compte de résultat	5.5.2/6	81.092	56.934
Autres actifs financiers à la juste valeur	5.5.3/6	9.801	2.425
Autres actifs financiers au coût		253	233
Total		93.923	62.410

5.5.1. Les actions de ces sociétés, qui exercent des activités qui intéressent le groupe Fluxys, sont détenues dans l'intention de les maintenir à long terme sans toutefois pouvoir y exercer un contrôle ou une influence notable. Ces actions n'étant pas cotées sur un marché actif, elles sont valorisées au coût d'acquisition.

5.5.2. Les titres de placement à la juste valeur par le compte de résultat concernent les placements de trésorerie sous forme d'obligations ou de papier commercial ayant une échéance supérieure à un an. Ils sont principalement issus de Flux Re dont la trésorerie est destinée à couvrir le risque encouru par la société dans le cadre de ses activités de réassurance. L'échéance de ces placements se situe entre 2019 et 2027.

5.5.3. Au 31-12-2017, les autres actifs financiers à la juste valeur concernent principalement les instruments financiers conclus en vue de couvrir le risque encouru par le groupe au niveau des devises CHF et SEK. Au 31-12-2016, ces actifs concernaient principalement les instruments financiers conclus en vue de couvrir le risque encouru par le groupe au niveau des devises GBP (voir Note 6).

Note 5.6. Prêts, créances et autres actifs non courants

Prêts et créances non courants		En milliers d'euros	
	Notes	31-12-2017	31-12-2016
Prêts non courants	5.6.1	110.673	119.953
Appels de fonds et autres	5.6.2	357.591	212.424
Total		468.264	332.377

5.6.1. Interconnector (UK) a souscrit des obligations de F L Zeebrugge, dont l'échéance ultime se situe en novembre 2025. Ces obligations en euros portent intérêts à taux fixe.

5.6.2. TAP effectue des appels de fonds à ses actionnaires dans le cadre des installations en cours de construction. Les appels de fonds réalisés par Dunkerque LNG sont en diminution, le terminal ayant été mis en service au 01-01-2017.

Echéancier des prêts et créances non courants au 31-12-2017		En milliers d'euros	
	Plus d'1 an à maximum 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Prêts non courants	52.857	57.816	110.673
Appels de fonds et autres	357.591	0	357.591
Total	410.448	57.816	468.264

Echéancier des prêts et créances non courants au 31-12-2016		En milliers d'euros	
	Plus d'1 an à maximum 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Prêts non courants	39.500	80.453	119.953
Appels de fonds et autres	212.424	0	212.424
Total	251.924	80.453	332.377

Autres actifs non courants		En milliers d'euros	
	Notes	31-12-2017	31-12-2016
Excédents d'actifs de couverture 'IAS 19 avantages du personnel'	5.14	11.607	20.200
Charges d'assurance à reporter	5.6.3	4.222	5.906
Total		15.829	26.106

5.6.3. Fluxys LNG s'est assurée contre certains risques encourus dans le cadre du projet *transshipment* auprès de Credendo. Cette assurance s'étend jusqu'en 2021.

La partie non échue de cette prime payée est reprise sous cette rubrique pour la partie échéant dans plus d'un an tandis que la partie échéant dans l'année est reprise dans la rubrique 'Autres actifs courants' (voir Note 5.10.1).

Note 5.7. Stocks

Valeur comptable des stocks	En milliers d'euros	
	31-12-2017	31-12-2016
Stocks de fournitures	16.628	12.932
Valeur comptable brute	22.997	20.124
Dépréciations de valeur	-6.369	-7.192
Stocks de marchandises	13.113	11.050
Valeur comptable brute	13.110	11.055
Dépréciations de valeur	3	-5
Commandes en cours d'exécution	150	104
Valeur comptable brute	150	104
Dépréciations de valeur	0	0
Total	29.891	24.086

Les stocks de matériel relatif au réseau de transport sont à leur niveau normal d'exploitation. Leur évolution s'explique par le timing des achats de matériel par rapport à leur utilisation.

Impact des mouvements de stocks sur le résultat	En milliers d'euros	
	31-12-2017	31-12-2016
Constitutions ou utilisations de stocks	4.974	-7.159
Dépréciations de valeur	831	2.009
Total	5.805	-5.150

Note 5.8. Clients et autres débiteurs

Clients et autres débiteurs		En milliers d'euros	
	Notes	31-12-2017	31-12-2016
Créances commerciales brutes		153.970	135.928
Dépréciations de valeur		-2.763	-2.848
Créances commerciales nettes	5.8.1	151.207	133.080
Autres débiteurs		58.866	34.666
Total		210.073	167.746

5.8.1. Compte tenu des délais de paiement accordés aux clients, d'une politique de suivi rigoureux de ses créances commerciales et d'une évaluation systématique de la capacité financière de ses contreparties, le groupe Fluxys limite son exposition aux risques de crédit tant au niveau de la défaillance que de la concentration (voir Note 6).

Les créances commerciales se décomposent comme suit par ancienneté de solde :

Créances commerciales nettes par ancienneté de solde		En milliers d'euros	
		31-12-2017	31-12-2016
Créances non échues		150.305	130.204
Créances échues < 3 mois		680	2.800
Créances échues 3 - 6 mois		0	0
Créances échues > 6 mois		0	9
Créances litigieuses ou douteuses		222	67
Total		151.207	133.080

Les créances litigieuses ou douteuses concernent essentiellement les créances ouvertes sur des utilisateurs du réseau. Celles estimées irrécouvrables ont fait l'objet de dépréciations de valeur à concurrence de 100 %.

Note 5.9. Placements, trésorerie et équivalents de trésorerie

Les placements correspondent aux placements sous forme d'obligations, de papier commercial et de dépôts bancaires à plus de trois mois et maximum un an.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie correspondent principalement aux placements sous forme de papier commercial dont l'échéance au moment de l'acquisition est de 3 mois maximum, aux dépôts à terme auprès d'établissements de crédit, aux comptes courants bancaires et aux avoirs en caisse.

Placements, trésorerie et équivalents de trésorerie	En milliers d'euros	
	31-12-2017	31-12-2016
Placements à court terme	162.696	105.348
Trésorerie et équivalents de trésorerie	265.668	280.084
Equivalents de trésorerie	0	46.437
Comptes à court terme	73.665	49.110
Soldes bancaires	191.969	184.511
Argent en caisse	34	26
Total	428.364	385.432

Note 5.10. Autres actifs courants

Autres actifs courants		En milliers d'euros	
	Notes	31-12-2017	31-12-2016
Produits acquis		2.515	2.390
Charges à reporter		17.561	17.417
Autres actifs courants	5.10.1	2.956	1.621
Total		23.032	21.428

Les autres actifs courants sont principalement constitués par des charges payées d'avance pour 17.561 k€ (assurances, loyers, ...) et par divers produits acquis à encaisser.

5.10.1. Les autres actifs courants comprennent par ailleurs la quote-part à court terme des excédents d'actifs de couverture par rapport à la dette actuarielle relative aux engagements du groupe en matière de retraites (voir Notes 5.6.3 et 5.14).

Note 5.11. Capitaux propres

Publigaz a constitué la société anonyme Fluxys le 12 juillet 2010 dans laquelle elle a apporté sa participation (89,97 %) dans Fluxys Belgium SA le 10 septembre 2010.

Le 30 mars 2011, la Caisse de dépôt et placement du Québec a pris une participation dans le capital de Fluxys SA, à concurrence de 10 %, par le biais d'une augmentation de capital de 150,0 M€.

Le 28 novembre 2011, Fluxys a procédé à une seconde augmentation de capital de 300,0 M€.

Fluxys a procédé à d'autres augmentations de capital pour un montant total de 148,8 M€, dont 34,7 M€ non appelés. Ces dernières ont permis à la Société Fédérale de Participations et d'Investissement (SFPI) d'entrer dans le capital de Fluxys tout comme le personnel et le management du groupe.

Au 31 décembre 2017, la structure actionnariale de Fluxys est la suivante :

- 77,62 % : Publigaz
- 19,93 % : Caisse de dépôt et placement du Québec
- 2,13 % : SFPI
- 0,32 % : Personnel et management

Ces augmentations de capital cadrent dans l'objectif fixé par le groupe de maintenir un ratio de solvabilité d'au moins un tiers de capitaux propres.

Les intérêts minoritaires s'élèvent à 525.808 k€, représentant principalement les 10,00 % que les minoritaires détiennent dans Fluxys Belgium SA et ses filiales (84.896 k€); les 49,35 % dans FluxSwiss (232.336 k€) ainsi que les 49,25 % dans Interconnector (UK) (200.925 k€).

Annexe relative aux actions de la société mère

	Actions ordinaires	Actions préférentielles	Total
I. Mouvements du nombre d'actions			
1. Nombre d'actions, solde d'ouverture	86.803.174	0	86.803.174
2. Nombre d'actions émises	13.798	0	13.798
3. Nombre d'actions ordinaires annulées ou réduites (-)	0	0	0
4. Nombre d'actions préférentielles remboursées, converties ou réduites (-)	0	0	0
5. Autre augmentation (diminution)	0	0	0
6. Nombre d'actions, solde de clôture	86.816.972	0	86.816.972
II. Autres informations			
1. Valeur nominale des actions	Sans mention de valeur nominale		
2. Nombre d'actions en possession de l'entreprise elle-même	0	0	0
3. Acomptes sur dividendes payés pendant l'exercice	0	0	0

Note 5.12. Passifs portant intérêts

Passifs portant intérêts non courants		En milliers d'euros	
	Notes	31-12-2017	31-12-2016
Contrats de location-financement	5.12.1	111.812	123.750
Emprunts obligataires	5.12.2	942.590	944.233
Autres emprunts	5.12.3	1.104.426	972.901
Autres financements	5.12.4	157.538	102.953
Autres dettes	5.12.5	352.055	399.675
Partenariats	5.12.6	55.461	60.409
Total		2.723.882	2.603.921
Dont dettes garanties par les pouvoirs publics ou des sûretés réelles		0	0

Passifs portant intérêts courants		En milliers d'euros	
	Notes	31-12-2017	31-12-2016
Contrats de location-financement	5.12.1	12.908	7.963
Emprunts obligataires	5.12.2	362.336	285.497
Autres emprunts	5.12.3	183.734	241.246
Autres financements	5.12.4	20.361	4.423
Autres dettes	5.12.5	57.918	34.138
Total		637.257	573.267
Dont dettes garanties par les pouvoirs publics ou des sûretés réelles		0	0

5.12.1. La société Interconnector (UK) a conclu un contrat de leasing financier en euros à taux fixe qui vient à échéance en 2026. Ce contrat concerne des installations de compression à Zeebrugge.

5.12.2. Fluxys Belgium a émis en novembre 2014 et en octobre 2017 des emprunts obligataires pour un montant total de 700.000 k€. Ces obligations offrent des coupons annuels bruts entre 1,75 % et 3,25 %. Elles tomberont à échéance entre 2027 et 2034. L'émission réalisée en 2012 pour 350.000 k€ arrive à échéance en mai 2018.

Fluxys⁷ a conclu des émissions obligataires de type placement privé européen au cours des mois de décembre 2015 et de janvier 2016, pour un montant total de 250 M€. Un montant de 150 M€ a été émis sur une durée de 30 ans et le solde a été émis sur une durée de 20 ans. Ces obligations offrent des coupons annuels bruts entre 2,75 % et 3,08 %.

En juin 2017, Fluxys a remboursé l'emprunt obligataire échu pour un montant nominal de 300 M€, dont 25 M€ souscrits en intragroupe.

Ces transactions ont permis à Fluxys de diversifier les durations de ses financements à des conditions avantageuses.

5.12.3. Les autres emprunts enregistrent, au 31-12-2017 :

- Un emprunt sur 25 ans de 326,0 M€ à taux fixe contracté en décembre 2008 auprès de la Banque Européenne d'Investissement pour le financement des investissements de développement du réseau de transport de gaz.
- Des emprunts levés par FluxSwiss et Transitgas dont le solde s'élève à 343,1 M€ au 31-12-2017. Des instruments *CAP* ont été acquis par le groupe pour limiter le risque encouru sur les taux d'intérêt variables de ces emprunts.
- Des emprunts levés par TENP KG dont le solde s'élève à 131,8 M€ au 31-12-2017.
- Un emprunt sur 5 ans, levé par Interconnector (UK), dont le solde s'élève à 39,4 M€ au 31-12-2017. Des *interest rate swaps* ont été conclus pour convertir le taux d'intérêt variable de cet emprunt en taux d'intérêt fixe.
- Des emprunts à taux fixe levés par Fluxys⁸ pour un montant de 200,0 M€ dont les durées se situent entre 3 et 5 ans.
- Un emprunt à taux variable, basé sur l'Euribor, levé par Fluxys d'un montant de 150,0 M€ pour une durée de 4 ans.
- Des emprunts à taux fixe octroyés par les actionnaires Publigaz et SFPI pour un montant de 45,0 M€ dont l'échéance se situe entre 2020 et 2032.
- Des emprunts à court terme et des prorata d'intérêts pour le solde.

⁷ Durant le premier semestre 2017, Fluxys SA a absorbé Fluxys Finance avec effet rétroactif comptable et fiscal au 1er janvier 2017.

⁸ Durant le premier semestre 2017, Fluxys SA a absorbé Fluxys Finance avec effet rétroactif comptable et fiscal au 1er janvier 2017.

5.12.4. Les autres financements correspondent aux montants à disposition du groupe pour financer des investissements, notamment dans la seconde jetée à Zeebrugge, d'une part, et le coût lié à la conversion d'une partie du réseau de transport de gaz, d'autre part. Ces montants portent intérêts à un taux à 10 ans pour une partie et à un taux moyen Euribor 1 an pour le solde.

5.12.5. Les passifs réglementaires repris en 'Autres dettes' enregistrent les écarts positifs entre les tarifs régulés facturés et les tarifs régulés acquis. La quote-part reprise en passifs non courants correspond aux passifs réglementaires à utiliser dans plus d'un an tandis que le passif courant reprend la quote-part à utiliser dans l'année. Ces montants portent intérêt.

5.12.6. Ces montants correspondent aux capitaux apportés dans les activités conjointes Transitgas et TENP KG par les coparticipants. Ils sont issus du fait que les pourcentages d'intégration de ces activités conjointes ne sont pas basés sur les participations détenues dans ces sociétés mais sont basés sur les droits liés aux actifs et les obligations au titre des passifs encourues par le groupe, conformément aux capacités réservées dans les installations.

Variations des passifs liés aux activités de financement en milliers d'euros

	31.12.2016	Flux de trésorerie	Autres mouvements		31.12.2017
			Reclassement entre non-courant et courant	Variation des intérêts à imputer	Total
Passifs non-courants portant intérêts	2.603.921	676.293	-556.332	0	2.723.882
Contrats de location-financement	123.750	0	-11.938	0	111.812
Emprunts obligataires	944.233	348.307	-349.950	0	942.590
Autres emprunts	972.901	244.703	-113.178	0	1.104.426
Autres financements	102.953	74.533	-19.948	0	157.538
Autres dettes	399.675	13.698	-61.318	0	352.055
Partenariats	60.409	-4.948	0	0	55.461
Passifs courants portant intérêts	573.267	-493.665	556.332	1.323	637.257
Contrats de location-financement	7.963	-6.993	11.938	0	12.908
Emprunts obligataires	285.497	-274.664	349.950	1.553	362.336
Autres emprunts	241.246	-170.460	113.178	-230	183.734
Autres financements	4.423	-4.010	19.948	0	20.361
Autres dettes	34.138	-37.538	61.318	0	57.918
Total	3.177.188	182.628	0	1.323	3.361.139

Les flux de trésorerie des passifs portant intérêts sont repris aux points IV.1.6, 2.3 et 2.5 du tableau consolidé des flux de trésorerie.

La variation des intérêts à payer correspond à l'écart entre les intérêts payés (voir point IV.3.1 du tableau consolidé des flux de trésorerie) et des charges d'intérêts sur dettes (voir Note 4.5.1).

Echéancier des passifs portant intérêts au 31-12-2017 non-actualisés

En milliers d'euros

	A un an maximum	Plus d'1 an à maximum 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Contrats de location-financement	18.884	71.954	63.970	154.808
Emprunts obligataires	391.801	345.376	922.916	1.660.093
Autres emprunts	218.068	854.163	456.432	1.528.663
Autres financements	21.001	78.638	85.377	185.016
Autres dettes	57.918	178.251	173.804	409.973
Partenariats	0	55.461	0	55.461
Total	707.672	1.583.843	1.702.499	3.994.014

Informations supplémentaires**Contrats de location-financement**

Valeur actuelle des paiements minimaux au taux de marché	20.094	75.277	66.924	162.295
Total des paiements minimaux (A)	18.884	71.954	63.970	154.808
Intérêts (B)	5.976	18.261	5.851	30.088
Total des contrats de location-financement (A-B)	12.908	53.693	58.119	124.720

Echéancier des passifs portant intérêts au 31-12-2016 non actualisés

En milliers d'euros

	A un an maximum	Plus 1 an à maximum 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Contrats de location-financement	14.326	70.702	83.000	168.028
Emprunts obligataires	324.804	450.830	848.569	1.624.203
Autres emprunts	278.555	687.418	525.987	1.491.960
Autres financements	4.866	26.279	83.791	114.936
Autres dettes	34.138	212.792	186.883	433.813
Partenariats	0	60.409	0	60.409
Total	656.689	1.508.430	1.728.230	3.893.349

Informations supplémentaires**Contrats de location-financement**

Valeur actuelle des paiements minimaux au taux de marché	16.194	77.974	90.737	184.905
Total des paiements minimaux (A)	14.326	70.702	83.000	168.028
Intérêts (B)	6.363	20.538	9.414	36.315
Total des contrats de location-financement (A-B)	7.963	50.164	73.586	131.713

Note 5.13. Provisions

5.13.1. Provisions pour avantages du personnel

Provisions pour avantages du personnel	En milliers d'euros
Provisions au 31-12-2016	71.423
Dotations	11.545
Utilisations	-11.865
Excédents	0
Charges liées à l'actualisation	2.916
Ecart actuariels comptabilisés en résultat (primes d'ancienneté)	-1.469
Rendement attendu	-2.198
Ecart actuariels comptabilisés directement en capitaux propres	3.488
Reclassement à l'actif	-7.258
Effet de change	-81
Provisions au 31-12-2017, dont :	66.501
Provisions non courantes	62.517
Provisions courantes	3.984

Les provisions liées aux avantages du personnel non préfinancés (voir Note 5.14) sont en diminution, principalement suite à l'effet des hypothèses de taux de rotation et de mouvement de population.

Les régimes de retraite à prestations définies présentent des excédents d'actifs de couverture par rapport à la dette actuarielle relative aux engagements estimés du groupe au 31-12-2017. Leur montant a dès lors été transféré à l'actif du bilan au niveau des rubriques 'Autres actifs non courants' (voir Note 5.6) et 'Autres actifs courants' (voir Note 5.10.1). Conformément à IFRIC 14, le groupe a plafonné l'actif reconnu à 14.563 k€ et ce, en tenant compte de la politique de financement des fonds de pension actuellement en vigueur. Néanmoins, l'objectif du groupe est de veiller à ce que les excédents soient entièrement récupérés par une réduction des cotisations futures.

5.13.2. Autres provisions

Provisions pour :	En milliers d'euros		
	Contentieux et sinistres	Environnement et reconstitution de sites	Total des autres provisions
Provisions au 31-12-2016	5.640	20.080	25.720
Dotations	43	1.549	1.592
Utilisations	0	-4.055	-4.055
Excédents	-2.693	-924	-3.617
Charges liées à l'actualisation	0	665	665
Effet de change	-124	-1.207	-1.331
Variation de périmètre	0		0
Autres variations	0		0
Provisions au 31-12-2017, dont :	2.866	16.108	18.974
Provisions non courantes	2.866	15.783	18.649
Provisions courantes	0	325	325

Les dossiers relatifs à certains contentieux et sinistres de Transitgas ont été clôturés durant la période. Les provisions y relatives ont été reprises.

Les provisions relatives à la reconstitution de sites enregistrent, en 2017, une utilisation en couverture des coûts liés à la remise en état d'un site cédé. Le solde excédentaire de la provision concernée a ensuite été repris en résultat de la période.

5.13.3. Mouvements dans le compte de résultat et échéanciers des provisions

Les mouvements des provisions dans le compte de résultat se ventilent comme suit :

Impact	En milliers d'euros		
	Dotations	Utilisations et reprises	Total
Résultat opérationnel	13.137	-19.537	-6.400
Résultat financier	2.112	-2.198	-86
Total	15.249	-21.735	-6.486

Echéancier des provisions au 31-12-2017	En milliers d'euros			
	A un an maximum	Plus d'1 an à maximum 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Contentieux et sinistres	0	403	2.463	2.866
Environnement et reconstitution de sites	325	1.484	14.299	16.108
Sous-total	325	1.887	16.762	18.974
Avantages du personnel	3.984	19.615	42.902	66.501
Total	4.309	21.502	59.664	85.475

Echéancier des provisions au 31-12-2016	En milliers d'euros			
	A un an maximum	Plus d'1 an à maximum 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Contentieux et sinistres	0	3.203	2.437	5.640
Environnement et reconstitution de sites	6.841	0	13.239	20.080
Sous-total	6.841	3.203	15.676	25.720
Avantages du personnel	4.612	22.793	44.018	71.423
Total	11.453	25.996	59.694	97.143

Taux d'actualisation

Il est à noter que les provisions à long terme font l'objet d'une actualisation systématique sur base de taux qui ont évolué comme suit en fonction de l'horizon :

Taux d'actualisation	31-12-2017	31-12-2016
De 1 à 5 ans	0,02 %	0,13 %
De 6 à 9 ans	0,86 %	0,89 %
De 10 à 12 ans	0,90 %	1,03 %
De 13 à 19 ans	1,73 %	1,55 %
Au-delà de 19 ans	1,81 %	1,55 %

Provisions pour contentieux et sinistres

Ces provisions couvrent des décaissements éventuels dans le cadre de litiges qui concernent notamment la construction du Terminal GNL à Zeebrugge [1983] et Transitgas.

L'estimation des provisions est basée, soit sur le montant des réclamations introduites, soit sur base du montant estimé du risque encouru.

Provisions pour environnement et reconstitution de sites

Ces provisions couvrent essentiellement des dépenses de démantèlement, de protection, d'assainissement et de remise en état de sites en cours de fermeture.

En Belgique, ces provisions s'inscrivent dans le cadre législatif environnemental régional et dans le cadre de la Loi Gaz. La mise en œuvre de ces travaux nécessite des plans d'action et de multiples études en collaboration avec les différents niveaux de pouvoirs et les institutions créées à cet effet.

Note 5.14. Provisions pour avantages du personnel

Description des principaux régimes de retraite et des autres avantages

En Belgique, des conventions collectives régissent les droits du personnel des sociétés du secteur de l'Electricité et du Gaz.

Régimes de retraite à prestations définies

Ces conventions, applicables au personnel 'barémisé' engagé avant le 1^{er} juin 2002 et au personnel 'cadres' engagé avant le 1^{er} mai 1999, permettent aux affiliés de bénéficier d'un capital calculé selon une formule qui tient compte du salaire annuel en fin de carrière et de l'ancienneté acquise lors du départ à la retraite. Il s'agit de régimes à prestations définies.

Les obligations résultant de ces plans de pension sont financées auprès de plusieurs fonds de pension établis pour le secteur de l'Electricité et du Gaz et auprès de compagnies d'assurances.

Les plans de pensions sont alimentés par des cotisations des salariés et des employeurs. Les cotisations des employeurs sont déterminées annuellement sur la base d'une expertise actuarielle. Elle a pour but de vérifier que les obligations légales en matière de financement minimum soient remplies et que le financement à long terme des prestations soit assuré.

Description des principaux risques actuariels

Le groupe est exposé, dans le cadre de ses plans de pension à prestations définies, aux risques liés aux hypothèses actuarielles prises en matière d'investissements, de taux d'intérêts, d'espérance de vie et d'évolution salariale.

La valeur actuelle des obligations au titre de prestations définies est déterminée en utilisant un taux d'actualisation basé sur des obligations de haute qualité.

Chaque année, le taux d'actualisation utilisé pour calculer les obligations en matière de financement des engagements de retraite et les exigences de financement minimal est comparé au rendement attendu des actifs de couverture. Ce dernier est obtenu à partir du taux sans risque observé sur les marchés financiers à la date de clôture, des primes de risque pour chaque catégorie d'actifs dans le portefeuille et de leur volatilité correspondante. Si le rendement attendu est inférieur au taux d'actualisation, ce dernier est réduit.

Les hypothèses relatives aux augmentations salariales, à l'inflation, aux mouvements du personnel et à l'âge moyen attendu de la retraite sont définies sur base de statistiques historiques de la société. Les tables de mortalité utilisées sont celles publiées par l'IABE (Institut des Actuairens en Belgique).

Les régimes de retraite à prestations définies présentent des excédents d'actifs de couverture d'un montant de 29.563 k€ par rapport à la dette actuarielle relative aux engagements estimés du groupe au 31-12-2017. Leur montant a dès lors été transféré à l'actif du bilan au niveau des rubriques 'Autres actifs non courants' et 'Autres actifs courants'. Conformément à IFRIC 14, le groupe a plafonné l'actif reconnu à 14.563 k€ et ce, en tenant compte de la politique de financement des fonds de pension actuellement en vigueur. Néanmoins, l'objectif du groupe est de veiller à ce que les excédents soient entièrement récupérés par une réduction des cotisations futures.

Régimes de retraite à cotisations définies avec garantie d'un rendement minimum

En Belgique, le personnel 'barémisé' engagé à partir du 1^{er} juin 2002, le personnel 'cadres' engagé à partir du 1^{er} mai 1999 ainsi que les membres de la direction bénéficient de régimes à cotisations définies. D'autres sociétés du groupe octroient également ce type d'avantages à certaines catégories de leur personnel.

Les plans de pension sont alimentés par des cotisations des salariés et des employeurs, ces dernières correspondant à un multiple des cotisations des salariés. En Belgique, les obligations résultant de ces plans de pension sont financées auprès de plusieurs fonds de pension établis pour le secteur de l'Electricité et du Gaz et auprès de compagnies d'assurances.

Les actifs des fonds de pension sont alloués entre les différentes catégories de risques suivantes :

- Low risk : obligations de la zone euro et/ou obligations de haute qualité.
- Medium risk : diversification des risques entre obligations, obligations convertibles, immobilier et instruments de fonds propres.
- High risk : instruments de fonds propres, immobilier, ...
- Dynamic Asset Allocation : adaptation rapide de la structure du portefeuille lors d'événements spécifiques afin de limiter les pertes dans les périodes de stress.

La législation belge requiert que l'employeur garantisse un taux de rendement minimum pour les régimes à cotisations définies, taux qui varie en fonction des taux observés sur le marché.

Les rendements minimum garantis par l'employeur sont les suivants:

- Pour les contributions payées depuis le 01-01-2016, le rendement minimum est variable en fonction des taux des OLO, avec un minimum de 1,75 % et un maximum de 3,75 %. Compte tenu des taux actuels, ce rendement minimum garanti a été fixé initialement à 1,75 %.
- Pour les contributions payées jusqu'au 31-12-2015, le rendement minimum de 3,25 % pour les cotisations des employeurs et de 3,75 % pour les cotisations des employés est applicable jusqu'à cette date. Depuis le 01-01-2016, le rendement minimum est calculé tel que mentionné dans le paragraphe précédent.

La méthode comptable utilisée par le groupe pour valoriser ces 'régimes à cotisations définies, avec garantie d'un rendement minimum', est identique à la méthode utilisée pour les 'régimes à prestations définies' (voir Note 2.16).

Description des principaux risques

Les régimes de retraite à cotisations définies exposent l'employeur au risque de rendement minimum des actifs de fonds de pension qui n'offrent pas un rendement garanti suffisant.

Autres avantages du personnel à long terme

Le groupe Fluxys accorde également d'autres avantages de retraites, des régimes de prépension, d'autres avantages postérieurs à l'emploi tels que le remboursement de frais médicaux et des réductions tarifaires, ainsi que d'autres avantages à long terme (primes d'ancienneté). Ces avantages ne font pas tous l'objet de préfinancements.

Situation de financement des avantages du personnel

En milliers d'euros	Pensions *		Autres **	
	2017	2016	2017	2016
Valeur actuelle des obligations	-200.724	-200.907	-52.183	-54.412
Juste valeur des actifs des plans	215.969	205.717	0	0
Situation de financement des plans	15.245	4.810	-52.183	-54.412
Effet du plafonnement des actifs	-15.000	0	0	0
Autres	0	0	0	0
Situation nette	245	4.810	-52.183	-54.412
Dont actifs	14.563	21.821	0	0
Dont passifs	-14.318	-17.011	-52.183	-54.412

* Les pensions englobent également les obligations de préretraite et départ anticipé non préfinancées.

** La rubrique 'Autres' comprend les primes d'ancienneté ainsi que d'autres avantages postérieurs à l'emploi (remboursements de frais médicaux et réductions tarifaires).

Mouvements de la valeur actuelle des obligations

En milliers d'euros	Pensions *		Autres **	
	2017	2016	2017	2016
Au début de la période	-200.907	-143.165	-54.412	-55.763
Transfert des plans à cotisations définies, avec garantie d'un rendement minimum	0	-23.166	0	0
Coût des services rendus	-7.218	-6.925	-1.681	-1.601
Coût de préretraite	234	-1.056	0	0
Charge (-) / produit (+) financier	-2.195	-3.270	-721	-984
Cotisations des participants	-1.892	-1.509	0	0
Changement dans les hypothèses démographiques	-1.746	1.371	897	176
Changement dans les hypothèses financières	-1.308	-28.871	994	-4.212
Changements liés à l'expérience	2.926	-1.115	876	6.308
Coût des services passés	0	0	0	0
Prestations payées	9.992	6.924	1.864	1.664
Autres	1.390	-125	0	0
A la fin de la période	-200.724	-200.907	-52.183	-54.412

Mouvements de la juste valeur des actifs des plans

En milliers d'euros	Pensions *		Autres **	
	2017	2016	2017	2016
Au début de la période	205.717	160.399	0	0
Transfert des plans à cotisations définies, avec garantie d'un rendement minimum	0	23.166	0	0
Revenus d'intérêts	2.198	3.500	0	0
Rendement des actifs des plans (à l'exclusion des revenus d'intérêts nets)	10.342	16.766	0	0
Cotisations versées par l'employeur	7.121	7.211	1.864	1.664
Cotisations versées par les participants	1.892	1.509	0	0
Prestations servies	-9.992	-6.924	-1.864	-1.664
Autres	-1.309	90	0	0
A la fin de la période	215.969	205.717	0	0
Rendement réel des actifs des plans	12.540	20.266	0	0

En Belgique, les régimes de pensions à cotisations définies, avec garantie d'un rendement minimum, sont valorisés et comptabilisés suivant la méthode utilisée pour les régimes à prestations définies. Ils sont inclus dans les tableaux susmentionnés.

Coût comptabilisé en résultat

En milliers d'euros	Pensions *		Autres **	
	2017	2016	2017	2016
Coût				
Coût des services rendus	-7.218	-6.925	-1.681	-1.601
Coût de retraite anticipée	234	-1.056	0	0
Coût des services passés	0	0	0	0
Gains/(pertes) sur les autres avantages à long terme	0	0	1.469	592
Intérêt net sur le passif / (actif) net				
Frais d'intérêts sur les obligations	-2.195	-3.270	-721	-984
Revenu d'intérêts sur les actifs des plans	2.198	3.500	0	0
Coût comptabilisé en résultat	-6.981	-7.751	-933	-1.993

Pertes (gains) actuariels reconnus dans les autres éléments du résultat global

En milliers d'euros	Pensions *		Autres **	
	2017	2016	2017	2016
Changement dans les hypothèses démographiques	-1.746	1.371	897	176
Changement dans les hypothèses financières	-1.308	-28.871	-475	-4.804
Changements liés à l'expérience	2.926	-1.115	876	6.308
Effet du plafonnement des actifs	-15.000	0	0	0
Rendement des actifs des plans (à l'exclusion des revenus d'intérêts nets)	10.342	16.766	0	0
Pertes (gains) actuariels reconnus dans les autres éléments du résultat global	-4.786	-11.849	1.298	1.680

Répartition de l'obligation selon le type de participants aux plans

En milliers d'euros	2017	2016
Participants actifs	-212.509	-220.521
Participants non-actifs avec avantages différés	-11.288	-4.447
Retraités et bénéficiaires	-29.110	-30.351
Total	-252.907	-255.319

Répartition de l'obligation selon le type de prestations

En milliers d'euros	2017	2016
Prestations de retraite et de décès	-200.724	-200.907
Autres avantages postérieurs à l'emploi (frais médicaux et réductions tarifaires)	-32.081	-33.203
Primes d'ancienneté	-20.102	-21.209
Total	-252.907	-255.319

Principales hypothèses actuarielles utilisées

	2017	2016
Taux d'actualisation entre 10 et 12 ans	0,90 %	1,03 %
Taux d'actualisation entre 13 et 19 ans	1,73 %	1,55 %
Taux d'actualisation au-delà de 19 ans	1,81 %	1,55 %
Augmentation attendue du salaire moyen	1,75 %	1,75 %
Inflation attendue	1,75 %	1,75 %
Augmentation attendue des dépenses de santé	2,75 %	2,75 %
Augmentation attendue des avantages tarifaires	1,75 %	1,75 %
Age moyen attendu de la retraite	63(BAR)/65(CAD)	63(BAR)/65(CAD)
Table de mortalité	IABE prospective	IABE prospective
Espérance de vie exprimée en années :		
Pour une personne âgée de 65 ans à la date de clôture:		
- Homme	20	20
- Femme	24	24
Pour une personne âgée de 65 ans dans 20 ans:		
- Homme	22	22
- Femme	26	26

Le taux d'actualisation utilisé dépend de la durée moyenne estimée des plans.

La juste valeur des actifs de couverture est répartie suivant les catégories principales suivantes :

	2017	2016
Participations cotées en bourse	80,81%	88,33 %
Actions - zone Euro	15,65%	20,87 %
Actions - hors zone Euro	21,08%	25,77 %
Obligations d'état - zone Euro	4,91%	0,92 %
Autres obligations - zone Euro	30,97%	21,24 %
Autres obligations - hors zone Euro	8,20%	19,53 %
Participations non-cotées en bourse	19,19%	11,67 %
Contrats d'assurance	0,00%	0,04 %
Biens immobiliers	3,74%	4,70 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,96%	0,07 %
Autres	14,49%	6,86 %
Total (en %)	100,00 %	100,00 %
Total (en milliers d'euros)	215.969	205.717

Analyses de sensibilité

Impact sur l'obligation	En milliers d'euros	
	Augmentation (-) / Diminution (+)	
Augmentation du taux d'actualisation (0,5 %)	12.774	
Augmentation moyenne des salaires - Hors inflation (0,5 %)	-14.235	
Augmentation du taux d'inflation (0,25 %)	-5.639	
Augmentation des prestations de soins de santé (1 %)	-4.068	
Augmentation des avantages tarifaires (0,5 %)	-1.351	
Augmentation de l'espérance de vie des retraités (1 an)	-1.849	

Durée moyenne pondérée des obligations

	2017	2016
Durée moyenne pondérée des obligations au titre des prestations définies	11	10
Durée moyenne pondérée des autres obligations postérieures à l'emploi	19	17

Estimation des contributions à verser pour les avantages du personnel relatifs aux pensions extralégales

	En milliers d'euros
Contribution attendue en 2018	7.193

Les cotisations à verser sont fonction de l'évolution de la masse salariale de la population concernée.

Note 5.15. Actifs et passifs d'impôt différé

Passifs d'impôt différé comptabilisés au bilan	En milliers d'euros	
	31-12-2017	31-12-2016
Evaluation des immobilisations	504.055	653.792
Produits à recevoir	1.376	3.028
Juste valeur des instruments financiers	262	-2.980
Provisions pour avantages du personnel ou non acceptées	29.977	28.836
Autres différences normatives	1.352	5.659
Total	537.022	688.335

Les impôts différés actifs et passifs sont compensés par entité fiscale.

La première source importante d'impôts différés est l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des immobilisations corporelles et incorporelles. Cet écart provient de la comptabilisation des immobilisations corporelles et incorporelles à leur juste valeur dans le cadre des opérations de regroupements d'entreprises (IFRS 3).

Les provisions actées conformément à l'IAS 19 (Avantages du personnel) et les provisions comptabilisées en normes locales mais non acceptées en IFRS constituent l'autre source importante d'impôts différés.

Enfin, la valorisation à la juste valeur des instruments financiers génère également la comptabilisation d'impôts différés. Ces instruments sont composés principalement par des instruments de couverture du risque de taux d'intérêt et des opérations à terme en devises. Nous renvoyons le lecteur à la Note sur les instruments financiers pour plus d'informations à ce sujet.

La réforme de l'impôt des sociétés en Belgique a généré, en 2017, une révision non récurrente des impôts différés comptabilisés dans le passé. Cette révision à la baisse des impôts différés a été comptabilisée via les autres éléments du résultat global pour la partie qui concerne des opérations qui sont généralement comptabilisées dans cet état, à savoir les réévaluations des immobilisations corporelles (37,7 millions €), la taxation étalée de plus-values sur immobilisations corporelles (0,4 millions €) et les réévaluations au titre des régimes de pensions à prestations définies (-1,7 millions €). Le solde de cette révision a été comptabilisé dans le résultat net de la période (31,8 M€ - voir Note 4.7.2).

Mouvement de la période	En milliers d'euros	
	Notes	Impôts différés
Total des impôts différés au 31-12-2016		688.335
Charges d'impôt différé - Compte de résultat	4.7.2	-100.268
Charges d'impôt différé - Autres éléments du résultat global		-33.764
Regroupements d'entreprises		0
Variations de périmètre		0
Ecart de conversion		-17.281
Autres		0
Total des impôts différés au 31-12-2017		537.022

Note 5.16. Fournisseurs et autres créditeurs courants

Fournisseurs et autres créditeurs courants	En milliers d'euros	
	31-12-2017	31-12-2016
Fournisseurs	70.177	82.443
Dettes sociales et salariales	32.828	32.921
Autres créditeurs	18.687	17.258
Total	121.692	132.622

Les dettes envers les fournisseurs enregistraient, en 2016, les factures à recevoir relatives aux investissements en cours au terminal GNL de Zeebrugge.

Note 6. Instruments financiers

Principes de la gestion des risques financiers

Dans le cadre de la gestion de ses activités, le groupe Fluxys est exposé aux risques de crédit et de contrepartie, de liquidité et d'intérêt, de change et de marché affectant ses actifs et passifs.

L'organisation administrative, le contrôle de gestion et les rapports financiers assurent en permanence le suivi et la gestion des risques.

Le groupe peut utiliser des instruments financiers exclusivement à des fins de couverture et non à des fins spéculatives ou de négociation. Toutes les interventions et les opérations que le groupe réalise visent à rencontrer ses besoins de liquidité et aucune opération ne peut être motivée uniquement par la recherche d'un profit spéculatif.

Politique de gestion de trésorerie

La trésorerie du groupe Fluxys est gérée dans le cadre d'une politique générale qui a fait l'objet d'une approbation par le Conseil d'administration.

L'objectif de cette politique est d'optimiser les positions de trésorerie au sein du groupe. Ces opérations se font sur base d'une rémunération conforme aux conditions de marché.

En cas de besoin, le groupe peut emprunter à court, moyen ou long terme pour répondre à ses besoins de trésorerie.

Les excédents de trésorerie sont affectés en priorité aux besoins opérationnels et aux projets de développement des sociétés du groupe Fluxys. Les placements font l'objet d'un suivi permanent et d'une analyse de risques au cas par cas.

Le solde des excédents de trésorerie est placé, soit auprès d'institutions financières de premier plan, soit sous forme d'instruments financiers émis par des sociétés bénéficiant de notations de haut niveau, soit enfin dans des instruments financiers d'émetteurs dont l'actionnariat est majoritairement public ou qui bénéficient de la garantie d'un Etat européen. Ces placements externes font l'objet d'une mise en concurrence tant au niveau des offres que des produits ainsi que d'une diversification suffisante afin d'éviter la concentration des risques de contrepartie.

Au 31-12-2017, les placements courants et non courants, la trésorerie et les équivalents s'élèvent à 509.456 k€ contre 442.366 k€ au 31-12-2016. En octobre 2017, Fluxys Belgium a procédé à l'émission d'obligations en anticipation du remboursement de l'emprunt obligataire tombant à échéance en mai 2018, ce qui explique l'augmentation susmentionnée des placements de trésorerie.

Risque de crédit et de contrepartie

Le groupe évalue systématiquement la capacité financière de ses contreparties et applique une politique de suivi rigoureux de ses créances. Dans le cadre de sa politique de gestion des risques liés aux contreparties, le groupe soumet préalablement ses clients ou fournisseurs potentiels à une analyse financière détaillée (liquidité, solvabilité, rentabilité, réputation et risques). Il utilise des sources d'informations internes et externes telles que des analyses officielles par des sociétés spécialisées (Moody's, Standard & Poor's et Fitch). Ces dernières évaluent les entreprises en fonction du risque et leur accordent une notation standardisée (*rating*). Le groupe fait également appel à des bases de données contenant des informations générales, financières et de marché pour compléter son information sur le client ou le fournisseur potentiel.

En outre, le groupe peut utiliser la faculté, dont il dispose pour la plupart de ses activités, de demander à ses contreparties, sur base contractuelle, une garantie, soit sous forme bancaire, soit sous forme d'un dépôt en numéraire. Par ces moyens, le groupe limite son exposition aux risques de crédit tant au niveau de la défaillance que de la concentration.

Au niveau de la concentration, il est à noter que trois clients contribuent à concurrence de respectivement 26%, 15% et 7% aux produits des activités ordinaires. La répartition de ces derniers par activités s'élève à 356 M€ en transport, 27 M€ en stockage et 99 M€ en terminalling.

Risque de change

La devise fonctionnelle du groupe est l'euro.

Dans le cadre de notre politique, toutes les positions en devises doivent par principe être couvertes. Des positions résiduelles peuvent être ouvertes pendant de courtes périodes à condition qu'il s'agisse des principales devises.

Le groupe est exposé aux risques de change CHF/EUR en raison, principalement, de sa participation en FluxSwiss. Cet investissement net dans une activité en Suisse a fait l'objet d'une couverture au moyen de contrats de change à terme. Ces instruments financiers sont qualifiés d'instruments de couverture. La variation de valeur de ces derniers impacte directement les capitaux propres.

Les prêts intragroupes à nos filiales en Suisse et au Royaume-Uni sont couverts, soit via des *cross currency interest rate swaps*, soit via des contrats de change à terme. Ces instruments correspondent à une couverture naturelle du risque encouru par le groupe au niveau du change CHF/EUR et GBP/EUR. La variation de valeur de ces derniers instruments est comptabilisée en résultat de la période.

Le groupe est exposé aux risques de change SEK/EUR en raison de sa participation en Swedegas. Cet investissement net dans une activité en Suède a fait l'objet de couvertures au moyen de contrats de change à terme. Ces instruments financiers sont qualifiés d'instruments de couverture. La variation de valeur de ces derniers impacte directement les capitaux propres.

Le groupe est également exposé aux risques de change USD/EUR en raison, principalement, de sa participation en LNG Link Investment AS. Cet investissement net dans une activité en Norvège a fait l'objet d'une couverture au moyen de contrats de change à terme. Ces instruments financiers sont qualifiés d'instruments de couverture. La variation de valeur de ces derniers impacte directement les capitaux propres.

La juste valeur des instruments de couverture 'CHF', 'SEK' et 'USD' est reprise à l'actif du bilan sous les rubriques 'autres actifs financiers' pour un montant de 9.175 k€ au 31-12-2017 contre 861 k€ au 31-12-2016 et au passif du bilan sous les rubriques 'autres passifs financiers' pour un montant de 69 k€ au 31-12-2017 contre 2.943 k€ au 31-12-2016. Les montants notionnels couverts s'élèvent au 31-12-2017 respectivement à 120,9 MCHF ; 721,8 MSEK et 3,3 MUSD contre à 144,4 MCHF ; 795,3 MSEK et 3,3 MUSD au 31-12-2016 tandis que les échéances se situent de 2018 à 2026.

Analyse de sensibilité :

Hors instruments de couverture, une variation de 10 % du cours du CHF aurait un impact en 2017 de 20,7 M€ sur les capitaux propres tandis qu'une variation de 10 % du cours de la GBP aurait un impact de 12,3 M€ sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires de la maison-mère. Cet impact est déterminé sur base de l'actif net des sociétés concernées à la date de la clôture.

Risque de taux d'intérêt

L'endettement du groupe s'élève à 3.361.139 k€ au 31-12-2017 contre 3.177.188 k€ au 31-12-2016. Il est composé principalement d'emprunts dont la maturité se situe entre 2018 et 2045 (voir Note 5.12).

Les emprunts souscrits par FluxSwiss, Transitgas et Interconnector (UK) ainsi qu'une partie des emprunts de TENP KG sont financés à taux variables à court terme.

Afin de gérer l'exposition à ce risque, les sociétés disposent de contrats Caps et de swaps de taux d'intérêts destinés à échanger ce taux variable contre un taux fixe. Ces instruments financiers sont qualifiés d'instruments de couverture. La variation de valeur de ces derniers impacte directement les capitaux propres, pour autant qu'elle concerne la partie efficace de la couverture, couverture, tandis que la valeur 'temps' des Caps est comptabilisée en résultat.

La juste valeur des instruments financiers 'Cap' de Fluxswiss et de Transitgas est de respectivement de 1.289 k€ et de 217 k€ au 31-12-2017 et est reprise à l'actif du bilan en 'autres actifs financiers'. Le montant notionnel couvert s'élève à 375,9 MCHF au 31-12-2017.

La juste valeur des instruments financiers 'IRS' est reprise au passif du bilan sous la rubrique 'autres passifs financiers' et s'élève 1.674 k€ au 31-12-2017 contre 20.037 k€ au 31-12-2016. Le montant notionnel couvert s'élève à 35,0 MGBP et 72,3 M€ au 31-12-2017 tandis que les échéances se situent de 2018 à 2024.

En 2017, FluxSwiss et Transitgas ont procédé à une renégociation de leurs emprunts et ont, par la même occasion, dénoué les instruments de couverture des cash-flows, ces « interest rate swaps » n'étant plus entièrement efficaces dans un environnement de taux d'intérêts négatifs. Ce dénouement explique la diminution susmentionnée des autres passifs financiers. Le coût du dénouement des « interest rate swaps » est recyclé progressivement en résultat financier (voir Note 4.5.1). Le solde à recycler en résultat s'élève à 12.308 k€ à fin décembre 2017.

En outre, les passifs portant intérêts comprennent des passifs à utiliser conformément au cadre réglementaire. Ces derniers portent intérêts. Le groupe n'encourt pas de risques de taux d'intérêt à ce niveau.

Analyse de sensibilité :

Hors instruments de couverture, une variation de 100 points de base des taux d'intérêts sur les financements aurait un impact sur le résultat financier de 2017 de 1,6 M€ contre 2,1 M€ pour FluxSwiss l'année précédente ; de respectivement 1,5 M€ contre 1,7 M€ pour Transitgas ; de 0,4 M€ contre 0,7 M€ pour Interconnector (UK) et de 0,7 M€ pour les deux années en TENP KG.

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité constitue un objectif majeur au sein du groupe Fluxys. Le montant et l'horizon des placements couvrent dans la mesure du possible l'échéancier des besoins de trésorerie en tenant compte des aléas de l'exploitation.

Le groupe Fluxys a conclu des financements, pour un montant total de 326,0 M€, qui prévoient des clauses contractuelles (*financial covenants*) satisfaites par le groupe au 31-12-2017. Ces clauses contractuelles prévoient un niveau minimum de capitaux propres, des ratios de type 'cash flow par rapport aux intérêts à payer' et 'cash flow par rapport à l'endettement net'.

La maturité des passifs portant intérêts est fournie en Note 5.12.

Facilités de trésorerie

Le groupe dispose de facilités de trésorerie pour un montant de 612,5 M€ au 31-12-2017, montant inchangé par rapport à 2016.

6.1 Synthèse des instruments financiers à la date de clôture

En milliers d'euros

31-12-2017	Catégories	Valeurs comptables	Justes valeurs	Niveaux
I. Actifs non courants				
Autres actifs financiers – Instruments dérivés de catégorie 3	3*	9.801	9.801	2
Autres actifs financiers – Instruments dérivés de catégorie 2	2*	0	0	2
Titres de placement à la juste valeur par le compte de résultat	2	81.092	81.092	1 & 2
Autres actifs financiers	1	3.030	3.030	2
Prêts et créances	1	468.264	484.897	2
II. Actifs courants				
Autres actifs financiers – Instruments dérivés de catégorie 3	3*	880	880	2
Autres actifs financiers – Instruments dérivés de catégorie 2	2*	3.208	3.208	2
Clients et autres débiteurs	1	210.073	210.073	2
Placements de trésorerie	1 & 2	162.696	162.696	1 & 2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 & 2	265.668	265.668	1 & 2
Total des instruments financiers à l'actif		1.204.712	1.221.345	
I. Passifs non courants				
Passifs portant intérêts	1	2.723.882	2.788.978	2
Autres passifs financiers – Instruments dérivés	2 & 3**	2.006	2.006	2
II. Passifs courants				
Passifs portant intérêts	1	637.257	629.594	2
Autres passifs financiers – Instruments dérivés	3**	0	0	2
Fournisseurs et autres créditeurs	1	121.692	121.692	2
Total des instruments financiers au passif		3.484.837	3.542.270	

* Le détail de ces instruments financiers est fourni dans le Tableau 6.3.

** Le détail de ces instruments financiers est fourni dans le Tableau 6.5.

Les catégories correspondent aux instruments financiers suivants:

1. Actifs financiers (y compris prêts et créances) ou passifs financiers au coût amorti.
2. Actifs ou passifs à la juste valeur par le compte de résultat.
3. Actifs ou passifs à la juste valeur par les capitaux propres.

6.2 Synthèse des instruments financiers à la date de clôture				En milliers d'euros
31-12-2016	Catégories	Valeurs comptables	Justes valeurs	Niveaux
I. Actifs non courants				
Autres actifs financiers – Instruments dérivés de catégorie 3	3*	12	12	2
Autres actifs financiers – Instruments dérivés de catégorie 2	2*	2.413	2.413	2
Titres de placement à la juste valeur par le compte de résultat	2	56.934	56.934	1 & 2
Autres actifs financiers	1	3.051	3.051	2
Prêts et créances	1	332.377	349.891	2
II. Actifs courants				
Autres actifs financiers courants – Instruments dérivés	3*	6.144	6.144	2
Clients et autres débiteurs	1	167.746	167.746	2
Placements de trésorerie	1 & 2	105.348	105.348	1 & 2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 & 2	280.084	280.084	1 & 2
Total des instruments financiers à l'actif		954.109	971.623	
I. Passifs non courants				
Passifs portant intérêts	1	2.603.921	2.676.860	2
Autres passifs financiers – Instruments dérivés	3**	27.688	27.688	2
II. Passifs courants				
Passifs portant intérêts	1	573.267	578.740	2
Autres passifs financiers – Instruments dérivés	3**	542	542	2
Fournisseurs et autres créditeurs	1	132.622	132.622	2
Total des instruments financiers au passif		3.338.040	3.416.452	

* Le détail de ces instruments financiers est fourni dans le Tableau 6.3.

** Le détail de ces instruments financiers est fourni dans le Tableau 6.5.

6.3 Détail de la juste valeur des instruments dérivés de l'actif		En milliers d'euros	
Instruments dérivés qualifiés d'instruments de couverture	Au 31-12-2017	Au 31-12-2016	
Foreign exchange swaps et forwards - Couverture d'investissements nets à l'étranger	9.175	861	
Interest rate swaps - Couverture des flux de trésorerie	1.506	0	
Total instruments qualifiés d'instruments de couverture dont :	10.681	861	
Non-courants	9.801	12	
Courants	880	849	
<hr/>			
Instruments dérivés non qualifiés d'instruments de couverture	Au 31-12-2017	Au 31-12-2016	
Cross currency interest rate swaps	0	0	
Foreign exchange swaps et forwards	3.208	7.708	
Total instruments non qualifiés d'instruments de couverture dont :	3.208	7.708	
Non-courants	0	2.413	
Courants	3.208	5.295	
<hr/>			
Total des instruments dérivés de l'actif dont :	13.889	8.569	
Non-courants	9.801	2.425	
Courants	4.088	6.144	

6.4 Echancier des instruments dérivés de l'actif		En milliers d'euros	
	Au 31-12-2017	Au 31-12-2016	
A 1 an au maximum	4.088	6.144	
Plus d' 1 an à maximum 5 ans	3.726	2.400	
Plus de 5 ans	6.075	25	
Total	13.889	8.569	

6.5 Détail de la juste valeur des instruments dérivés du passif		En milliers d'euros	
Instruments dérivés qualifiés d'instruments de couverture	Au 31-12-2017	Au 31-12-2016	
Foreign exchange swaps - Couverture d'investissements nets à l'étranger	69	2.943	
Interest rate swaps - Couverture des flux de trésorerie	1.674	20.037	
Total instruments qualifiés d'instruments de couverture dont :	1.743	22.980	
Non-courants	1.743	22.438	
Courants	0	542	
Instruments dérivés non qualifiés d'instruments de couverture	Au 31-12-2017	Au 31-12-2016	
Cross currency interest rate swaps	263	5.250	
Total instruments non qualifiés d'instruments de couverture dont :	263	5.250	
Non-courants	263	5.250	
Courants	0	0	
Total des instruments dérivés du passif dont :	2.006	28.230	
Non-courants	2.006	27.688	
Courants	0	542	

6.6 Echancier des instruments dérivés du passif		En milliers d'euros	
	Au 31-12-2017	Au 31-12-2016	
A 1 an au maximum	0	542	
Plus d' 1 an à maximum 5 ans	1.579	4.319	
Plus de 5 ans	427	23.369	
Total	2.006	28.230	

L'ensemble des instruments financiers du groupe relèvent des niveaux 1 et 2 dans la hiérarchie des justes valeurs. Leur évaluation à la juste valeur est établie sur une base récurrente.

Le niveau 1 dans la hiérarchie des justes valeurs comprend les placements de trésorerie et les équivalents de trésorerie dont la juste valeur est basée sur des prix cotés. Ils sont principalement composés d'obligations.

Le niveau 2 dans la hiérarchie des justes valeurs comprend les autres actifs et passifs financiers dont la juste valeur est basée sur des autres données qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, directement ou indirectement.

Les techniques d'évaluation de la juste valeur des instruments financiers de niveau 2 sont les suivantes :

- Les rubriques 'passifs portant intérêts' incluent les emprunts obligataires à taux fixe dont la juste valeur est déterminée à l'aide de taux observables sur des marchés actifs, généralement fournis par des institutions financières.
- Les rubriques 'autres actifs financiers' et 'autres passifs financiers' incluent les instruments dérivés dont la juste valeur est déterminée à l'aide de taux observables sur des marchés actifs, généralement fournis par des institutions financières.
- La juste valeur des autres actifs et passifs financiers de niveau 2 est sensiblement la même que leur valeur comptable :
 - soit parce qu'ils ont une échéance à court terme (tels que les créances et dettes commerciales),
 - soit parce qu'ils portent intérêts au taux du marché à la date de clôture des états financiers.

Note 7. Actifs et passifs éventuels - droits et engagements du groupe

7.1. Les litiges

Litiges relatifs à l'activité 'pétrole'

En vertu d'une convention signée le 09-11-1979, l'Etat belge a chargé la SA Fluxys Belgium (anciennement Distrigaz) d'une mission de négociation d'achat de pétrole brut avec le Royaume d'Arabie Saoudite. La SA Fluxys Belgium a accepté cette mission moyennant l'octroi par l'Etat belge de sa garantie en couverture des coûts, des pertes et de tous les risques inhérents à la mission précitée.

Dans le cadre de la décision de l'arrêt de cette activité 'pétrole', des recours ont été introduits à l'encontre de l'Etat belge et de la SA Fluxys Belgium.

Le risque encouru par la SA Fluxys Belgium est couvert par la garantie de l'Etat belge (arrêté royal du 03-02-1981 - Moniteur belge du 17-02-1981) et conformément à la convention passée le 09-11-1979 entre l'Etat belge et la SA Fluxys Belgium et à la lettre du 30-12-1983 des ministres des Finances et des Affaires Economiques.

Autres litiges

- Ghislenghien : Comme annoncé dès 2011, Fluxys Belgium a entrepris, en accord avec les assureurs et les autres parties responsables, de procéder à l'indemnisation définitive des victimes privées de l'accident survenu à Ghislenghien en 2004. Bien que la majeure partie des victimes ont été indemnisées en 2012, certains dossiers ne sont pas encore clôturés. Fluxys Belgium procède à une évaluation de ces dossiers au fur et à mesure de leur évolution. Aucune évaluation fiable ne peut être réalisée à ce stade. Aucune provision n'a dès lors été comptabilisée au 31-12-2017.

- Claim relatif à l'investissement 'Open Rack Vaporizer' : Un claim pour compensation de travaux complémentaires a été introduit par un fournisseur dans le cadre de l'investissement 'Open Rack Vaporizer' réalisé par Fluxys LNG. Cette dernière conteste ce claim et un expert a été désigné afin d'évaluer le dossier. Aucune évaluation fiable ne peut être réalisée à ce stade du dossier. Aucune provision n'a dès lors été comptabilisée au 31-12-2017.
- Autres recours : D'autres recours dans le cadre de l'exploitation de nos installations sont en cours mais leur impact potentiel n'est pas matériel.

7.2. Biens et valeurs détenus pour compte de tiers, en leur nom, mais aux risques et profits des entreprises comprises dans la consolidation

Dans le cadre de ses activités, le groupe détient du gaz appartenant à ses clients dans les canalisations, au niveau du site de stockage à Loenhout ainsi que dans les réservoirs du Terminal GNL à Zeebrugge.

7.3. Garanties reçues

Des cautionnements bancaires en faveur du groupe comprennent, d'une part, des garanties reçues des entrepreneurs à titre de garantie de bonne fin des travaux qu'ils exécutent et, d'autre part, des garanties bancaires reçues des clients.

7.4. Garanties constituées par des tiers pour compte de l'entreprise

Des garanties locatives ont été constituées en faveur des propriétaires des biens loués par le groupe.

D'autres garanties ont été constituées en Belgique pour un montant de 137 k€ au 31-12-2017.

7.5. Baux à long terme et conventions de mise à disposition

Le groupe Fluxys dispose de conventions de mise à disposition de sites par des tiers sur lesquels des installations sont érigées. Ces contrats viennent à échéance entre 2018 et 2112. Le groupe a conclu par ailleurs des conventions de location de bureaux et sites. Le montant pris en résultat durant l'exercice figure en Note 4.3.2.

7.6. Engagements dans le cadre des contrats de leasing Transitgas, Tenp et Interconnector (UK)

Dans le cadre des conventions de leasing Transitgas et TENP, FluxSwiss et Fluxys TENP se sont engagées à payer les redevances dues pour la mise à disposition de respectivement 90 % et 64,25 % des capacités de ces installations. L'échéance de ces conventions est 2021, avec faculté de prolongation.

Dans le cadre de conventions de leasing, Interconnector (UK) s'est engagée à payer les redevances dues pour la mise à disposition des installations. L'échéance de ces conventions se situe entre 2018 et 2025. La convention conclue avec FL Zeebrugge prévoit le respect de clauses contractuelles qui nécessitent une renégociation par le groupe Interconnector (UK) en 2018 afin de ne pas être en défaut. Un accord de principe existe à la date de clôture solutionnant cette problématique. Enfin, la société IZT a fait part, en mars 2018, de sa volonté de prolonger le contrat de leasing conclu avec Fluxys Belgium pour une durée de 5 ans et ce, conformément à la possibilité prévue dans le contrat.

7.7. Engagements dans le cadre des contrats 'capacity subscription agreement'

Les contrats de souscription de capacité conclus avec les utilisateurs du Terminal GNL à Zeebrugge (*Capacity Subscription Agreements* ou CSA) prévoient la mise à disposition de 941 fenêtres d'accostage (*slots*) de 2018 à 2027. En outre, Yamal Trade (une filiale à 100 % de Yamal LNG) et Fluxys LNG ont signé un contrat d'une durée de 20 ans pour le transbordement de maximum 8 millions de tonnes de GNL par an au port de Zeebrugge en Belgique.

7.8. Engagements dans le cadre de financements et engagements envers la Banque Européenne d'Investissement (BEI)

Le groupe Fluxys a conclu des financements qui prévoient des clauses contractuelles (*financial covenants*) satisfaites par le groupe au 31-12-2017.

Enfin, certaines garanties ont été fournies dans le cadre de financements. Elles se concrétisent principalement sous forme de garanties sur les revenus générés par l'activité concernée, sur les créances commerciales et sur des actions détenues.

7.9. Engagements dans le cadre de projets en cours de construction

Le groupe Fluxys détient une participation dans la société TAP. Le groupe fournit progressivement les fonds nécessaires au financement de cet investissement en cours de construction, soit sous forme de capitaux propres (176 M€ déjà investis et 34 M€ prévus en 2018), soit sous forme de prêts d'actionnaire (354 M€ déjà investis, montant devant être remboursé en 2018 lors de la conclusion du financement externe). Le groupe Fluxys financera par ailleurs les investissements prévus dans le projet EUGAL qui sont estimés à 183,0 M€ pour les années futures.

7.10. Autres engagements donnés et reçus

D'autres engagements ont été donnés ou reçus par le groupe Fluxys mais leur impact potentiel n'est pas matériel.

Note 8. Parties liées

Le groupe Fluxys est contrôlé par la société Publigaz.

En 2017, le groupe Fluxys a réalisé des transactions avec les activités conjointes Tenp KG et Transitgas et avec des entreprises mises en équivalence, à savoir Balansys, Dunkerque LNG, Gaz-Opale, Gasbridge 2, Swedegas et TAP.

Les autres parties liées reprennent les transactions avec Publigaz (financement), SFPI (financement), SNAM (partenaire en Gasbridge1) et les actionnaires en FluxSwiss ainsi que les relations avec les administrateurs et les membres de la management team, cette dernière étant chargée entre autres de la gestion de l'entreprise et des décisions concernant les investissements.

31-12-2017

	Actionnaires de la société mère	Partenariats	Entreprises associées	Autres parties liées	Total
I. Actif avec les parties liées	44	564	358.118	0	358.726
1. Autres actifs financiers	0	0	357.586	0	357.586
1.1 Titres, autres que des actions	0	0	0	0	0
1.2 Prêts	0	0	357.586	0	357.586
2. Autres actifs non courants	0	0	0	0	0
2.1. Contrats de location-financement	0	0	0	0	0
2.2. Autres débiteurs non courants	0	0	0	0	0
3. Clients et autres débiteurs	44	564	532	0	1.140
3.1. Clients	0	564	532	0	1.096
3.2. Contrats de location-financement	0	0	0	0	0
3.3. Autres débiteurs	44	0	0	0	44
4. Trésorerie et équivalents de trésorerie	0	0	0	0	0
5. Autres actifs courants	0	0	0	0	0
II. Passifs avec les parties liées	45.000	56.088	7.655	32.287	141.030
1. Passifs portant intérêt (courants et non courants)	45.000	55.461	0	32.287	132.748
1.1. Emprunts bancaires	0	0	0	0	0
1.2. Contrats de location-financement	0	0	0	0	0
1.3. Découverts bancaires	0	0	0	0	0
1.4. Autres emprunts	45.000	55.461	0	32.287	132.748
2. Fournisseurs et autres créditeurs	0	627	7.655	0	8.282
2.1. Fournisseurs	0	627	0	0	627
2.2. Autres créditeurs	0	0	7.655	0	7.655
3. Autres passifs courants	0	0	0	0	0

31-12-2016

	Partenariats	Entreprises associées	Autres parties liées	Total
I. Actif avec les parties liées	0	212.420	0	212.420
1. Autres actifs financiers	0	212.420	0	212.420
1.1 Titres, autres que des actions	0	0	0	0
1.2 Prêts	0	212.420	0	212.420
2. Autres actifs non courants	0	0	0	0
2.1. Contrats de location-financement	0	0	0	0
2.2. Autres débiteurs non courants	0	0	0	0
3. Clients et autres débiteurs	0	0	0	0
3.1. Clients	0	0	0	0
3.2. Contrats de location-financement	0	0	0	0
3.3. Autres débiteurs	0	0	0	0
4. Trésorerie et équivalents de trésorerie	0	0	0	0
5. Autres actifs courants	0	0	0	0
II. Passifs avec les parties liées	60.409	9.122	35.539	105.070
1. Passifs portant intérêt (courants et non courants)	60.409	0	35.539	95.948
1.1. Emprunts bancaires	0	0	0	0
1.2. Contrats de location-financement	0	0	0	0
1.3. Découverts bancaires	0	0	0	0
1.4. Autres emprunts	60.409	0	35.539	95.948
2. Fournisseurs et autres créditeurs	0	9.122	0	9.122
2.1. Fournisseurs	0	0	0	0
2.2. Autres créditeurs	0	9.122	0	9.122
3. Autres passifs courants	0	0	0	0

Parties liées

En milliers d'euros

31-12-2017

	Actionnaires de la société mère	Partenariats	Entreprises associées	Autres parties liées	Total
III. Transactions entre parties liées					
1. Ventes d'immobilisations	0	0	0	0	0
2. Achats d'immobilisations (-)	0	0	0	0	0
3. Prestations de services et livraisons de biens effectuées	0	700	1.845	0	2.545
4. Prestations de services reçues (-)	0	0	0	0	0
5. Résultat financier	-441	-1.260	5.053	-1.900	1.452
6. Rémunérations aux membres du management et aux administrateurs				2.765	2.765
dont avantages à court terme				2.383	2.383
dont avantages postérieurs à l'emploi				382	382

Parties liées

En milliers d'euros

31-12-2016

	Partenariats	Entreprises associées	Autres parties liées	Total
III. Transactions entre parties liées				
1. Ventes d'immobilisations	0	0	0	0
2. Achats d'immobilisations (-)	0	0	0	0
3. Prestations de services et livraisons de biens effectuées	645	2.692	0	3.337
4. Prestations de services reçues (-)	0	0	0	0
5. Résultat financier	-1.445	2.812	-1.959	-592
6. Rémunérations aux membres du management et aux administrateurs			2.600	2.600
dont avantages à court terme			2.263	2.263
dont avantages postérieurs à l'emploi			337	337

Note 9. Rémunération aux administrateurs et aux principaux dirigeants

Conformément à l'article 14 des statuts, le Conseil d'administration de Fluxys SA est composé de maximum 12 membres, personnes physiques ou morales, actionnaires ou non, nommés pour six ans au plus par l'Assemblée générale des actionnaires.

Le groupe Fluxys n'a octroyé aucun prêt aux administrateurs; les administrateurs n'ont en outre effectué aucune transaction inhabituelle avec le groupe.

Nous renvoyons le lecteur à la Note 8 pour plus d'informations à ce sujet.

Note 10. Événements postérieurs à la clôture

Fluxys et Snam ont acquis en mars 2018 la part de 33,5 % détenue par la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) dans la canalisation Interconnector pour un montant de 75MGBP. La transaction permet à la CDPQ d'intégrer la gestion de sa part d'Interconnector dans sa participation de 20 % dans Fluxys. Depuis la transaction, Fluxys et Snam sont les seuls actionnaires de l'entreprise avec une participation de respectivement 76,32 % et 23,68 %. Les contrats initiaux de capacité à long terme pour la canalisation Interconnector arrivant à échéance en octobre 2018, l'entreprise se prépare à un nouvel environnement de marché dans lequel les contrats à court terme et la flexibilité commerciale sont prépondérants (voir également la Note 4.3.5.1).

4. Rapport du commissaire à l'assemblée générale de Fluxys SA sur les états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

Dans le cadre du contrôle légal des états financiers consolidés de Fluxys SA (« la société ») et de ses filiales (conjointement « le groupe »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur l'audit des états financiers consolidés ainsi que notre rapport sur les autres obligations légales, réglementaires et normatives. Ces rapports constituent un ensemble et sont inséparables.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 10 mai 2016, conformément à la proposition de l'organe de gestion. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les états financiers clôturés au 31 décembre 2018. Nous avons exercé le contrôle légal des états financiers consolidés de Fluxys SA durant 8 exercices consécutifs.

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des états financiers consolidés du groupe, comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2017 ainsi que le compte de résultats consolidé, l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et un tableau consolidé des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date, ainsi que les annexes, contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives, dont le total de bilan consolidé s'élève à 6.494.606 (000) EUR et dont l'état consolidé du résultat net se solde par un bénéfice de l'exercice de 165.109 (000) EUR.

A notre avis, les états financiers consolidés donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2017, ainsi que de ses résultats consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur Note 1C Jugement et utilisation d'estimations et Note 4.3.5.1 Amortissements dans les états financiers consolidés dans lesquelles les jugements et incertitudes concernant la valorisation et le profil d'amortissement de la canalisation d'Interconnector (UK) sont mentionnées. Cette observation ne modifie pas notre opinion.

Responsabilités de l'organe de gestion relatives aux états financiers consolidés

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des états financiers consolidés donnant une image fidèle conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement des états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers consolidés, il incombe à l'organe de gestion d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe de gestion a l'intention de mettre le groupe en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe de gestion du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire le groupe à cesser son exploitation ;

- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés et évaluons si les états financiers consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle ;
- nous recueillons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit au niveau du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons à l'organe de gestion notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les observations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Rapport sur les autres obligations légales, réglementaires et normatives

Responsabilités de l'organe de gestion

L'organe de gestion est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion sur les états financiers consolidés.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire (Révisée en 2018) aux normes internationales d'audit (ISA), notre responsabilité est de vérifier, dans ses aspects significatifs, le rapport de gestion sur les états financiers consolidés, ainsi que de faire rapport sur cet élément.

Aspects relatifs au rapport de gestion sur les états financiers consolidés

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion sur les états financiers consolidés, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 et a été établi conformément à l'article 119 du Code des sociétés.

Dans le cadre de notre audit des états financiers consolidés, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion sur les états financiers consolidés comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer. Nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur le rapport de gestion sur les états financiers consolidés.

Mentions relatives à l'indépendance

- Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des états financiers consolidés et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis du groupe au cours de notre mandat.
- Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des états financiers consolidés visées à l'article 134 du Code des sociétés ont correctement été valorisés et ventilés dans l'annexe des états financiers consolidés.

Anvers, le 18 avril 2018

Le commissaire

DELOITTE Reviseurs d'Entreprises

SC s.f.d. SCRL

Représentée par Jurgen Kesselaers



III. COMPTES ANNUELS STATUTAIRES DE FLUXYS SA EN NORMES BELGES

Etant donné que Fluxys SA est essentiellement une entreprise holding, détenant des participations reprises à leur valeur comptable, les comptes annuels non consolidés ne donnent qu'une vue restreinte de la situation financière de la société. Par conséquent, le conseil d'administration a estimé opportun, en application de l'article 105 du Code des sociétés, de ne publier qu'une version abrégée des comptes annuels non consolidés au 31 décembre 2017.

Le commissaire a émis un rapport sans réserve sur les comptes annuels statutaires de Fluxys SA.

Ces documents ont été déposés auprès de la Banque Nationale de Belgique.

Ils sont disponibles gratuitement sur simple demande à l'adresse suivante :

Fluxys SA

Département Communication

Avenue des Arts 31, 1040 Bruxelles

1. Bilan

Actif	En milliers d'euros	
	31-12-2017	31-12-2016
Frais d'établissement	1.218	0
Actifs immobilisés	1.691.255	1.826.474
Immobilisations incorporelles	0	0
Immobilisations corporelles	459	571
Immobilisations financières	1.690.796	1.825.903
Actifs circulants	1.863.884	239.891
Créances à plus d'un an	1.242.753	0
Stocks et commandes en cours d'exécution	0	0
Créances à un an au plus	358.753	34.053
Placements de trésorerie	170.382	0
Valeurs disponibles	77.539	205.834
Comptes de régularisation	14.457	4
Total	3.556.357	2.066.365

Durant le premier semestre 2017, Fluxys SA a absorbé Fluxys Finance avec effet rétroactif comptable et fiscal au 1er janvier 2017. Fluxys SA centralise dorénavant la gestion de la trésorerie et des financements du groupe.

Passif	En milliers d'euros	
	31-12-2017	31-12-2016
Capitaux propres	1.867.176	1.922.421
Capital	1.701.617	1.701.341
Primes d'émission	81.164	81.131
Plus-values de réévaluation	0	0
Réserves	54.179	50.018
Bénéfice reporté	30.106	89.879
Subsides en capital	110	52
Provisions et impôts différés	144	177
Provisions pour risques et charges	105	150
Impôts différés	39	27
Dettes	1.689.037	143.767
Dettes à plus d'un an	770.948	0
Dettes à un an au plus	902.854	143.767
Comptes de régularisation	15.235	0
Total	3.556.357	2.066.365

2. Compte de résultats

Compte de résultats	En milliers d'euros	
	31-12-2017	31-12-2016
Ventes et prestations	12.613	10.581
Coût des ventes et des prestations	17.578	18.484
Résultat d'exploitation	-4.965	-7.903
Produits financiers	113.533	134.774
Charges financières	22.107	25
Résultat financier	91.426	134.749
Bénéfice de l'exercice avant impôts	86.461	126.846
Prélèvements sur les impôts différés	9	7
Impôts sur le résultat	3.242	32
Bénéfice de l'exercice	83.228	126.821
Transfert aux réserves immunisées	0	0
Bénéfice de l'exercice à affecter	83.228	126.821

La fusion entre Fluxys SA et Fluxys Finance a généré la comptabilisation d'un profit (badwill de fusion) d'un montant de 4.679 k€ repris dans la rubrique 'Ventes et prestations'.

Le résultat net de Fluxys s'élève à 83.228 k€, contre 126.821 k€ l'année précédente. Le résultat de l'exercice est essentiellement constitué par les dividendes versés par Fluxys Belgium et par la comptabilisation du badwill susmentionné. En 2016, le résultat enregistré en outre les dividendes versés par Fluxys Finance et par Fluxys Europe, cette dernière n'ayant pas distribué de dividendes en 2017.

3. Affectation et prélèvements

Affectation et prélèvements	En milliers d'euros	
	31-12-2017	31-12-2016
Bénéfice à affecter	173.107	234.969
Bénéfice de l'exercice à affecter	83.228	126.821
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	89.879	108.148
Prélèvements sur les capitaux propres	0	0
Sur les réserves	0	0
Affectations aux capitaux propres	4.162	6.341
A la réserve légale	4.162	6.341
Aux autres réserves	0	0
Résultat à reporter	30.106	89.879
Bénéfice à reporter	30.106	89.879
Bénéfice à distribuer	138.839	138.749
Rémunération du capital	138.839	138.749

4. Etat du capital au terme de l'exercice

Etat du capital au terme de l'exercice		En milliers d'euros	
		31-12-2017	
Capital souscrit			
Au terme de l'exercice précédent		1.736.063	
Au terme de l'exercice		1.736.339	
Représentation du capital			
Actions nominatives		86.816.972	
Actions dématérialisées		0	
Actions au porteur		0	
Structure de l'actionariat			
Actionnaires	Type	Nombre d'actions	%
Publigaz	Actions sans mention de valeur nominale	67.386.849	77,62 %
Caisse de dépôt et placement du Québec	Actions sans mention de valeur nominale	17.305.412	19,93 %
Société Fédérale de Participations et d'Investissement	Actions sans mention de valeur nominale	1.851.852	2,13 %
Membres du personnel et du management	Actions sans mention de valeur nominale	272.859	0,32 %

5. Impôts sur le résultat

Impôts sur le résultat	En milliers d'euros
	31-12-2017
Détail de la rubrique 670/3	
Impôts sur le résultat de l'exercice	3.186
Impôts et précomptes dus ou versés	3.604
Excédents d'impôts estimés	-418
Suppléments d'impôts estimés	0
Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	56
Suppléments d'impôts dus ou versés	56
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés	0
Disparité entre bénéfice avant impôts et bénéfice taxable estimé	
Bénéfice avant impôts	86.461
Eléments fiscaux :	-77.088
Revenus définitivement taxés	-72.068
Dépenses non admises	200
Intérêts notionnels	-550
Badwill de fusion (Fluxys SA / Fluxys Finance)	-4.679
Prélèvements sur les impôts différés	9
Total	9.373

6. Bilan Social

6.1. Etat des personnes occupées

A. Travailleurs inscrits au registre du personnel

1a. Au cours de l'exercice			
	Total	Hommes	Femmes
Nombre moyen de travailleurs			
Temps plein	37,6	25,8	11,8
Temps partiel	11,0	7,0	4,0
Total en équivalents temps plein (ETP)	41,6	28,0	13,6
Nombre effectif d'heures prestées			
Temps plein	59.092	41.680	17.412
Temps partiel	6.548	3.618	2.930
Total	65.640	45.298	20.342
Frais de personnel			
Temps plein	5.620.350 €	4.109.665 €	1.510.685 €
Temps partiel	1.178.076 €	939.526 €	238.550 €
Total	6.798.426 €	5.049.191 €	1.749.235 €
Montant des avantages accordés en sus du salaire	44.290€	32.894€	11.396€

1b. Au cours de l'exercice précédent			
	Total	Hommes	Femmes
Nombre moyen de travailleurs en équivalents temps plein	37,2	24,0	13,2
Nombre effectif d'heures prestées	59.383	39.112	20.271
Frais de personnel	6.405.012 €	4.345.160 €	2.059.852 €
Montant des avantages accordés en sus du salaire	22.731 €	15.421 €	7.310 €

2. A la date de clôture de l'exercice

	Temps plein	Temps partiel	Total ETP *
a. Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel	40	11	44,0
b. Par type de contrat de travail			
Contrat à durée indéterminée	38	11	42,0
Contrat à durée déterminée	2	0	2,0
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	0	0	0,0
Contrat de remplacement	0	0	0,0
c. Par sexe et niveau d'études			
Hommes	27	7	29,2
De niveau primaire	0	0	0,0
De niveau secondaire	1	0	1,0
De niveau supérieur non universitaire	3	0	3,0
De niveau universitaire	23	7	25,2
Femmes	13	4	14,8
De niveau primaire	0	0	0,0
De niveau secondaire	0	0	0,0
De niveau supérieur non universitaire	3	3	4,5
De niveau universitaire	10	1	10,3
d. Par catégorie professionnelle			
Personnel de direction	30	9	32,7
Employés	10	2	11,3
Ouvriers	0	0	0,0
Autres	0	0	0,0

* équivalents temps plein

B. Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise

Au cours de l'exercice	Personnel intérimaire	Personnes mises à la disposition de l'entreprise
Nombre moyen de personnes occupées	0,1	0,0
Nombre effectif d'heures prestées	281	0,0
Frais pour l'entreprise	11.020 €	0,0 €

6.2. Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice

	Temps plein	Temps partiel	Total ETP *
Entrées			
a. Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel au cours de l'exercice	10	0	10,0
b. Par type de contrat de travail			
Contrat à durée indéterminée	9	0	9,0
Contrat à durée déterminée	1	0	1,0
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	0	0	0,0
Contrat de remplacement	0	0	0,0
Sorties			
a. Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite au registre du personnel au cours de l'exercice	5	1	5,8
b. Par type de contrat de travail			
Contrat à durée indéterminée	5	1	5,8
Contrat à durée déterminée	0	0	0,0
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	0	0	0,0
Contrat de remplacement	0	0	0,0
c. Par motif de fin de contrat			
Pension	0	0	0,0
Prépension	0	0	0,0
Licenciement	0	0	0,0
Autre motif	5	1	5,8
Dont : le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prêter des services au profit de l'entreprise comme indépendants	0	0	0,0

* équivalents temps plein

6.3. Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice

	Hommes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur		
Nombre de travailleurs concernés	27	14
Nombre d'heures de formation suivies	688	327
Coût net pour l'entreprise	116.860 €	52.307 €
Dont coût brut directement lié aux formations	116.860 €	52.307 €
Dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	0 €	0 €
Dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	0 €	0 €
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur		
Nombre de travailleurs concernés	25	13
Nombre d'heures de formation suivies	918	273
Coût net pour l'entreprise	95.112 €	21.235 €
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur		
Nombre de travailleurs concernés	0	0
Nombre d'heures de formation suivies	0	0
Coût net pour l'entreprise	0 €	0 €

GLOSSAIRE

Pertinence des ratios financiers publiés (voir point 3.1 du rapport de gestion)

Le groupe Fluxys évalue de manière continue sa solidité financière, notamment au moyen des ratios financiers suivants :

- Solvabilité : Le rapport entre l'endettement financier net et la somme des capitaux propres et de l'endettement financier net permet de mettre en exergue la solidité de la structure financière du groupe Fluxys.
- Couverture des intérêts : Le rapport entre le FFO, avant dépenses d'intérêts, et les dépenses d'intérêts représente la capacité du groupe de couvrir ses dépenses d'intérêts grâce à ses activités opérationnelles.
- Endettement financier net / RAB étendue : Ce ratio exprime la quote-part de la RAB étendue financée par de l'endettement externe.
- FFO / Endettement financier net : Ce ratio a pour but de déterminer la capacité du groupe à s'acquitter de ses dettes sur base du cash généré par ses activités opérationnelles.
- RCF / Endettement financier net : Ce ratio a pour but de déterminer la capacité du groupe à s'acquitter de ses dettes sur base du cash généré par ses activités opérationnelles après paiement des dividendes.

Définition des indicateurs

Certains indicateurs ont été modifiés ou ajoutés cette année afin d'aligner les ratios financiers avec les attentes des investisseurs externes. La méthode de calcul a également été adaptée à ces attentes (EBIT et EBITDA).

Autres investissements corporels hors RAB

Investissements cumulés moyens en immobilisations corporelles liées aux extensions du terminal GNL de Zeebrugge et aux activités non soumises à régulation.

Charges financières nettes

Dépenses d'intérêts sous déduction des produits financiers sur contrats de leasing, des intérêts sur placements et équivalents de trésorerie ainsi que d'autres intérêts perçus, hors intérêts sur actifs réglementaires.

Dépenses d'intérêts

Charges d'intérêts sur dettes sous déduction des intérêts sur passifs réglementaires.

EBIT

Earnings Before Interests and Taxes ou résultat opérationnel des activités poursuivies auquel sont ajoutés le résultat des sociétés mises en équivalence et les dividendes reçus des sociétés non consolidées.

EBITDA

Earnings Before Interests, taxes, depreciation and amortization ou résultat opérationnel des activités poursuivies avant amortissements, dépréciations de valeur et provisions auquel sont ajoutés le résultat des sociétés mises en équivalence et les dividendes reçus des sociétés non consolidées.

Endettement financier net

Passifs portant intérêts sous déduction des passifs réglementaires, des prêts non-courants liés aux dettes, de la trésorerie liée aux opérations de refinancement anticipé et de 75% du solde de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des placements de trésorerie à long et court termes.

FFO

Funds from Operations ou résultat opérationnel des activités poursuivies, hors mouvements des actifs et passifs réglementaires, avant amortissements, dépréciations de valeur et provisions auquel sont ajoutés les dividendes reçus des sociétés mises en équivalence et des sociétés non consolidées et duquel sont déduits les charges financières nettes et les impôts exigibles.

RAB

Average Regulated Asset Base ou moyenne de l'année de la base d'actifs régulés.

RAB étendue

Total de la RAB et autres investissements corporels hors RAB.

RCF

Retained Cash-Flow ou FFO sous déduction des dividendes versés.

WACC

Weighted Average Cost of Capital ou coût moyen pondéré du capital.

Compte de résultat consolidé Fluxys SA en milliers d'euros	31.12.2017	31.12.2016	Notes
Résultat opérationnel des activités poursuivies	240.295	256.274	4
Dotations nettes aux amortissements	419.367	424.435	4.3.5
Dotations nettes aux provisions	-6.400	-5.882	4.3.5
Dépréciations de valeur	-831	-2.009	4.3.5
Résultat des sociétés mises en équivalence	15.294	-4.711	4.6
Dividendes de sociétés non consolidées	9	9	4.4
EBITDA en milliers d'euros	667.734	668.116	

Compte de résultat consolidé Fluxys SA en milliers d'euros	31.12.2017	31.12.2016	Notes
Résultat opérationnel des activités poursuivies	240.295	256.274	4
Résultat des sociétés mises en équivalence	15.294	-4.711	4.6
Dividendes de sociétés non consolidées	9	9	4.4
EBIT en milliers d'euros	255.598	251.572	

Compte de résultat consolidé Fluxys SA en milliers d'euros	31.12.2017	31.12.2016	Notes
Produits financiers sur contrats de leasing	0	0	4.4
Intérêts sur placements et équivalents de trésorerie à la juste valeur par le biais du compte de résultat	7.801	7.520	4.4
Autres intérêts	6.652	4.277	4.4.1
Charges d'intérêts sur dettes	-81.069	-98.723	4.5.1
Intérêts sur actifs et passifs réglementaires	862	1.549	
Charges financières nettes en milliers d'euros	-65.754	-85.377	

Compte de résultat consolidé Fluxys SA en milliers d'euros	31.12.2017	31.12.2016	Notes
Charges d'intérêts sur dettes	-81.069	-98.723	4.5.1
Intérêts sur passifs réglementaires	1.907	2.868	
Dépenses d'intérêts en milliers d'euros	-79.162	-95.855	

Compte de résultat consolidé Fluxys SA en milliers d'euros	31.12.2017	31.12.2016	Notes
Résultat opérationnel des activités poursuivies	240.295	256.274	4
Produits des activités ordinaires - Mouvements des actifs et passifs réglementaires	58.302	42.938	
Dotations nettes aux amortissements	419.367	424.435	4.3.5
Dotations nettes aux provisions	-6.400	-5.882	4.3.5
Dépréciations de valeur	-831	-2.009	4.3.5
Entrées relatives aux sociétés mises en équivalence	148	9.444	
Dividendes de sociétés non consolidées	9	9	4.4
Charges financières nettes	-65.754	-85.377	
Impôts exigibles	-113.262	-117.613	4.7.1
FFO en milliers d'euros	531.874	522.219	

Compte de résultat consolidé Fluxys SA en milliers d'euros	31.12.2017	31.12.2016	Notes
FFO	531.874	522.219	
Dividendes versés	-199.385	-207.979	
RCF	332.489	314.240	

Bilan consolidé Fluxys SA en milliers d'euros	31.12.2017	31.12.2016	Notes
Passifs portant intérêts non-courants	2.723.882	2.603.921	5.12
Passifs portant intérêts courants	637.257	573.267	5.12
Autres financements (courants)	-20.361	-4.423	5.12
Autres financements (non-courants)	-157.538	-102.953	5.12
Autres dettes (courants)	-57.918	-34.138	5.12
Autres dettes (non-courants)	-352.055	-399.675	5.12
Prêts non-courants	-110.673	-119.953	5.6.1
Placements de trésorerie (75%)	-122.022	-79.011	5.9
Trésorerie et équivalents de trésorerie (75%)	-199.251	-210.063	5.9
Autres actifs financiers (75%)	-60.819	-42.701	5.5.2
Endettement financier net en milliers d'euros	2.280.502	2.184.271	

Bilan consolidé Fluxys SA en millions d'euros	31.12.2017	31.12.2016	Notes
Transport	2.802,4	2.829,2	
Transport - Fluxys Belgium	2.257,9	2.302,4	
Transport - Fluxys TENP	11,9	15,0	
Transport - TENP	255,5	272,8	
Transport - Fluxys Deutschland	277,1	239,0	
Stockage	253,3	259,0	
Terminalling GNL	328,0	348,0	
Autres investissements corporels hors RAB	1.647,7	1.789,8	
RAB étendue (en millions d'euros)	5.031,4	5.226,0	

En Belgique, la Regulated Asset Base (RAB) est déterminée sur base de la valeur comptable moyenne des actifs immobilisés de la période, à laquelle sont ajoutés essentiellement les amortissements comptables cumulés sur les plus-values de réévaluation. Le calcul est conforme à la méthodologie tarifaire publiée par la CREG.

Questions relatives à des données financières ou comptables

José Ghekière

Tél. +32 2 282 73 39

jose.ghekiere@fluxys.com

Contacts presse

Rudy Van Beurden

Tél. +32 2 282 72 30

rudy.vanbeurden@fluxys.com

Photographie

Crédit photo couverture : TAP AG

Transitgas

Ce rapport financier annuel est également disponible en néerlandais et en anglais. Pour en obtenir un exemplaire, contactez le département Communication :

Tél. +32 2 282 77 32

communication@fluxys.com



Fluxys SA

Siège social – Avenue des Arts 31 – B-1040 Bruxelles

Tél 32 2 282 72 11 – www.fluxys.com

TVA BE 0827.783.746 **RPM** Bruxelles – D/2018/12.604/9

